



MERCREDI 1er AVRIL 1992

No 35015 - 112e année
J.A. 2300 La Chaux-de-Fonds
Fax: 039/210 360
Fr. s. 1,50 / FF 6,00

Administration: 039/210 310
Rédaction: 039/210 210
Abonnements: 039/210 311
Annonces Publicitas: 039/210 410

L'Impartial



Ambassade d'Iran en Suisse

Personnel bloqué

Le ton se durcit entre Berne et Téhéran. Le Département fédéral des Affaires étrangères (DFAE) a signifié hier à l'ambassadeur d'Iran à Berne que le personnel de l'ambassade ne pouvait quitter sans autorisation le périmètre de la ville fédérale.

Page 6

Mode

Mannequins à la «récré»



Nos petits mannequins défilent dans les cours des collèges, s'admireront à la récré... Sport, exotique, jeans douceur ou années 60 : ils s'accorderont à leurs parents ou joueront des quatre tendances en toute indépendance. Ils seront superbes... dans des tenues pratiques, confortables et gaies. (Photo EPA).

Page 9

Etudiants frontaliers

Tarifs décourageants

De 1982 à 1992, le tarif neuchâtelois des écoles à charge des élèves dont les parents sont domiciliés à l'étranger (dans les écoles publiques du canton) a passé de 2400 à 6000 fr. Pour «son» école technique, la ville du Locle, (exécutif et législatif confondus) avait décidé de tarifier les élèves frontaliers au même titre que les élèves domiciliés hors du canton. Une fleur que l'Etat refuse d'admettre.

Page 17

Imminence d'un remaniement ministériel en France

Suspense à l'Elysée

François Mitterrand a reçu, hier à l'Elysée, le premier ministre Edith Cresson et une demi-douzaine de personnalités socialistes alors que se multipliaient les rumeurs – parfois contradictoires – sur un changement imminent de gouvernement.

Pour beaucoup, et surtout au sein du Parti socialiste, le séjour de Mme Cresson à Matignon touche à sa fin et son successeur s'appelle Pierre Bérégovoy.

Dans l'entourage du premier ministre, on se donnait malgré tout quelques raisons d'espérer encore sans paraître cependant y croire vraiment.

Comme il l'avait fait la veille, le chef de l'Etat s'est entretenu pendant une cinquantaine de minutes avec son premier ministre, qui a quitté l'Elysée sans faire aucune déclaration. Mme Cresson s'est envolée comme prévu en milieu d'après-midi pour l'Allemagne, où elle a inauguré la Foire d'Hanovre avant de s'entretenir avec le chancelier Kohl. Le premier ministre est rentré à Paris vers 22 h, ce qui semblait expliquer qu'aucune annonce importante n'ait été faite en début de soirée par le chef de l'Etat. «On n'annonce pas un remaniement ou un changement de gouvernement



quand le premier ministre est à l'étranger», observait-on à l'Elysée.

DU MONDE À L'ELYSÉE

Dans la matinée, Mme Cresson avait reçu à Matignon, comme elle le fait chaque mardi, les présidents des groupes socialistes à l'Assemblée et au Sénat, Jean Auroux et Claude Estier. M. Auroux a relancé les rumeurs en répondant sans hésitation «oui» aux journalistes qui lui demandaient si ce mardi était le grand jour. «Peut-être s'est-il un

peu avancé», reconnaissait-on quelques heures plus tard dans son entourage.

Avant son entretien avec Mme Cresson, François Mitterrand avait reçu le président de l'Assemblée nationale Henri Emmanuelli. Dans l'après-midi, le chef de l'Etat s'est entretenu successivement avec Roland Dumas, ministre des Affaires étrangères, Pierre Mauroy, ancien premier secrétaire du PS, Pierre Bérégovoy, ministre de l'Economie, Jean Auroux, et enfin Laurent Fabius, l'actuel pre-

mier secrétaire du PS. Les uns et les autres n'ont fait aucune déclaration.

«Ça se décante doucement. Nous laissons du temps au temps», expliquait-on à l'Elysée, une phrase qu'au PS on traduisait de la façon suivante: «la constitution du nouveau gouvernement est très difficile». De fait, les candidats aux maroquins semblent moins nombreux que de coutume: après Jacques Delors, qui avait fait savoir lundi qu'il entendait bien rester à Bruxelles jusqu'à la fin

de son mandat, Brice Lalonde et Antoine Waechter, les frères ennemis du mouvement écologiste, ont déclaré hier qu'ils ne briguaient pas de portefeuille.

Au siège du PS, on se disait certain du départ de Mme Cresson et de son remplacement par Pierre Bérégovoy. Des noms circulaient pour les grands ministères, notamment celui de Robert Badinter, ancien Garde des Sceaux et actuel président du Conseil Constitutionnel, qui pourrait aller au Quai d'Orsay. (ap)

Hockey - Fusion entre le HCC, Star et Neuchâtel YS

Vive le HC Tunnel!



Daniel Studer - Per Meier
Unis sous un seul et même maillot la saison prochaine!
(Impar-Galley)

● Lire en page 11

OPINION

Japon à poigne

Au Japon aussi on proclame que si le bâtiment va, tout va. C'est pourquoi Tokyo va considérablement augmenter les dépenses publiques durant le premier semestre de l'année fiscale, qui commence aujourd'hui, afin d'atteindre une croissance annuelle de 3,5%.

Parmi les sept mesures adoptées hier, au titre de la relance économique, on retiendra également un assouplissement de la politique monétaire qui a de quoi faire des envieux en Europe.

Le taux d'escompte, c'est-à-dire le taux du loyer de l'argent pratiqué par une banque centrale aux banques commerciales, ce taux est de 4,5% au Japon et de 3,5% aux Etats-Unis alors qu'il court entre 8% et 12% en Europe. A l'évidence, on ne peut pas à la fois baisser le loyer de l'argent et juguler l'inflation, ce qui est aujourd'hui la priorité de la politique monétaire de notre Banque Nationale.

A la suite d'un accès de faiblesse du franc suisse, de mi-janvier à mi-février, on a parlé d'une baisse du taux directeur, ce qui aurait pu encourager de nouveaux investissements afin de relancer l'activité économique. Mais le franc a continué à s'éroder en raison d'une perte de confiance, du droit de timbre qui effarouche le marché international, de la crise d'indécision que nous traversons, et il n'est plus question de céder ne fut-ce qu'un demi-point au taux d'escompte.

Observons tout de même que depuis le 13 février, ce taux est passé de 9% à 11¹/₈, hier, soit 2,125% de plus en un mois et demi. Le mauvais temps n'est pas que dans les nuages.

La rumeur courait hier soir à la bourse de Tokyo que le taux d'escompte pourrait être réduit de trois quarts de point ce matin, s'éloignant encore plus des hauts niveaux européens pour s'approcher du taux américain de 3,5%.

Les Japonais veulent aussi favoriser la relance de la consommation intérieure qui est à la base de la reprise aux USA. Et cette reprise s'amorce, semble-t-il, Outre-Atlantique, où les dépenses de consommation ont augmenté de près de un pour cent en janvier et en février.

En Suisse, tant que l'on continuera d'étrangler les PME et les salariés pour récupérer les excès des crédits spéculatifs de ces dernières années, il n'est pas question de baisser le loyer de l'argent donc les loyers de braves locataires surtout de ceux qui, de plus en plus nombreux, sont aux prises avec les rigueurs du chômage.

Avec de l'argent si bon marché, les Japonais pourraient peut-être investir dans l'immobilier en Suisse pour nous aider à assainir une situation qui devient de plus en plus préoccupante.

Gil BAILLOD

Réunion du Conseil de sécurité de l'ONU sur l'affaire de Lockerbie

Embargo aérien contre Tripoli

Le Conseil de sécurité de l'ONU a adopté hier un embargo aérien contre la Libye, ainsi qu'un embargo militaire et des restrictions concernant son personnel diplomatique à l'étranger. De son côté, Tripoli semblait vouloir faire pression sur les Occidentaux en refusant des visas de sortie à des ressortissants étrangers.



Les représentants des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne

Les deux pays ont voté, comme la France, pour un embargo aérien et militaire contre la Libye.

Les sanctions ont été adoptées par 10 voix contre 0 mais cinq abstentions. Outre les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et la France, qui parrainaient le projet de résolution, celui-ci a été voté par la Russie, l'Autriche, la Belgique, l'Equateur, la Hongrie, le Japon et le Venezuela.

La Chine - qui dispose d'un droit de veto - le Cap-Vert, l'Inde, le Maroc et le Zimbabwe se sont abstenus, estimant qu'il fallait donner encore une chance à la diplomatie et attendre le verdict de la Cour internationale de Justice de la Haye (CIJ) saisie par la Libye. Tripoli a demandé la protection de la CIJ en invoquant des risques de recours à la force de la part des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne.

CRAINTES LIBYENNES

Avant le vote, l'ambassadeur libyen à l'ONU Ali al Houdary

avait ainsi affirmé que les sanctions projetées «ouvraient la voie» à de nouvelles opérations militaires contre les villes libyennes, comme celles lancées par les Etats-Unis en 1986.

Selon lui, la Libye a cherché de bonne foi à coopérer avec les enquêtes sur les attentats du vol 103 de la Pan-Am (Lockerbie) et du DC-10 d'UTA mais toutes ses propositions ont été rejetées par l'Occident.

Il a ajouté que des sanctions constitueraient une «violation évidente» du droit international et des procédures judiciaires élémentaires et «ouvraient la porte au chaos, menaçant en particulier l'avenir des petits Etats». Il avait de nouveau de-

mandé au Conseil d'attendre une décision de la CIJ.

PAS DE TRACASSERIES

Il avait aussi «démenti fermement» des informations faisant état d'un blocage dans la délivrance des visas de sortie pour les étrangers vivant en Libye. Dans la perspective des futures sanctions, de nombreux pays, dont la France, avaient invité leurs ressortissants sur place à quitter le pays.

Selon Londres, Tripoli a refusé au cours des derniers jours de laisser des étrangers, dont des Européens et des Sud-Coréens, quitter son territoire. Le ministre britannique des Affaires étrangères Douglas Hurd a sou-

ligné que la Libye «doit laisser partir les gens qui le désirent».

Londres, qui ne sait pas combien de ressortissants étrangers sont concernés, a demandé des explications à la Libye, qui n'a fourni aucune réponse. L'ambassadeur de Grande-Bretagne à l'ONU, David Hannay, a évoqué l'affaire avec le secrétaire général de l'ONU Boutros Boutros-Ghali.

Un diplomate occidental à Tripoli a expliqué que les restrictions ont commencé voilà «près d'une semaine». «Les Libyens n'ont pas dit qu'il s'agissait d'une ligne politique. Ils citent des raisons administratives, comme le manque de tampons».

Selon le diplomate, les restrictions concernent en particulier les Occidentaux, mais aussi des ressortissants de pays qui n'ont pas réclamé de sanctions contre Tripoli, comme des Coréens.

La France, expliquait pour sa part le Quai d'Orsay, a «d'ores et déjà» attiré l'attention des autorités libyennes sur «un certain nombre de tracasseries» dont font l'objet des ressortissants français en Libye. Cependant, aucun Français n'était pour l'heure empêché de quitter le pays. Il restait en milieu de semaine dernière environ 300 Français dans ce pays.

L'Italie, qui représente les intérêts britanniques en Libye, a de son côté signalé un «ralentissement» dans «certains cas» du processus d'attribution de visas de sortie.

KADHAFI INVITE

Enfin, le colonel Kadhafi s'est déclaré prêt à rencontrer George Bush à propos de l'attentat de Lockerbie, dans un entretien publié hier par le quotidien gouvernemental des Emirats, «Al-Ittihad».

Le numéro un libyen est prêt à remettre au président américain un rapport «objectif» d'une «équipe d'enquêteurs professionnels auparavant employés par la CIA», établissant que Tripoli n'est en rien impliquée dans l'attentat de Lockerbie. La proposition a aussitôt été jugée «absurde» par le Département d'Etat. (ap)

1.4.1666 - Les Français prennent aux Anglais Saint Kitts, dans les îles sous le Vent aux Antilles.

1.4.1914 - Installation d'un gouvernement civil dans la zone du canal de Panama.

1.4.1945 - Les Américains débarquent à Okinawa, au Japon.

BRÈVES

GATT

L'acier après l'agriculture

La CEE et les Etats-Unis ont trouvé hier un nouveau terrain de conflit lors de leurs discussions sur le GATT, à propos cette fois de l'acier. Les Américains ne peuvent accepter l'accord proposé, qui permettrait aux pays de poursuivre leurs aides alors que les Etats-Unis ne seraient plus en droit de prendre des mesures de représailles.

Réfugiés cambodgiens L'ONU suspend son aide

Les Nations Unies, qui ont commencé hier à rapatrier quelque 375.000 réfugiés cambodgiens, ont décidé de suspendre leur aide aux Cambodgiens arrivant en Thaïlande, dans l'espoir de freiner un nouvel afflux de réfugiés. Pendant la majeure partie de la guerre civile, l'ONU a nourri et aidé tous les réfugiés se présentant dans les camps thaïlandais.

Japon - Minamata

Tokyo innocenté

Pour la deuxième fois, le gouvernement japonais a été lavé de toute responsabilité par un tribunal dans le désastre écologique de Minamata. Par contre, la compagnie chimique à l'origine de la catastrophe a été condamnée à verser 578 millions de yens (environ 6 millions de francs suisses) aux 88 personnes empoisonnées par mercure. Il y a 27 ans, Showa Denko avait déversé du mercure dans la rivière Agano, située près de Niigata. Les riverains qui avaient mangé du poisson contaminé étaient tombés malades.

Printemps de Pékin

Troisième anniversaire

La place Tien An Men sera à nouveau fermée au public à l'approche de l'anniversaire de l'écrasement du mouvement pro-démocratique de 1989, a annoncé hier le ministre de la sécurité publique, Tao Siju.

Guerre des Malouines

Dix ans déjà

Il y a dix ans, le 2 avril 1982, l'Argentine envahissait les îles Malouines, provoquant la riposte quasi immédiate de la Grande-Bretagne qui, au terme d'une campagne de 74 jours, remportait une victoire sans ambiguïté à 12.800 km de ses côtes.

Front islamique de salut en Algérie

Appel contre la dissolution

Le Front islamique de salut (FIS) a fait appel hier auprès de la Cour suprême de la décision de dissolution le concernant et rendue le 4 mars par un arrêt de justice, suite à une plainte du Ministère de l'intérieur, a-t-on appris auprès de l'un des avocats de la formation islamiste.

Le problème de «l'irrégularité de la notification de la dissolution» signifiée il y a neuf jours au président «provisoire» du FIS Abdelkader Hachani, détenu à la prison de Serkadji (Alger) sera porté devant la Cour suprême, a déclaré Me Ali-Yahia Abdenour, l'un des avocats du FIS.

Selon Me Abdenour, la date du procès du président du FIS

Abassi Madani et des autres dirigeants du FIS incarcérés depuis juin 1991 à la prison militaire de Blida (50 kilomètres au sud d'Alger) sera bientôt «connue».

LIBÉRATIONS

Par ailleurs, quatre cents détenus, sur les 7554 sympathisants et partisans du Front islamique de salut internés dans sept «centres de sûreté» situés dans le Sahara, ont été libérés entre dimanche et hier, a indiqué une source officielle.

Sept centres d'internement ont été ouverts dans le Sahara depuis l'instauration de l'état d'urgence le 9 février, après les troubles sanglants qui ont suivi l'arrêt du second tour des élec-

tions législatives pluralistes de l'Algérie indépendante, près d'être remportées par le FIS.

Ces centres situés à Ain M'Guel, Ain Salah, Bordj Omar Driss, El Homr, Menea, Ouargla et Reggane viennent de recevoir les visites de la Croix-Rouge internationale, d'Amnesty international et de la Ligue algérienne des Droits de l'homme (LAHD).

Les premières personnes libérées ont insisté sur les «conditions très difficiles» qui règnent dans ces camps. Les autorités ont affirmé hier que «les conditions de détention se sont améliorées» dans les centres où aucun journaliste n'a pu accéder. (ap)

Remise des Oscars à Hollywood

«Le silence des agneaux» triomphe

Le silence des agneaux (The Silence of the Lambs) a remporté un triomphe lundi à Los Angeles (Californie) en raflant cinq Oscars, dont les quatre plus prestigieux: meilleur film, meilleur réalisateur, meilleur acteur et meilleure actrice.

Ce film terrifiant, qui relate l'histoire d'un tueur en série traqué par les limiers du FBI, n'a laissé que des prix de consolation au grand favori de la soirée, «Bugsy», qui était nommé dix fois et n'a reçu que les Oscars de la meilleure direction artistique et des costumes.

Récompensé comme le meilleur film, «Le silence des agneaux» a aussi obtenu l'Oscar de la meilleure actrice, pour Jodie Foster, du meilleur acteur, pour Anthony Hopkins, et du meilleur réalisateur, pour Jonathan Demme. «Le silence des

agneaux» est également couronné pour la meilleure adaptation.

HOPKINS PRIMÉ

Le Britannique Anthony Hopkins remporte l'Oscar du meilleur acteur alors qu'il n'est apparu dans le film qu'une demi-heure. Il incarnait le rôle d'un psychiatre psychopathe et anthropophage surnommé «Hannibal le cannibale». Jodie Foster, qui a conquis les cœurs pour son rôle d'enquêtrice du FBI à la recherche d'un dangereux tueur, avait déjà été sacrée meilleure actrice en 1988 avec le film «L'accusée».

ÉTRANGE COÏNCIDENCE

Coïncidence curieuse, l'actrice a reçu son second Oscar un 30 mars, anniversaire de l'attentat commis en 1981 contre le président Ronald Reagan par John Hinckley, qui prétendait par son geste attirer l'attention de Jodie

Foster, dont il se disait amoureux fou.

Le deuxième grand vainqueur de la soirée, même s'il a obtenu des Oscars moins prestigieux, est Terminator II: Judgement Day. Ce film fantastique, avec Arnold Schwarzenegger, a raflé les Oscars du meilleur maquillage, de la meilleure bande-son, des meilleurs effets sonores et des meilleurs effets visuels.

JFK PERDANT

Parmi les grands perdants, on note «JFK», le film très discuté d'Oliver Stone sur l'assassinat du président John Kennedy. Malgré huit nominations, il n'a été primé que pour ses prises de vue (Robert Richardson) et son montage (Joe Hutshing et Pietro Scalia, un Italien vivant en Suisse, dans le canton d'Argovie) alliant avec virtuosité documents d'époque et reconstitutions. (ats)

Suisse et affaire Bofors en Inde

Un ministre démissionne

Le ministre indien des Affaires étrangères Madhavsinh Solanki a remis sa démission hier après avoir demandé à la Suisse de freiner l'enquête sur l'affaire Bofors, un scandale qui poursuit le parti du Congrès depuis cinq ans.

Jörg Kistler, porte-parole du Département fédéral de justice et police (DFJP), a confirmé hier que M. Solanki avait remis le 1er février à Davos une note au président de la Confédération René Felber. Le message recommandait de mettre la pédale douce dans la poursuite de l'enquête sur le versement de pots-de-vin par la firme suédoise Bofors sur des comptes bancaires suisses.

Ce nouveau développement dans l'affaire Bofors avait été révélé le matin même par le quotidien Indian Express.

La lettre de M. Solanki a été transmise à l'Office fédéral de la police, responsable de la demande d'entraide judiciaire ac-

cordée à l'Inde dans cette affaire en 1990. Suite à cette lettre, les autorités fédérales avaient exigé une confirmation officielle par l'intermédiaire de l'ambassade indienne à Berne.

L'Inde a confirmé vendredi dernier son intérêt pour la poursuite de l'entraide judiciaire. Ce rebondissement intervient à quelques jours d'une décision sur la poursuite du blocage des comptes bancaires suisses. Les audiences doivent reprendre le 3 avril devant la Chambre d'accusation de Genève.

L'affaire Bofors a éclaté en 1987 lorsque la radio suédoise a accusé des responsables du gouvernement indien, alors dirigé par Rajiv Gandhi, d'avoir accepté des pots-de-vin. La compagnie suédoise a reconnu avoir payé près de 50 millions de dollars de commission pour obtenir de l'Inde un contrat d'armement de 1,3 milliard de dollars en 1986. Les commissions auraient été versées sur des comptes bancaires en Suisse. (ats)

Economie japonaise

Plan de soutien d'urgence

Le gouvernement japonais a adopté hier un plan de relance d'urgence de la demande interne. Le plan prévoit essentiellement une augmentation des dépenses publiques au premier semestre de l'année fiscale 1992, qui débute aujourd'hui au Japon.

Le premier ministre Kiichi Miyazawa a chiffré hier à 5000 milliards de yens (près de 60 milliards de francs) le plan de relance fiscal d'urgence de l'économie nipponne adopté le jour même par son gouvernement. Les officiels du gouvernement avaient parlé jusqu'ici d'une augmentation «de plus de 4000 milliards de yens» (45 milliards

de francs). Inscrites au Budget de l'année fiscale 1992, 75% des dépenses publiques prévues seront concentrées.

Elles seront «supérieures de plus ou moins 5000 milliards de yens à celles engagées durant les six premiers mois de l'exercice 1991», a déclaré M. Miyazawa.

TAUX D'ESCOMPTE

Ce plan devrait être accompagné aujourd'hui d'un nouvel abaissement, le quatrième depuis juillet, du taux d'escompte (actuellement à 4,5%) de la Banque du Japon de 0,5 à 0,75 point, selon une source monétaire autorisée. (ats)

MINI-ANNONCES

demandes d'emploi

Dame avec permis B et expérience **CHERCHE TRAVAIL EN CUISINE.**
 ☎ 039/28 07 61, après 17 h 30 132-503847

JEUNE MICROMÉCANICIEN AVEC CFC ET DIPLÔME, cherche emploi stable. Libre tout de suite. ☎ 039/26 87 84, heures repas. 132-501528

Jeune dame cherche emploi, **COMME CAISSIÈRE OU OUVRIÈRE.**
 ☎ 039/31 73 46 dès 20 heures. 157-901089

offres d'emploi

Cherchons **COUPLE** pour nettoyages, 2 heures le soir et samedi après-midi.
 ☎ 039/28 75 50 heures repas. 132-504954

immobilier

La Chaux-de-Fonds, à louer 1.6.1992 **APPARTEMENT 2½ PIÈCES** en partie boisé, confort, prix abordable.
 ☎ 039/28 58 60 dès 19 heures. 132-504920

A louer à Renan **APPARTEMENT 2 PIÈCES** + salle de bains, cuisine. Libre le 1er mai, Fr. 340.- par mois, charges comprises. ☎ 039/63 11 86, heures repas. 132-504702

A vendre à Saint-Imier **APPARTEMENT EN PPE DE 5 PIÈCES**, cuisine agencée, balcon, 4e étage, sans ascenseur. Place de parc. Fr. 270.000.-. ☎ 039/41 13 40, le soir. 132-502262

La Chaux-de-Fonds, à louer 1.5.1992 **4½ PIÈCES**. Tout confort. Fr. 1055.- charges comprises. ☎ 039/28 78 45, soir. 132-504971

Loue, centre Le Locle, **TRÈS BEL APPARTEMENT 4½ PIÈCES**, rustique, cuisine agencée, grande terrasse, Fr. 1300.-, libre tout de suite.
 ☎ 039/26 97 75 157-901088

A louer tout de suite au Locle, **2 STUDIOS TOUT CONFORT**, Fr. 650.-.
 ☎ 038/31 60 56, repas. ☎ 077/37 28 31 157-901086

Personne convenable cherche **2 PIÈCES DANS MAISON TRANQUILLE**, centre-ouest de La Chaux-de-Fonds. Ecrire sous chiffres E 132-718424 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds 2.

cours privés

LEÇONS D'ÉQUITATION POUR PONEYS aux environs de La Chaux-de-Fonds. ☎ 039/28 32 12 132-500546

à vendre

FAUTEUIL HAUT, CHAISE À BASCULE, Sofa 2 places, guéridon. Tout en rotin teinté. Coussins. ☎ 039/23 76 64 132-504969

GRANDE TABLE EN MARBRE DE CARRARE, pied métallique. Fr. 2500.-.
 ☎ 039/23 16 27, repas. 132-504970

à acheter

Collectionneur paye Fr. 50.- **POUR CHAQUE 33 T** de Pacific Sound After-Shave ou Spot. ☎ 039/28 18 59, heures repas. 132-503404

CHERCHE EXEMPLAIRES DU JOURNAL L'IMPARTIAL DE L'ANNÉE 1950. S'adresser à Mme Schneeberger au 039/28 60 81 aux heures de bureau. 132-12101

divers

ORGANISTE anime **MARIAGES**, sociétés, bals, anniversaires, banquets, etc.
 ☎ 038/33 35 78 470-106

marché de l'occasion

OPEL REKORD E2000, automatique, crochet attelage, direction assistée, 70 000 km, expertisée, Fr. 4000.-. ☎ 039/28 72 55 157-901070

Vends **GOLF GTI 16 V**, 1989, 45 000 km. Prix à discuter. ☎ 039/26 60 01 dès 20 heures. 132-504957

Vends **RENAULT ESPACE-TXE, 1990, 20 000 KM**, Fr. 25 000.-. ☎ 039/28 70 07, repas. 132-504862

Tarif 95 ct le mot (min. Fr. 9.50)
Annonces commerciales exclues



La petite annonce. Idéale pour trouver un jardinier qui cultive vos trèfles à quatre feuilles. Petites annonces. Grands effets. Publicitas.

Luttez contre le renchérissement!

Profitez davantage des offres spéciales Migros.

La promotion-fraîcheur:

Offre spéciale du 1.4 au 4.4

Asperges vertes

de Californie



Le kg ~~7.20~~

La super-promotion:

Offre spéciale du 1.4 au 7.4

Tous les jus de fruits et nectars «Del Monte»

en bouteilles d'un litre
-.50 de moins

Exemple: Nectar d'orange

1 litre

~~7.20~~

~~7.20~~

(+ dépôt -.50)

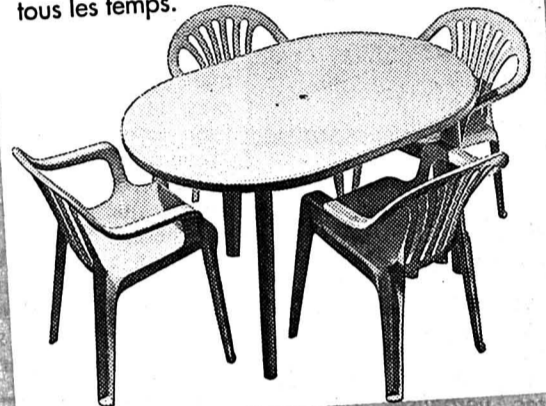


La surprise:

Ensemble table et fauteuils de jardin

1 table 130 x 85 cm, pieds démontables et 4 fauteuils monobloc, empilables, résistant à tous les temps.

90.-
 seulement



Offre spéciale du 1.4 au 7.4

Toutes les sortes de riz en paquet carton de 1 kg
-.80 de moins

Exemple: Wild Rice Mix

1 kg ~~4.50~~ **3.70**

Offre spéciale du 1.4 au 4.4

Concombres de serre importés

La pièce **-.90**

Poids minimum 400 g

Offre spéciale du 1.4 au 7.4

Jambon cru au détail ou emballé sous vide

Les 100 g ~~5.90~~ **4.50**

Multipack du 1.4 au 7.4

Tous les Bifidus aux fruits en gobelet de 150 g
-.20 de moins

Exemple: Mangue

150 g ~~7.75~~ **-.55**
 (100 g -.36.7)

A partir de 2 gobelets au choix

Offre spéciale du 1.4 au 7.4

Farce pour vol-au-vent en boîte

410 g ~~3.10~~ **2.50**
 (100 g -.61)

810 g ~~5.70~~ **4.50**
 (100 g -.55,6)

Offre spéciale du 1.4 au 4.4

Oranges Jaffa Shamouti d'Israël

Jaffa

Le cabas de 2-3 kg, le kg **1.80**

Le filet de 1 kg env., le kg **1.90**

Offre spéciale du 1.4 au 18.4

Oeufs importés Classe A

La boîte de 10 ~~2.30~~ **1.80**

Offre spéciale du 1.4 au 7.4

Cordon-bleu de poulet surgelés

2 pièces 250 g ~~4.-~~ **3.20**
 (100 g 1.28)

«Del Monte» a 100 ans!!!
En exclusivité à Migros depuis 60 ans!!!

Multipack jusqu'au 21.4

Pêches, cocktail de fruits, poires, ananas et abricots en boîtes de 820 g-850 g
-.60 de moins l'une

Exemple: poires

825 g (Eg.=460 g)

~~2.40~~ **1.80**
 Eg. (100 g -.39,1)

A partir de 2 boîtes au choix

Offre spéciale du 1.4 au 7.4

Huile comestible et huile de colza

1 litre ~~4.-~~ **3.40**

Offre spéciale du 1.4 au 7.4

Toutes les tourtes glacées Midor en emballages de 530 g-620 g **1.80 de moins**

Exemple: Tourte Forêt-Noire

620 g ~~8.30~~ **6.50**
 (100 g 1.04,8)

Offre spéciale du 1.4 au 7.4

Crème pour le café UHT

brique 1/2 litre ~~3.10~~ **2.50**
 (1 dl -.50)

brique 2,5 dl ~~1.75~~ **1.45**
 (1 dl -.58)

Offre spéciale du 1.4 au 7.4

Gruyère 1a salé

Le kg ~~19.70~~ **16.-**

Chrysanthèmes à petites fleurs



Le pot **3.-**

MIGROS

Jusqu'au samedi 4 avril

Coquelets

frais, «TANTE JULIE», de France

PIÈCE ENV. 600 g

Kg ~~12.50~~ **9.80**

Jusqu'au samedi 4 avril

Salami

«GROTTINO RUSTICO», PRONTO, coupé en tranches

Barquette de 120 g env.

Kg ~~34.-~~ **28.-**

Jusqu'au samedi 4 avril

Rôti ou ragoût de veau

FRAIS, POITRINE

Kg ~~19.-~~ **15.-**

Rôti de veau

COLLET, FRAIS

Kg ~~26.-~~ **22.-**

MIGROS

Allemagne: cascade de démissions suite au scandale de la vente de chars à la Turquie

Ministère de la défense décapité

Le ministre allemand de la Défense, Gerhard Stoltenberg, a présenté hier sa démission, victime de l'affaire de la vente illégale de chars à la Turquie, qui a pris les proportions d'un des plus graves scandales affectant l'industrie militaire allemande depuis des années.

Le chancelier Helmut Kohl, qui a accepté la démission du ministre allemand de la Défense, a également annoncé lors d'une conférence de presse commune que deux collaborateurs de haut rang de M. Stoltenberg - Ottfried Hennig et Willy Wimmer - avaient aussi démissionné.

Lundi, M. Stoltenberg avait affirmé que le numéro trois du ministère, Wolfgang Ruppelt, assumait la responsabilité de ce scandale et prenait une «retraite anticipée». Le ministre lui-même avait alors dit n'avoir aucune intention de partir.



Quelques chars en Allemagne

Ceux-ci ont été abandonnés par l'ex-armée soviétique qui s'est retirée de l'ancienne RDA.

REMPLAÇANT DESIGNÉ

M. Kohl a annoncé qu'il recommandait au président Richard von Weizsäcker la nomination

à la place de M. Stoltenberg de Volker Ruehe, 49 ans, secrétaire général de l'Union chrétienne-démocrate (CDU du chance-

lier). Le chef de l'Etat devrait accepter automatiquement.

L'affaire prend son origine dans le gel décidé en novembre

par la commission du Budget du Bundestag des fonds destinés à la livraison de 15 chars Léopard à la Turquie, en raison des attaques contre les Kurdes. Mais la société allemande chargée de la réfection et de l'envoi des chars n'avait apparemment pas été informée de cette mesure et les blindés avaient été acheminés en Turquie.

CESSATION DE LIVRAISON

Ce scandale a pris de l'ampleur depuis que la Turquie a lancé voilà une dizaine de jours une violente attaque contre les rebelles séparatistes kurdes dans le sud-est du pays.

Le gouvernement allemand a accu depuis ses pressions, en décidant notamment la semaine dernière de cesser tout envoi d'armes à la Turquie, pourtant son alliée au sein de l'OTAN, en accusant Ankara d'utiliser des armes allemandes dans ses attaques contre les Kurdes. Les Turcs démentent. Une telle mesure était réclamée depuis longtemps par certains secteurs en Allemagne, qui fournissent des armes à la Turquie depuis 1964. (ap)

BRÈVES

Avignon

Fait d'hiver

La police municipale d'Avignon recevra avec «la plus grande bienveillance» les réclamations d'automobilistes verbalisés dans le centre de la ville lundi. Et pour cause: la majorité des horodateurs étant restés à l'heure d'hiver, il était en fait impossible d'acquiescer son droit de stationnement...

Vaucluse

Un Boeing perd deux réacteurs

La soixantaine de gendarmes, qui procédaient à des recherches depuis hier matin pour retrouver deux réacteurs perdus en vol par un Boeing nigérian en difficulté dans une zone entre le sud de la Drôme et le nord du Vaucluse, ont interrompu leur mission vers 18 h 30. Vers 10 h 30, ce Boeing 707, avion cargo nigérian assurant une liaison entre Kano (Niger) et Luxembourg, avait dû atterrir en catastrophe sur la base militaire d'Istres.

Télévision romande

Journée européenne

La Télévision suisse romande (TSR) consacre cette journée à l'Europe. Elle diffuse aujourd'hui en direct de Bruxelles les télé-journaux de midi et du soir, ainsi que l'émission «Le grand chambardement». Il s'agit de l'une des plus grandes opérations informatives jamais réalisées par la TSR à l'étranger.

Euronews

Semi-défection de ARD et ZDF

Les chaînes allemandes ARD et ZDF n'assisteront pas financièrement «Euronews», le projet de chaîne européenne d'informations, du moins en 1993. Cependant, «Euronews Development» a réaffirmé que «le projet bénéficie du support de l'ensemble des radiodiffuseurs européens membres actifs de l'UER».

Hongrie

Geste désespéré

Un chauffeur de taxi de 42 ans s'est immolé par le feu, lundi soir devant le Parlement hongrois, après avoir laissé un billet indiquant clairement que son geste était motivé par sa situation économique. Le désespéré a succombé sur place. La moitié de la population hongroise vivrait sur le seuil ou au dessous du seuil de pauvreté.

Tensions en Tchétchénie

L'état d'urgence est décrété

La garde nationale, fidèle au président indépendantiste tchétchène Djokhar Douaïev, a repris hier soir l'immeuble de la radio-télévision à Grozny, la capitale de Tchétchénie. Cinq personnes au moins auraient péri dans cette attaque. Des opposants à M. Douaïev s'en étaient emparés le matin. L'état d'urgence a, d'autre part, été décrété par le parlement dans toute cette république du sud de la Russie.

Le parlement tchétchène a voté des «pouvoirs exceptionnels» au président Douaïev, jusqu'à la stabilisation de la situation.

Des partisans armés de l'opposition avaient pris le contrôle des locaux de la télévision dans la matinée. Les combattants de l'opposition ont eu «deux fois plus» de morts et de blessés que la garde nationale, selon un des

dirigeants de la garde fidèle au général Douaïev.

La garde nationale a engagé des blindés d'assaut ainsi que des lance-roquettes pour reprendre le bâtiment de trois étages, qui se trouve dans le parc Tchekhov, dans le centre de la ville.

SITUATION TRÈS TENDUE

A Grozny, la situation est «très tendue». Les partisans de l'opposition sont dispersés en ville. Une dizaine d'entre eux ont été arrêtés et emmenés à l'intérieur du bâtiment du parlement. Selon l'agence TASS, les hommes de la garde nationale tentent d'empêcher les lynchages par la foule rendue furieuse et qui est rassemblée depuis le matin sur la place de la Liberté.

Le coup de force de l'opposition contre la télévision a provoqué des ralliements en faveur du

général Douaïev. En novembre dernier, le président indépendantiste était sorti victorieux d'une confrontation avec le président russe Boris Eltsine qui avait tenté de décréter l'état d'urgence en Tchétchénie pour ramener cette république dans le giron de la Russie.

ACCUSATIONS CONTRE MOSCOU

Le président du Parlement, Hussein Akhmadov, a déclaré qu'il s'agissait d'une tentative de coup d'état appuyée par «certains cercles de l'armée russe». Selon lui, plus de 200 blindés russes ont été déployés dans la région.

La Tchétchénie est une des deux régions autonomes qui ont refusé de signer hier (voir encadré) le nouveau traité de la Fédération de Russie proposé par Boris Eltsine. (ats, afp, reuter)

Nouveau traité pour la Russie

Les représentants de 18 des 20 républiques autonomes de Russie ont signé hier le nouveau traité de la Fédération. Seuls le Tatarstan et la Tchétchénie, qui revendiquent leur indépendance, n'ont pas signé.

«La Russie a été, reste et restera entière. Le cours de notre histoire ne sera pas interrompu»,

s'est félicité Boris Eltsine. Le nouveau traité accorde des droits et pouvoirs plus étendus aux républiques, territoires, régions et districts de la Fédération de Russie - qui comprend 148 millions d'habitants, plus de 100 ethnies et s'étend sur 17,07 millions de km², 31 fois la France - tout en les maintenant au sein de la Fédération. (ap)

Crédits pour l'Europe de l'Est

La Berne fédérale donne un coup de frein

La situation précaire des finances fédérales freine l'élargissement rapide de l'aide à l'Europe de l'Est que souhaitait Berne.

Jenoe Staehelin, directeur de la Division politique I du Département fédéral des Affaires étrangères (DFAE), pense toutefois qu'il est possible de corriger le tir. Jusqu'en automne, le Conseil fédéral demandera un nouveau crédit au Parlement pour venir en aide à la Communauté des Etats indépendants (CEI).

Le premier crédit de programme de 250 millions de francs, destiné à la Pologne, la Hongrie et la Tchécoslovaquie, a été épuisé. En janvier dernier, le Parlement a approuvé un deuxième crédit de programme de 800 millions d'une durée d'au moins trois ans pour renforcer la coopération avec les Etats d'Europe centrale et orientale.

Il n'est actuellement pas certain que cette collaboration puisse être rapidement renforcée avec ces 800 millions. En raison de la situation critique des fi-

nances fédérales, seul un montant de 500 millions sera libéré pour les paiements d'ici à fin 1995. 100 millions sont prévus pour cette année et 1993, 150 millions pour chacune des deux années suivantes. Il n'est pas encore établi quand le solde de 300 millions sera disponible.

En attendant, l'aide d'urgence se poursuit. A la demande de la Croix-Rouge suisse, 500 tonnes de céréales seront achetées au cours des deux prochains mois en Hongrie et livrées à l'Albanie. (ap)

La France condamnée par Strasbourg

Requête d'un hémophile

La France a été condamnée hier par la Cour européenne des droits de l'homme de Strasbourg, pour n'avoir pas examiné «dans un délai raisonnable» la demande d'indemnisation d'un hémophile français contaminé par le virus de sida. L'Etat devra verser 150.000 FF (environ 38.000 francs suisses) aux parents du jeune homme.

L'hémophile, dont l'anonymat a été préservé, est décédé en février dernier, mais ses parents se sont substitués à lui, comme la Cour les y autorise.

Le requérant avait été contaminé entre septembre 1984 et janvier 1985, lors de transfusions subies dans un hôpital parisien. Estimant ce préjudice dû au «retard fautif de l'administration», il avait déposé une demande d'indemnisation à l'Etat. Cette demande avait été rejetée.

Après plusieurs recours auprès de la justice française, il avait saisi la Commission des droits de l'homme en février 1991. Les magistrats européens ont estimé qu'une «diligence exceptionnelle» s'imposait en la matière. (ats, afp)

Les Albanais de Macédoine réclament leur autonomie

Manif monstre

Cinquante mille Albanais de Macédoine ont manifesté hier à Skopje, capitale de la Macédoine, pour réclamer leur autonomie au sein de la république qui brigue son indépendance auprès de la CE.

«L'indépendance oui, mais pas sans les Albanais», ont scandé les manifestants venus de toute la Macédoine. Le président du Parti de la Prospérité démocratique (PDP, albanais) Nevzet Halili a déclaré que son parti «n'est pas contre l'indépendance de la Macédoine, à condition que les Albanais y ob-

tiennent l'autonomie culturelle et territoriale».

Les Albanais de Macédoine demandent à participer aux négociations sur l'avenir de la république, appellent les responsables macédoniens à soutenir une modification de la constitution, et demandent à être représentés proportionnellement dans toutes les communes, au sein de l'armée et de la police.

Les Albanais majoritaires en Macédoine occidentale représentent environ 21 % des quelque deux millions d'habitants de cette ancienne république yougoslave. (ats)

Espagne: évasion du chef présumé du GRAPO

La fille de l'air

Fernando Silva, chef présumé de l'organisation terroriste d'extrême-gauche GRAPO, s'est évadé hier de sa prison de Grenade.

Arrêté en septembre, suspecté notamment d'avoir organisé l'enlèvement d'un homme d'affaires en octobre 1990, il attendait d'être jugé.

«Le détenu a percé un trou de 30 cm de diamètre et de 70 cm de profondeur dans le mur de sa cellule et a sauté dans la cour puis a gagné le toit d'un autre bâtiment», a déclaré le directeur

de la prison, M. Andres Puga. La police a établi des barrages dans toute la ville.

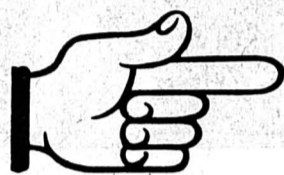
Le GRAPO (groupe de résistance antifasciste du 1er octobre) serait notamment responsable de 12 assassinats de policiers et de plus de 30 attentats à l'explosifs principalement durant sa période la plus active en 1976-1977.

La plupart des membres de l'organisation ont été arrêtés à la fin des années 70 et au début des années 80. Cet hiver, le GRAPO a toutefois fait sauter un gazoduc à Saragosse. (ap)

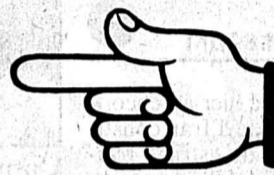
AUJOURD'HUI **13**^{ème} **ANNIVERSAIRE**
ans au service de la qualité
SALONS OFFERTS AUX
PREMIERS VISITEURS!

**CE SOIR... DEMAIN SOIR...
 VENDREDI SOIR... et SAMEDI SOIR...
 notre exposition sera ouverte jusqu'à** **22 HEURES**

La Chaux-de-Fonds
 Serre 65
 Tél. 039/23 14 60



BARTO
meubles



*Une petite
 attention
 sera remise
 à chacun!*

V. Bartolomeo

470-371

AUTOS - MOTOS - VELOS

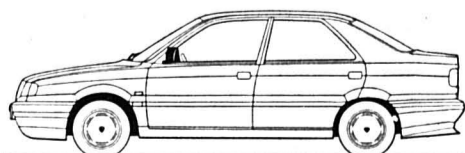


COOL.

**POUR PEU QUE VOUS VOUS
 ENFLAMMIEZ POUR UNE
 LANCIA DEDRA 2.0, NOUS VOUS
 FAISONS CADEAU DE LA
 CLIMATISATION AUTOMATIQUE.**

Un cadeau de Fr. 2700.-, ça n'est pas rien. Mais cela correspond à une voiture comme la Lancia Dedra. Car elle est de celles qui ne sont pas avares de leurs charmes: cette berline compacte se distingue par l'élégance de ses formes, sa technique d'avant-garde,

ses matériaux de choix et l'exclusivité de son équipement. Et voici qu'elle y ajoute encore une climatisation entièrement automatique. Ce qui n'étonnera personne de la part d'une voiture qui, justement, ne laisse froid personne. Prenez l'été en fraîcheur!



Offre valable pour: la Lancia Dedra 2.0 i.e., 112 ch, 195 km/h (en version automatique également), la Lancia Dedra 2000 turbo, 162 ch, 215 km/h et la Lancia Dedra integrale, 169 ch, 215 km/h. 6 ans de garantie anticorrosion. Financement et leasing avantageux par Fiat Crédit SA.



Le personnel de l'ambassade iranienne en Suisse ne pourra plus quitter sans autorisation le périmètre de la ville fédérale

Berne durcit le ton

Le ton se durcit entre Berne et Téhéran. Le Département fédéral des Affaires étrangères (DFAE) a signifié hier à l'ambassadeur d'Iran à Berne que le personnel de l'ambassade ne pouvait quitter sans autorisation le périmètre de la ville fédérale. Aucune précision n'a par ailleurs été obtenue concernant l'arrestation à Téhéran de l'homme d'affaires suisse Hans Buehler.

Berne
François NUSSBAUM



L'ambassade d'Iran à Berne

Le personnel diplomatique devra dorénavant obtenir une autorisation pour quitter la ville fédérale. (Keystone)

LÉGALITÉ ABSOLUE

Berne agit en outre «dans l'esprit de la légalité la plus absolue» puisqu'elle s'appuie sur la Convention de Vienne sur les relations diplomatiques entre Etats, a ajouté le porte-parole. Il

a précisé que les déplacements étaient limités à un rayon de 40 km autour du centre de Berne.

La mesure concerne le corps diplomatique, le personnel administratif, technique et de service, en possession d'un passe-

port iranien. Au total, 13 personnes. Des exceptions pourront être octroyées de cas en cas, sur présentation d'une requête.

PAS DE RÉPONSE

Au nom du DFAE, l'ambassadeur Pierre-Yves Simonin a, par

ailleurs, demandé une nouvelle fois au représentant iranien les motifs de l'arrestation, le 19 mars à Téhéran, de l'homme d'affaires suisse Hans Buehler. Un droit de visite et de protection consulaire a également été réclamé. Aucune réponse n'a été fournie. Selon le quotidien iranien Kayhan, Hans Buehler entretenait des relations illégales avec des membres des forces armées. F.N.

Mystère!

Hans Bühler, l'homme d'affaires suisse emprisonné à Téhéran, est un spécialiste du codage de chiffres. Il a travaillé dans ce domaine depuis sa jeunesse, a affirmé hier soir la télévision alémanique DRS. Après un apprentissage de télégraphiste aux PTT, il a été opérateur radio dans la marine, puis pour le CICR.

Depuis 15 ans, Hans Bühler est employé par la maison zougnoise Crypto AG qui fabrique des systèmes de codages de chiffres. Les systèmes de codages étant utilisés avant tout par l'armée, il est étonnant que les autorités iraniennes reprochent aujourd'hui à M. Bühler d'avoir eu des contacts avec leurs forces militaires. (ats)

1er avril 1943 - Trois ballons incendiaires survolent la ville de Zurich. Ces engins transportant du soufre et du phosphore explosent en cas de choc avec le sol. Il s'agit d'aéronefs d'origine britannique lâchés sur le sud de l'Allemagne et dans l'est de la France. On a également constaté la chute de ballons à Saint-Loup (VD) et à Schlag (VD).

BRÈVES

Aérodrome de Lugano Avion accidenté

Un avion de type Citation a débordé de la piste hier soir lors de son atterrissage à l'aérodrome de Lugano-Agno. L'incident n'a fait que des dégâts matériels, a indiqué la direction de l'aérodrome.

Heures chômées

Plus de deux millions

Le chômage partiel a augmenté de 8,9% en février. 42.555 personnes étaient touchées, soit 3470 de plus qu'en janvier. Le cap des deux millions d'heures chômées a été dépassé, ce qui correspond à une progression de 21,1% par rapport au mois précédent, a communiqué hier l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail (OFIAMT).

Argovie

Tireur fou

Un tireur fou a tenu en haleine les habitants de Lengnau (AG) lundi soir. L'homme âgé de 29 ans a d'abord menacé de tuer sa femme et ses enfants, a communiqué la police cantonale argovienne hier. Ivre, il a ensuite tiré avec un fusil de chasse, d'abord sur un représentant de l'ordre, puis sur deux passants, alors qu'il tentait de s'enfuir. Mais le tireur n'a atteint personne. Il a été arrêté peu après.

Mgr Haas

«Intolérable»

Wolfgang Haas est devenu «intolérable», en tant qu'évêque, pour les responsables de l'église catholique du canton de Zurich. Selon un communiqué publié hier par le bureau du Synode catholique romain zurichois (Parlement), la situation dans l'évêché de Coire, en constante dégradation, ne changera pas tant que Mgr Haas reste évêque.

Fermeture du parc Kocher

La tension monte

La fermeture du parc Kocher s'est effectuée en «douceur» dans la nuit de lundi à hier. Elle était fixée à 23 heures. La police a toutefois préféré ne pas intervenir avant le départ des toxicomanes. Le parc a été fermé hier, à 1 heure. Mais le réveil a été douloureux. Les structures d'accueil sont surchargées.

Barrage de Cleuson-Dixence: EOS met le WWF au pied du mur

Consommation d'électricité en hausse

L'Energie de l'Ouest-Suisse (EOS) a demandé hier au WWF suisse de retirer avant le 13 avril son recours au Tribunal fédéral contre le projet Cleuson-Dixence et de s'engager à collaborer à la réalisation des lignes 380 kV nécessaires au transport de l'électricité. Si c'est oui, elle ouvrira 5 millions de francs de crédits pour des travaux d'utilité publique et de réinsertion de chômeurs en Valais.

EOS a fait cette proposition à Lausanne, à l'occasion de son assemblée générale. La société déplore trois retards préjudiciables à l'approvisionnement de la Suisse en courant: 16 ans pour construire la moitié seulement de la ligne 380 kV Galmiz-Verbois, 10 ans de procédures pour Hydro-Rhône et 2 ans de blocage du réaménagement hydro-électrique de Cleuson-Dixence (VS).

M. Christophe Babaiantz, président de la direction d'EOS, a annoncé la double opposition de sa société à la révision de la loi fédérale sur la protection des eaux et à l'initiative populaire «pour la sauvegarde de nos eaux», soumises à la votation fédérale du 17 mai prochain.

La loi révisée provoquerait pour l'EOS des pertes de production de 10 à 15% à dater de 1998 et, plus grave, l'initiative entraînerait des pertes de 35% dans un délai de deux ans seulement, affirme la société.

Depuis plusieurs années, EOS doit compléter ses ressources propres en achetant à l'étranger d'importantes quantités d'électricité, notamment nucléaire et en particulier à Electricité de France.

Durant l'exercice 1990-1991, la consommation d'électricité des réseaux EOS a franchi pour la première fois le seuil des 7 milliards de kWh; l'augmentation a atteint 3,7%, contre une moyenne suisse de 2,6%. La société a tiré 4,2 milliards de kWh de ses propres aménagements hydrauliques et des centrales nucléaires auxquelles elle participe en Suisse et à l'étranger (3,6 milliards en 1989-1990). (ats)

Limiter ou couper!

La Confédération envisage de réduire drastiquement la consommation individuelle d'électricité en Suisse. Le Département des transports et de l'énergie (DFTCE) prévoit en effet de créer, pour chaque foyer, une limite de kilowattheures à ne pas dépasser annuellement.

Chaque ménage pourra s'approvisionner en électricité jusqu'à concurrence de 3500 kWh par an. Dès que cette limite sera atteinte, l'électricité sera coupée pour l'usager jusqu'à l'année suivante.

Le DFTCE prévoit toutefois des exceptions pour les foyers qui comptent des enfants en bas âge. En cas de «surconsommation» d'électricité, il leur sera possible d'obtenir quotidiennement suffisamment de courant pour chauffer les biberons et les bains des marmots.

Le «Temps des Affaires»

Un baptême horloger

L'horlogerie suisse a le délicat privilège d'inaugurer le nouveau navire lancé ces prochains jours par le «Temps stratégique» à l'occasion de ses dix ans d'existence.

Premier de deux numéros spéciaux prévus pour cette année, le «Temps des Affaires», dont la sortie est annoncée pour ce début du mois d'avril, consacre en effet toute sa première partie à scruter l'avenir de cette branche «haut de gamme» de l'industrie suisse d'exportation. Un destin évoqué par une brochette de spécialistes, l'éditorial étant notamment signé par Gil Baillod,

éditeur et rédacteur en chef de «L'Impartial».

Destiné, dans un premier temps en tout cas, à remplacer les numéros spéciaux généraux du «Temps stratégique», le «Temps des Affaires» souhaite à la fois familiariser les non-spécialistes aux arcanes de l'économie et à ses aléas, tout en servant de références aux businessmen, ou women.

Un défi qui est tout à fait dans les cordes de la rédactrice en chef Carole Lambelet qui, avec la collaboration de Marian Stepczynski, prend les rênes de cette nouvelle publication, dirigée par Claude Monnier. (Imp)

La «Swatch»: No 100.000.000

La cent millionième «Swatch» sortira de la chaîne automatique, à Granges, le mardi 7 avril à... 8 h 30! C'est du moins ce que permet de calculer la gestion particulièrement rigoureuse de cette montre qui a défié tous les standards traditionnels de l'horlogerie. Cela fera un bon sujet de discussion à Bâle, puisque cette cent millionième «Swatch» tombera, comme par hasard, au milieu de la Foire européenne de l'Horlogerie. M. Nicolas Hayek, président de la SMH, sera à Granges pour signer sa montre-vedette au destin aussi fabuleux que le sien. (B)

Nouvelle Lemania

Breguet majoritaire

La manufacture d'horlogerie Nouvelle Lemania de la Vallée de Joux a fait le ménage parmi ses actionnaires. La majorité de son capital se trouve désormais entre les mains de Breguet, l'un de ses principaux clients. Président du Conseil d'administration, M. Claude Burkhalter conserve le reste des actions.

«L'arrivée de Breguet est la meilleure solution pour maintenir l'indépendance de Nouvelle Lemania», a affirmé M. Burkhalter. Le groupe Cartier, no-

tamment, était sur les rangs. La manufacture de mouvements mécaniques pour montres et chronographes de haut de gamme va rester le fournisseur de plusieurs marques de haut niveau.

Condamnée à la fermeture, Lemania avait été reprise en 1981 par Claude Burkhalter, alors directeur administratif et financier.

De 1981 à 1992, ses effectifs ont passé de 68 à 240 personnes. (ats)

Deuxième Salon Cartier

«A Genève pour toujours»

Le deuxième Salon international de la haute horlogerie (SIHH) a ouvert ses portes hier à Genève au monde restreint des clients du groupe Cartier, de Gérald Genta et de Franck Mueller. C'est donc principalement les marques Cartier, Piaget et Baume et Mercier qui présentent à Genève, en avant première mondiale, leurs dernières créations.

Quelque 3500 clients sont attendus cette année contre 2500 l'an dernier, a indiqué Alain-Dominique Perrin, PDG du groupe Cartier International, à l'inauguration du Salon. Le nombre total de visiteurs devrait croître de 60% par rapport à l'an dernier et offrir environ 5000 nuitées à la cité de Calvin.

Les ventes réalisées pendant le Salon devraient augmenter de 20 à 25% par rapport aux 420 millions de francs de chiffre d'affaires réalisés en 1991. Des pièces d'horlogerie et des bijoux d'une valeur de 100 millions de francs sont exposés dans les vitrines.

«La haute horlogerie est à Genève pour longtemps et même pour toujours», a indiqué M. Perrin devant des représentants du canton et de la Ville.

L'an dernier le groupe Cartier a réalisé trois fois plus d'affaires à Genève qu'à Bâle.

Avec un chiffre d'affaires consolidé de quelque 2 milliards de francs en 1991, le groupe Cartier est le premier joaillier-bijoutier du monde. (ats)

Foire industrielle de Hanovre

Deux cent Suisses

Plus de 200 exposants suisses participeront à la Foire de Hanovre, qui ouvre ses portes dès aujourd'hui et jusqu'au 8 avril. La Suisse est au troisième rang des nations présentes à la plus grande foire industrielle du monde. Cette forte participation de la Suisse n'est pas seulement due à «l'intégration économique

accrue de l'Europe mais aussi à l'importance toujours plus grande de la CE, dont les pays membres absorbent le gros des exportations helvétiques», selon l'OSEC. Une exposition d'innovations primées, «Technologies-tandort Schweiz», sera un des points marquants de la participation suisse. (ats)

DENNER SUPERDISCOUNT

Suchard Oeuf Lovely

200g

Prix
indicatif
12.-

7.95



Lait UHT

4x1 litre
7.40

6.65



Hit
contre le
renchérissement

T-Shirts unis

TRIOPACK

- 100% coton
- col rond
- 3 couleurs différentes par emballage
- Tailles: S-XL

9.95

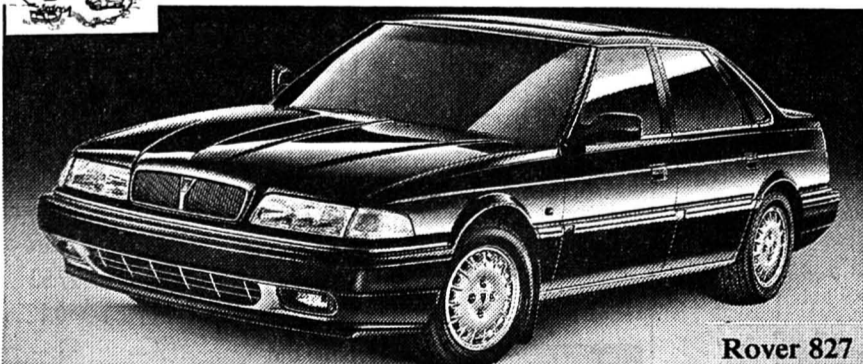


Nous sommes toujours plus avantageux!

la plupart des offres sont également disponibles chez les détaillants indépendants DENNER-satellites!

ROVER

Pour tous ceux qui aiment des voitures sortant du lot, les modèles Rover 216 et 827 vous attendent à Autos-Loisirs du 2 au 5 avril à Polyexpo.



Rover 827



GARAGE BÉRING ET CO

Fritz-Courvoisier 34 - 2300 La Chaux-de-Fonds - ☎ 039/284 280

470-121

VAC

AUTOS ET LOISIRS

du 2 au 5 avril

A POLYEXPO

OUVERT JUSQU'À 22H

ENTRÉE LIBRE



**MEUBLES DE JARDIN
CAMPING - PLEIN AIR**



132-12072

**école-club
migros**

RUE JAQUET-DROZ 12
2300 LA CHAUX-DE-FONDS
039/ 23 69 44

COURS du MERCREDI

dès le 22 AVRIL 1992

LANGUES

ESPAGNOL	Débutants	19h-20h
FRANCAIS	Moyens	18h30-20h
RUSSE	Moyens	18h-19h

28-92

MODE

Mannequins à la «récré»

MARIN... AMÉRICAIN

Ambiance sportive façon nautique ou campus américain. Des coloris marins lavés et passés, indigo, rouge, vert, gris chiné et écru pour un style simple et confortable. Un bon basique à base de cotons plats et nets, assouplis par les finissages de molletons, de jerseys, de nylons et d'enduits pour la protection. Des rayures bicolores de toutes tailles. Des graphismes simples : pois, drapeaux, lettres et chiffres. Une panoplie qui se développe en parkas, blousons, pantalons droits et bermudas bien surpiqués à associer aux sweats (toujours à capuche) et chemises bowlings.



«Quand j's'rai grand, j's'rai sérieux. Maint'nant, chez H & M, j'me marre...»



SOLEIL PRIMITIF

Inspiration africaine en coloris végétaux et neutres - tabac, safran, olive, mastic - cohabitant avec les vifs éclatants soufflés des mers du sud - orange, fuchsia, émeraude, tilleul - pour assouvir les envies d'évasion. Les cotonnades estivales se mélangent aux toiles et gabardines pigmentaires lavées et délavées. Le jeans écru s'associe aux marrons colorés. Les imprimés figuratifs ou primitifs, les batiks illustrent tout un folklore ethnique. A vivre en sahariennes, blousons, combinaisons et pantalons militaires, tee-shirts écourtés, paréos et bloomers.



«Vas-y, danse... Habillées «Jojo» chez Manor/La Placette, on profite du soleil.»

«Si la température monte, je noue ma chemise... BaLaFon a prévu un été torride.»



«Moi aussi, j'aime rire. Mais pas trop fort, Maman a dit en mettant ma robe Baby Dior.»

Accordés à Papa-Maman, ou déjà indépendants, les mômes vivront la mode de l'été en quatre ambiances. Sport et tradition, ethnique et exotique, jeans douceur, rétro et naïf. De quoi jouer les mannequins à la «récré».

Paradoxes pour cet été. La mode, gaie, colorée, tonique aura aussi des accents romantiques, naturels, écologiques. Une silhouette inspirée du sportswear américain traditionnel, d'un style marin (eh ! oui, encore !) lavé et passé, de la campagne ou des années 60. L'esprit passé s'exprimera sur des bases unies, vieilles, lavées, bleachées, stonées ou teintées en pigmentaire. Le style naïf apprécie la fraîcheur des vichys, des imprimés fleuris, des dessins «jardins». Folklore ethnique avec des coloris végétaux et des motifs primitifs pour assouvir les envies d'évasion. Le sportswear, toujours aussi prisé, prédomine cette saison avec son style simple, fonctionnel et confortable. Tandis que les petites filles s'offrent une offensive de charme.

JEANS DOUCEUR

Simplicité campagnarde, ambiance «Early America» pour un style proche de la nature, en gamme douce et fanée. Amande, maïs, rose thé, lavande et foin se mêlent aux bleus délavés. Le jeans se vit usé, passé, vieilli. Denim, chambray, rayures coutils ou matelas. Des mini-fleurs à l'ancienne, des dessins patchworks et des carreaux torchons accentuent le romantisme de la tendance. Les vêtements costauds et fonctionnels (jeux de surpiqures et de découpes), salopettes et vestes de travail en tôle s'opposent à un style très féminin avec des robes tabliers et des jupons de petites filles sages.



«Le confort du jeans et des joggings coton, c'est plus sport. Et 'y a plein de couleurs dans la collection IKKS Compagnie.»



«Des pois, des raies, du jeans noir, ça fait rock. En sortant de chez Schild, on ira danser.»

FANTAISIE RÉTRO

Inspiré des années 60, un thème ludique très fantaisie. Fraîcheur des coloris acidulés - vert menthe, rose vif, orange - et de vifs primaires - rouge, bleu, vert et beaucoup de blanc - soulignés graphiquement de blanc et de noir. Vichy, imprimés fruits, légumes sur fond blanc, maxi fleurs et impressions Pop Art éclatantes. Le stretch se glisse partout, associé aux cotons légers, aux piqués, aux popelines et aux fins jerseys. Charme et gaité pour petites filles délurées et espiègles. Silhouette trapèze ou près du corps. Minijupes et corsaires, robes bain de soleil, barboteuses et combi-shorts.



«Pour le rock, j'suis trop p'tit, mais avec Mickey, j'vais jouer et bien rigoler. Merci H & M.»



**B O N N E
A F F A I R E**

360

4 saisons 160 x 210 cm



22.- Oreiller, 850 g plumes neuves de canard, grises. Déplumé en machine. 65 x 65 cm

Duvet double «4 saisons», duvet neuf d'oie, blanc, 90%. Déplumé en machine. Duvet A 500 g/Duvet B 600 g. 160 x 210 cm

Tous nos duvets et nos coussins sont garnis de plumes et de duvets d'oies et de canards, déplumés à l'état non vivant.

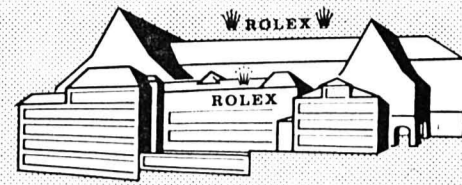
32.- Oreiller long, 1,4 kg plumes neuves de canard, grises. Déplumé en machine. 65 x 100 cm



52-A-9204

Bienne • Ecublens • Fribourg • Genève • La Chaux-de-Fonds • Lausanne • Martigny • Neuchâtel • Petit-Lancy • Sion • Vevey • Yverdon

OFFRES D'EMPLOI



ROLEX
BIENNE

Si vous manifestez de l'intérêt à la réalisation de produits de haut de gamme, nous vous proposons l'emploi suivant dans notre Service fabrication, secteur ébauches

mécanicien-régleur

Tâches:

- mise en train, surveillance, réglage et entretien d'un groupe de machines-transferts et d'automates;
- assurer la qualité et la production.

Nous souhaitons:

- titulaire d'un CFC ou équivalent;
- expérience dans le domaine de la fabrication des composants horlogers;
- aptitude à assumer des responsabilités.

Nous offrons:

- place stable;
- traitement selon qualifications;
- horaire libre et vacances à la carte;
- prestations d'une entreprise moderne.

Les personnes intéressées sont priées d'adresser leur offre avec curriculum vitae au service du personnel de la MANUFACTURE DES MONTRES ROLEX SA, La Haute-Route 82, case postale, 2501 Bienne, ☎ 032/28 44 44. 6-2269

ET SI NOUS PARLIONS D'AVENIR?

Découvrons ensemble...

- Pourquoi nos collaborateurs ont autant de succès;
- Comment vous pouvez chez nous planifier librement vos journées de travail;
- De quel soutien bénéficient nos collaborateurs;
- Comment fonctionne la formation;
- Pourquoi nos produits et prestations sont si appréciés;
- Et... pourquoi nous avons du plaisir à exercer notre profession.

Nous cherchons un collaborateur au service externe pour un secteur de La Chaux-de-Fonds

Si vous avez de l'ambition et la volonté de réussir, écrivez-nous ou appelez un de nos chefs de vente M. P. De Tomi et M. C. Gern, au 038/25 17 16

Rentenanstalt



Swiss Life



Promenade-Noire 1
2001 Neuchâtel
Agence générale
Urs Wippermann

CONFIANCE EN L'AVENIR

132-470

L'annonce, reflet vivant du marché

Vous ennuyez-vous entre 4 murs?

A notre kiosque, la 4ème paroi est ouverte sur la vie. Si vous désirez renouer le contact avec le public, un job de

Vendeuse à temps partiel

pour env. 15 - 20 heures par semaine à notre point de vente à la gare de St-Imier, vous en offre la possibilité. Madame Isler, tél. 039/41 28 68 vous informe volontiers sur les nombreuses possibilités.

k kiosk

Un' impresa del gruppo Merkur SA

MUSÉE INTERNATIONAL D'HORLOGERIE

LA CHAUX-DE-FONDS SUISSE

cherche pour entrée au plus vite ou à convenir:

surveillants (es)

à temps partiel (par rotation), week-end compris, ainsi que pour nettoyages tous les lundis.

Faire offre au Musée international d'horlogerie. Case postale 331 2301 La Chaux-de-Fonds

132-12406

OFFRES D'EMPLOI

EMPLOIS

FÉDÉRAUX

Extrait du bulletin des places vacantes de la Confédération. L'«Emploi» paraissant chaque semaine, est édité par l'Office fédéral du personnel. On peut s'y abonner auprès de l'imprimerie Stämpfli + Cie SA, case postale, 3001 Berne (n° de tél. 031/276342), en versant d'avance le montant de l'abonnement sur le compte de chèques postaux 30-169-8. Prix pour la Suisse: 34 fr. pour 6 mois et 43 fr. par an. Les offres de service manuscrites doivent être adressées à l'office qui a mis la place au concours et qui, au besoin, fournira de plus amples renseignements.

Professions administratives

archives de la bibliothèque, vous effectuerez également des transports et des photocopies, exécuterez des commissions et accomplirez, en cas de besoin, des travaux bibliothécaires courants. Si vous ne rechignez pas à mettre les bouchées doubles de temps à autre et si vous avez des notions d'informatique, vous êtes la personne que nous cherchons. De l'expérience dans une bibliothèque ou dans des archives serait un atout. Langues: l'allemand, le français ou l'italien, avec des connaissances d'une autre langue nationale. Poste à temps partiel 50%
Lieu de service: Berne
Adresse: Services du Parlement, service du personnel, Parlamentsgebäude, 3003 Berne

Un/une secrétaire à mi-temps
au Centre de coordination des constructions civiles, antenne de Lausanne-

Ecublens. Traitement et règlement de dossiers relevant du domaine de la construction et travaux de secrétariat fort divers. Dactylographe de la correspondance en français et en allemand, établissement et mise en page de documents et de rapports, organisation de séances comprenant parfois l'établissement du procès-verbal. Formation commerciale complète. Connaissances de bureautique souhaitées (de préférence Windows, Word for Windows, etc.) Intérêt à participer à des cours de formation et de perfectionnement. Langues: le français ou l'allemand, avec de bonnes connaissances de l'autre langue. Poste à temps partiel 50%
Lieu de service: Lausanne-Ecublens
Adresse: Administration fédérale des finances, Bundesgasse 3, 3003 Berne

Secrétaire
(homme ou femme) du chef des services centraux, affecté/e au projet de législa-

Assistant/e et instructeur/trice PC

dans notre service informatique. Assister les conseillers PC dans les divisions. Conseiller les utilisateurs de PC en cas de problèmes. Collaborer à l'acquisition de hardware et de logiciels dans le secteur PC. Adapter et installer les nouveaux composants. Donner des cours de formation et de perfectionnement basés sur la pratique. Expérience de workstation souhaitée. L'engagement est d'abord limité à un an.
Lieu de service: Berne
Adresse: Office fédéral des assurances sociales, service du personnel, Effingerstrasse 33, 3003 Berne, ☎ 031/61 90 12, P. Trevisan

Assistant/e bibliothécaire

au sein du service d'information de l'Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage. Direction de la bibliothèque annexe située à Ittigen (secteur forêts et paysage). Commande, saisie et classement des ouvrages. Gestion des périodiques. Recherche de publications pour les collaborateurs et collaboratrices de l'office. Coopération avec le responsable de la bibliothèque principale. Bonne culture générale, connaissance d'un ou de plusieurs langues étrangères. Formation de bibliothécaire (diplôme ABS). Expérience en matière de traitement de texte. La durée de l'emploi est limitée. Poste à temps partiel 70%
Lieu de service: Ittigen
Adresse: Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage, Service du personnel, Hallwylstrasse 4, 3003 Berne

Collaborateur/trice

au sein de la bibliothèque de notre centrale de documentation. Responsable des

5-2018/4*4

5-5045

Hockey sur glace - Première ligue: le HCC, Star Chaux-de-Fonds et Neuchâtel YS fusionnent

Vive le HC Tunnel!

1.4.1981 - A Villa Park (Birmingham), Liverpool gagne la finale à rejouer de la Coupe de la ligue anglaise. Les «Reds» battent West Ham 2-1 grâce à des buts de leurs Ecossais Dalglish et Hansen.

1.4.1984 - Le cycliste hollandais Johan Lammers surprend les favoris au Tour des Flandres. Il s'impose devant Sean Kelly (Irl) et le Belge Van den Broucke.

Hockey sur glace

L'esprit Gottéron a frappé

Incroyable mais vrai! La dernière rencontre de la demi-finale opposant FR Gottéron à Ambri-Piotta a été dantesque. Au terme d'un duel hallucinant, ce sont les Fribourgeois qui ont passé l'épave. L'esprit Gottéron a encore frappé.

Page 13

Hockey sur glace

Fantastique chassé-croisé

Quel match! Hier soir à Klotten, Bülach et Ajoie se sont unis pour offrir un spectacle d'une intensité folle. Au terme d'un chassé-croisé fantastique, Ajoie est parvenue à ramener un bon point.

Page 15

Football

Une soirée décisive



La soirée européenne d'aujourd'hui s'annonce décisive. En Coupe des champions, on jouera l'avant-dernier tour des poules. En Coupe des vainqueurs de coupes, une compétition dans laquelle Monaco et Weah (photo Lafargue) sont engagés, ainsi qu'en Coupe de l'UEFA, on en est aux demi-finales.

Page 16

Une bombe a éclaté hier soir au sein de la communauté du hockey sur glace neuchâtelois, avec l'annonce de la création du HC Tunnel, qui réunira les forces provenant de trois clubs, à savoir le HC La Chaux-de-Fonds, Star Chaux-de-Fonds et Neuchâtel YS! Ainsi, les présidents de ces trois clubs ont véritablement œuvré en faveur de l'avenir du hockey dans le canton, mettant de côté leurs petites rivalités au profit d'une collaboration dont on peut raisonnablement attendre beaucoup.

Par
Laurent WIRZ

C'est au terme de toute une série de réunions «top secret» que l'accord final est tombé hier en fin de soirée dans un établissement public du Val-de-Ruz, soit sur terrain neutre.

D'après les déclarations unanimes des trois présidents concernés (Bernard Goumaz, Kamel Abou-Aly et Mario Castioni), les négociations ont été âpres, parfois tendues, mais elles se sont déroulées dans un esprit constructif et avec le but évident de parvenir à un accord. Les présidents agissaient bien entendu avec des mandats respectifs de leurs clubs.

Cette décision historique a germé dans le cerveau de Riccardo Fuhrer, grand personnage du hockey helvétique s'il en est. Fuhrer a récemment évolué tant à Neuchâtel YS qu'à HCC, et il était donc très bien placé pour estimer que les clubs auraient tout avantage à collaborer au lieu de se tirer dans les pattes. C'est pourquoi Star Chaux-de-Fonds a lui aussi été mis dans le cdup.

POUR SORTIR DU TUNNEL!

Ce nouveau club évoluera en première ligue dans le prochain championnat, mais il visera d'entrée la promotion en LNB. «Il est temps pour le hockey neuchâtelois de sortir du tunnel» déclarait Bernard Goumaz. C'est d'ailleurs en relation avec le tunnel sous la Vue-des-Alpes qu'il a été décidé d'appeler le résultat de cette fusion «HC Tunnel». Joli clin d'œil...

PARTI PRIS

Il était temps

Enfin! Les querelles de clocher ont fait place à la sagesse. Le hockey sur glace neuchâtelois peut envisager l'avenir en rose et nous sommes les premiers à nous en réjouir.

En effet, et quoique prétendent certains, nous aimons cette région et son hockey sur glace. Ce qui ne nous empêchera pas de conserver un esprit critique. Cela fait partie de notre métier.

Mais, fi des querelles... de palet. Nous vivons aujourd'hui des moments historiques. Eh oui, et il était temps, messieurs Goumaz, Abou-Aly et Castioni ont su élever le débat et penser à l'avenir. Tant mieux pour tous!

Evidemment, les «vieux de la vieille» regrettent déjà les derbies entre le Haut et le Bas, ou ceux qui auraient pu enflammer les Mélèzes entre les deux clubs de La Chaux-de-Fonds. Mais, n'est-ce pas plus sage de collaborer pour le bien de tous, plutôt que de continuer éternellement à se mettre les crosses dans les patins?

A cette question, les dirigeants des feus HCC, Neuchâtel YS et Star Chaux-de-Fonds ont répondu par l'affirmative. Merci!

Une page de l'histoire du sport neuchâtelois se tourne ainsi et on peut déjà se demander si ces messieurs les «footeux» ne devraient pas emboîter le pas aux hockeyeurs.

L'idée est lancée. La balle est dans le camp de messieurs Facchinetti et Beffa. Sauront-ils la reprendre au rebond?

Julian CERVIÑO



Les Converters

Le nouveau temple du hockey sur glace neuchâtelois s'élève sur ses ruines.

(Impar-Gerber)

«Le tunnel sous la Vue va relier le Haut et le Bas du canton. Nous avons pensé qu'il fallait suivre le mouvement et en faire de même avec le hockey» poursuivait Mario Castioni, visiblement fort satisfait d'être parvenu à un accord.

Quant à Kamel Abou-Aly, paraphrasant Neil Armstrong, il estimait que cette fusion représentait «un petit pas pour ses gestateurs, mais un grand pour le hockey du canton de Neuchâtel».

Pour sa part, la LSHG (tenue au courant heure par heure de l'état des tractations) a accueilli avec satisfaction cette nouvelle, qui lui retire quelques épines du pied, dans l'optique de la répartition des groupes de première ligue.

L'exemple de Thurgovie semble donc commencer à faire école. Il paraît d'ailleurs que Sierre, Viège et Saas-Grund envisagent eux aussi de se regrouper dans un proche avenir.

NOUVELLE PATINOIRE

La question de savoir où le HC Tunnel allait disputer ses matches a elle aussi fait l'objet de nombreuses discussions. Après

avoir évoqué un tournus entre La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel, les responsables ont renoncé, estimant qu'il serait difficile de mobiliser et de fidéliser les gens si l'équipe ne jouait pas toutes ses rencontres au même endroit.

C'est pourquoi il a été décidé de construire une nouvelle patinoire ultramoderne, ne comportant que des places assises. Le Val-de-Ruz, de par sa situation centrale, offrira un terrain parfait, mais les différentes parties n'ont pas pu se mettre d'accord sur un site.

C'est alors que quelqu'un a eu l'idée lumineuse d'édifier cette nouvelle arène aux Converters, à l'endroit où le canton de Berne n'a pas voulu construire une route reliant le tunnel à Saint-Imier. Cette solution comporte de nombreux avantages. L'accès, grâce au tunnel, sera idéal et facile, même en hiver. Un grand parking sera également aménagé. D'autre part, la construction débutera immédiatement, les entreprises retenues pour ce projet ayant déjà une bonne partie du matériel lourd sur place en raison des travaux du tunnel.

Enfin, il va sans dire que cette

construction va créer des emplois dans la région, ce qui n'est pas un luxe par ces temps difficiles...

PREMIÈRE PIERRE

La contenance de la patinoire des Converters avoisinera les 9000 places! C'est dire que le HC Tunnel bénéficiera d'un instrument de travail formidable, et ce dès octobre prochain pour le début du championnat si les travaux se déroulent au rythme

prévu. Cet après-midi, la première pierre de cette réalisation sera posée à 17 h aux Converters, en présence notamment du nouveau conseiller d'Etat Pierre Hirschy, des autorités des villes de La Chaux-de-Fonds et de Neuchâtel, ainsi que des comités du HCC, de Star Chaux-de-Fonds et de Neuchâtel YS.

Ce sera vraiment un grand moment, auquel le public est convié à venir assister. L.W.

Duo Fuhrer-Neininger

Après avoir solidement posé les bases du HC Tunnel, il faut s'occuper plus spécifiquement de l'aspect sportif. La direction de l'équipe sera confiée à un duo de choc composé de Riccardo Fuhrer et de Tony Neininger, deux hommes pour qui le hockey sur glace n'a plus de secrets.

L'équipe sera principalement formée de joueurs de la région, mais quelques - bonnes - surprises ne sont pas à exclure...

Le HC Tunnel disposera aussi d'un vaste mouvement juniors, qui sera subdivisé en deux zones géographiques. Eugène Lapointe sera responsable dans le Bas du canton, alors que Jan Soukup en fera de même à La Chaux-de-Fonds. Les patinoires des Mélèzes et du Littoral seront donc à l'entière disposition de jeunes.

Quant au futur président du HC Tunnel, il sera désigné ultérieurement. L.W.

TRIBUNE LIBRE ET DROIT DE RÉPONSE

Hockey, OK HCC

La difficulté essentielle, ce n'est pas forcément d'écrire, pour vous journalistes sportifs, mais plus simplement de rester neutre dans vos opinions, avec comme objectif premier, celui d'analyser une rencontre où forcément il y a de bons mouvements et de mauvaises passes et vice versa.

J'ai été très surpris, deux fois par semaine, de lire des articles à sens unique, basés sur des critiques, des sous-entendus des affirmations et trois...

Vous donnez l'impression aux lecteurs de votre journal, d'avoir un malin plaisir à jeter le discrédit sur une équipe et un comité. Si nous faisons un bilan de cette saison, je ne pense pas

que l'équipe ait si mal joué, les résultats parlent d'eux-mêmes. N'oublions pas aussi ce match lors des finales, sans aucune pénalité, pour un enjeu des plus importants, fait extrêmement rare, qui aurait dû faire la une de votre journal.

Si ce sport ne vous attire pas, au point d'en arriver là, ou si des rancunes personnelles vous animent, il serait judicieux de modifier votre orientation professionnelle.

Le métier de journaliste, et beaucoup de personnes le conçoivent comme tel, est celui de faire le compte rendu d'un événement d'une manière objective en laissant la libre appréciation de chaque lecteur.

Le public ne suit pas cette équipe qui s'est battue toute une saison mais qui a malheureusement échoué au poteau et il serait plus judicieux de l'attirer aux abords de la glace que de lui enlever toute envie de se déplacer.

J'ose espérer que les commentateurs pour la saison future seront de meilleur aloi et que le public épaulera efficacement une équipe et un comité qui se donne pour un sport qui a connu des années de gloire et qui, je l'espère, sera à nouveau au sommet dans les plus brefs délais.

P.-A. Bozzo
Jardinière 91
E.V.



7 balles 95 pour une partie de Golf.

Jouons franc jeu: vous en voulez pour votre argent. Vous avez raison. Alors, jouez Golf!

Frappez fort d'entrée: ne misez pas que sur une Golf II de 1600 cm³, 70 ch/51 kW. Sûr de vous, attaquez franchement: «radio/cassettes HiFi et 4 haut-parleurs». Ajoutez: «verrouillage central, siège du conducteur réglable en hauteur et décoration spéciale». Comptez vos points: 7 balles 95 par jour. Rien de plus!

C'est à ce prix, et pas un centime de plus, que votre agent VW vous lâchera une Golf II «Swiss Champion» flambant neuve. Même si ça lui fait mal. De plus, il n'a aucun droit de sauter un coup en ne vous parlant pas des offres de rabais sur d'autres Golf II!

*Prix de catalogue Fr. 19'620.-/Leasing Fr. 242.- par mois. Durée: 48 mois. Kilométrage maximal: 10'000 km par an. Casco intégrale non comprise. Caution: 10 %

du prix de catalogue, remboursable sous déduction d'éventuels frais de remise en état.



Golf II Swiss Champion.
Vous savez ce que vous achetez.

AMAG, Importateur VW et AUDI, 5116 Schinznach-Bad, et les 600 partenaires VW et AUDI se feront un plaisir de vous conseiller.

2-11512/4x4

La Chaux-de-Fonds: Sporting Garage SA - Carrosserie
J.-F. Stich, Crêtets 90, tél. 039/26 44 26

Le Locle:
La Ferrière:
Le Bémont:
Saint-Imier:

Garage Pandolfo & Cie
Garage du Jura, J.-C. Geiser
Garage du Bémont, M. Michel
Garage Touring, L. Fiorucci

tél. 039/31 40 30
tél. 039/61 12 14
tél. 039/51 17 15
tél. 039/41 41 71

IMMOBILIER

40 votre appartement aujourd'hui grâce à notre nouveau concept d'accès à la propriété

HPT PARTICIPATION LOGEMENT
et CRÉDIT IMMOBILIER HPT
Autorisé par la Confédération

VOUS choisissez votre appartement au prix du jour

4% du prix d'acquisition sont suffisants pour en prendre possession immédiatement, ou à convenir

LA CHAUX-DE-FONDS

Dans immeuble de caractère rénové. Quartier calme, à proximité de grands parcs boisés. Près du centre ville.

Grand appartement 5 1/2 pièces
133 m². Cave. Chambre haute.
Pour traiter: dès Fr. 17'840.-
Mensualité "Propriétaire": dès Fr. 1'754.- + charges

HABITATIONS POUR TOUS
13, av. Léopold-Robert
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/23 83 68

La Chaux-de-Fonds.
Rue du Président-Wilson 15, à louer pour le 1er mai 1992, un

APPARTEMENT DE 2 PIÈCES

Loyer: Fr. 795.- charges incluses. Veuillez vous adresser chez:

TRANSPLAN AG
Liegenchaftenverwaltung
Tel. 031/23 07 54
Länggassstrasse 54
3000 Berne 9 530-3001

A vendre à La Chaux-de-Fonds

immeuble locatif
20 appartements.
☎ 038/31 24 31, le matin. 28-502397

Publicité intensive, Publicité par annonces

A vendre à Crans-Montana (alt. 1000 m)

chalet résidentiel
de 4 1/2 pièces, 1250 m² de terrain, 170 m² habitables, vue imprenable. Fr. 570000.-.
Tél. 027 411222. 36-519059/4x4

Nous cherchons à louer ou à acheter grande maison ou ferme, avec terrain, site calme et dégagé, gare à proximité. Régions: val de Saint-Imier, Tramelan et environs, Franches-Montagnes. Faire offres sous chiffre C 028-726305 à Publicitas, case postale 1471, 2001 Neuchâtel 1. 4x4

VILLATYPE SA
A vendre dans le Vallon de Saint-Imier

maison familiale

Comprenant:
sous-sol: garage double, lessiverie, chauffage, bain, 2 chambres.

Etage: séjour avec cheminée, cuisine moderne, 3 chambres à coucher, bain + galerie.

Possibilité d'acquisition avec l'aide fédérale.

S'adresser à:
Villatype SA, 2744 Belprahon, M. Jakob, ☎ 032/93 31 44 480-48

A louer à Corgémont, en bordure de la route cantonale Bienne - La Chaux-de-Fonds

surface de vente/magasin bureau ou atelier de 102 m² à 124 m²

Pour renseignements et visite:
☎ 032/97 26 27 470-10136

A louer

surface commerciale

se composant d'un magasin, arrière-magasin, garage, d'une surface totale d'environ 230 m², située sur l'avenue Léopold-Robert. Loyer mensuel, charges comprises: Fr. 2276.-.

Pour tous renseignements, s'adresser à l'Etude Maurice Favre, Léopold-Robert 66, La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/23 73 23. 132-12235

A louer à Couvet

bâtiment neuf en zone industrielle

- 500 m²
- Hauteur utile: 3.5 m
- bureaux: 13 m²
- locaux sanitaires
- 3 façades vitrées
- éclairage zénithal
- 2 portes sectionnelles électromécaniques (2 x 12 m²)
- aérochauffeur automatique
- système d'alarme
- accès aisé
- zone de chargement + parking
- loyer: à négocier.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS:
☎ 038/41 38 00 28-474

Au centre de La Chaux-de-Fonds
Avenue Léopold-Robert 49, près de la Migros nous louons pour date à convenir

BUREAUX COMMERCIAUX aux 2e et 3e étages

Environ 665 m² (bureaux duplex).

Pour de plus amples détails et renseignements, demandez:
Vêtements Frey SA, Wangen bei Olten
☎ 062/34 31 31, M. P. Lüscher 514-8150

120 km frontière

ferme bressane
3 pièces + 2 possibles, grange, écurie, terrain arboré de 4000 m²
Prix: Sfr. 67 000.- ou crédit 90% possible.
☎ 0033/86 36 93 38 18-1073

Sarreyer, village typique, proche de Verbier, centre du village, à vendre

CHALET
en vieux madriers, équipé et meublé, Fr. 320 000.- à discuter. Tél. 026 38 11 20 (le soir). 36-520786/4x4

A vendre ou à louer
20 minutes de Neuchâtel

SUPERBE VILLA MITOYENNE NEUVE

Très belle situation dominante
7 1/2 pièces - 220 m² habitables
BUCHS PROSPECTIVE
☎ 038/61 15 75 450-846

L'annonce, reflet vivant du marché

Hockey sur glace - LNA, demi-finale des play-off: soirée dantesque à Saint-Léonard

L'esprit Gottéron a frappé

● **FR GOTTÉRON - AMBRI-PIOTTA 5-4 a.p. (2-2 0-2 2-0 1-0)**

Incroyable mais vrai! FR Gottéron et Ambri-Piotta ont assurément écrit hier au soir l'une des plus belles pages du hockey sur glace de ce pays. Si, au terme de l'épreuve de la mort subite, les gens du lieu ont finalement araché le droit de disputer le titre national à Berne, ils doivent une fière chandelle à celui qui, tout au long de la saison, a littéralement porté l'équipe à bout de bras, Andrei Khomutov en l'occurrence. Lequel, après sept minutes et dix-sept secondes de temps supplémentaire, a mis Balmer sur orbite et délivré Saint-Léonard.

Fribourg
Jean-François BERDAT

Comme si besoin était, l'extraordinaire bras de fer que se sont livré Fribourgeois et Tessinois hier au soir a démontré que rien, absolument rien, n'est jamais acquis en matière de hockey sur glace. Bien qu'ayant posé un genou sur la glace au cours de la période intermédiaire, les gens du lieu ont trouvé les ressources nécessaires pour venir, sur le fil, obtenir le droit aux prolongations. Puis, on le sait, le ticket de finaliste. Auparavant cependant, les protégés de Paul-André Cadieux avaient fait passer leurs supporters par tous les états d'âme.

FR Gottéron, croyait-on, avait pourtant empoigné le problème par le bon bout. Deux minutes et des poussières après le premier engagement, le remarquable Descloux mettait en effet le tableau d'affichage en route. Bref; le départ idéal.

Les Tessinois devaient cependant répondre du tac au tac. Ainsi, six secondes plus tard, le duo russe d'Ambri-Piotta avait remis les pendules à l'heure. Le ton était donné, qui n'allait plus changer de toute la soirée.

MOMENTS DE PANIQUE

La seconde période faillit bien sonner le glas des espoirs fribourgeois. Malkov et Leonov prirent alors nettement le dessus sur Bykov et Khomutov. Dans le sillage de leurs Russes, tous les Tessinois montèrent ainsi à l'abordage. La panique s'installa alors dans le camp fribourgeois. A tel point que lorsque la seconde sirène retentit, Stecher et ses potes s'en tiraient bien avec leur déficit de deux longueurs. Car Fair, Malkov et consorts furent bien près d'aggraver la marque. De toute évidence, une cinquième réussite aurait signifié la fin des haricots pour les gens du lieu.

A l'appel de l'ultime période, les Fribourgeois redressèrent pourtant la tête et repartirent à l'assaut de Pauli Jaks. Lequel se montra intraitable de longues minutes durant. Balmer, à moins de dix minutes du gong, redonna espoir aux siens. Et puis, plus rien. Plus rien qu'une domination de tous les instants qui ne déboucha que sur... des parades du portier tessinois. Il restait alors une poignée de secondes et l'incontournable Khomutov servit Silver sur un plateau. Et tout à refaire!

Tout à refaire dans une période supplémentaire à couper le souffle. Léchenne, Leonov d'un côté, Silver, Bykov de l'autre, échouèrent d'un poil. Et sou-



Leuenberger - Silver - Descloux

Les Fribourgeois jubilent pour la première fois. Il leur faudra pourtant attendre encore longtemps avant de crier victoire. (AP)

dain Balmer... Au travers de la crosse de l'Emmentalois, c'est l'esprit Gottéron qui venait de frapper, laissant au tapis des Tessinois qui ne méritaient assurément pas un tel sort. Mais comme la rencontre d'hier au soir devait à tout prix désigner un vainqueur...

Le vainqueur de cette soirée, qui restera gravée dans les mémoires, c'est plus que probablement... Berne. Confortablement installés devant leur petit écran, Bill Gilligan et les siens ont plus que certainement souri à la vision d'une telle débauche d'énergie.

Mais attention: rira bien qui rira le dernier. Et quand l'esprit Gottéron plane dans les parages, tout devient possible. Ce ne sont pas les Tessinois d'Ambri-Piotta qui prétendent le contraire...

J.-F. B.

LA FINALE

JEUDI 2 AVRIL
20.30 FR Gottéron - Berne
SAMEDI 4 AVRIL
20.30 Berne - FR Gottéron
MARDI 7 AVRIL
20.30 FR Gottéron - Berne
JEUDI 9 AVRIL
(éventuellement)
20.30 Berne - FR Gottéron
SAMEDI 11 AVRIL
(éventuellement)
20.30 FR Gottéron - Berne
(éventuellement)

Saint-Léonard: 7750 spectateurs (guichets fermés).
Arbitres: MM. Frey, Höltschi et Salis.
Buts: 3e Descloux 1-0. 3e Leonov (Malkov) 1-1. 8e Rottaris 2-1. 12e Peter Jaks (Tschumi) 2-2. 24e B. Celio (Riva, Malkov, à 5 contre 4) 2-3. 34e Malkov (Leonov) 2-4. 51e Balmer (Khomutov) 3-4. 60e Silver (Khomutov, à 6 contre 5) 4-4. 68e Balmer 5-4.
Pénalités: 1 x 2' contre FR Gottéron, 2 x 2' contre Ambri-Piotta.

FR Gottéron: Stecher; Hofstetter, Balmer; Bobillier, Griga; Descloux, Brasey; Khomutov, Bykov, Brodmann; Gauch, Reymond, Maurer; Silver, Rottaris, Leuenberger; Bucher, Liniger.
Ambri-Piotta: Pauli Jaks; B. Celio, Riva; Reinhart, Tschumi; F. Celio, Gianini; Fair, Malkov, Leonov; Robert, Peter Jaks, N. Celio; Fischer, Léchenne, Viganò.
Notes: FR Gottéron sans Schaller, Ambri-Piotta sans Müller, tous deux blessés.

Dopage: Hollandais accusés - Les milieux sportifs de Hollande sont en émoi après les accusations de dopage contre plusieurs athlètes néerlandais publiées récemment dans la presse. Au banc des accusés: des patineurs de vitesse ayant participé aux JO d'Albertville, Ria Stalman, championne olympique de lancer du disque aux JO de Los Angeles (1984), et Ruud Wielart, actuel entraîneur de la Fédération hollandaise d'athlétisme. (si)

BRÈVES

Hockey sur glace

Allemagne: Düsseldorf champion

Pour la troisième fois consécutive, Düsseldorf est champion d'Allemagne. En dominant Rosenheim par 6-2 lors de la troisième manche de la finale des play-off, après avoir remporté les deux premiers matchs 3-1 et 6-3, il s'est assuré du titre national par la voie la plus directe, réalisant un «hat-trick» que seul Cologne (86-88) avait réussi par le passé.

Football

Saint-Gall: Bigler remercié

«Le FC Saint-Gall (LNA) s'est séparé d'un commun accord et avec effet immédiat de son entraîneur Heinz Bigler (43 ans)», a déclaré le président du club de Suisse orientale, Carlo Hidber, lors d'une conférence de presse. Le successeur de Bigler n'est pas encore connu. En attendant sa désignation, l'intérim à la tête de l'équipe première sera assuré par Werner Zünd.

Beckenbauer va aider les Américains

L'Allemand Franz Beckenbauer (46 ans), vice-président du Bayern Munich, a annoncé qu'il allait aider les Américains pour la préparation de la Coupe du monde 1994, dont la phase finale aura lieu aux Etats-Unis.

Gala à Tourbillon

Les amateurs de football auront l'occasion d'assister à une rencontre exceptionnelle le 30 mai prochain au stade de Tourbillon, en l'honneur du match de championnat Sion - Saint-Gall: une sélection suisse sera opposée à une sélection mondiale des années 1980-90 coachée par Enzo Bearzot. Organisé par l'Association François-Xavier Bagnoud, ce match de bienfaisance, soutenu par l'ASF et la FIFA, servira à financer un camp d'oxygénation pour une trentaine d'enfants atteints de tchernobyl.

Boxe

Titre pour Rabanales

Le Mexicain Victor Rabanales est devenu champion du monde des poids coq (WBC), dont le titre était vacant, en battant à Inglewood (Californie) le Sud-Coréen Yonghoon Lee, par arrêt de l'arbitre à la neuvième reprise d'un combat prévu en douze rounds.

Ligue nationale - Projet de réforme

L'étude Killias

Lors d'une conférence de presse tenue à Zurich, la Ligue nationale a présenté les nouveaux trophées qui seront à l'avenir remis aux champions de LNA et LNB, ainsi qu'une «Etude pour un développement de la Ligue nationale et du championnat dans le hockey helvétique» mise au point par Ruedi Killias.

Cette étude approfondie du Grison (49 ans) servira de base à la Ligue nationale pour les décisions fondamentales qui devraient être prises d'ici à la fin du mois de juin. Le projet prévoit entre autres une réduction de la LNA de dix à huit clubs pour la saison 1993-94. Les équipes qui composeraient cette ligue professionnelle devraient faire chaque année la preuve de leur bonne santé sur le plan économique pour pouvoir y conser-

ver leur place. Il n'y aurait cependant pas de relégué au sens propre.

Si des représentants de la Ligue nationale B, qui serait portée à seize clubs, devaient être promus et passer le cap de l'examen financier, la ligue professionnelle verrait le nombre de ses participants augmenter en conséquence. L'étude comprend également des modifications concernant le règlement de transferts et prévoit une tentative de constitution d'«équipes fermes».

Les clubs de ligue nationale auront l'opportunité de se prononcer pour la première fois sur l'étude Killias fin avril, à l'occasion d'une session écrite de deux jours. D'ici là, ils auront le temps d'éplucher les 62 pages du rapport. (si)

Boxe - Affaire Tyson (suite)

Pas de libération sous caution

La Cour d'appel de l'Indiana a refusé hier de libérer le boxeur Mike Tyson sous caution pendant que ses avocats font appel de sa condamnation pour viol.

Les procureurs ont estimé que les récents exemples de la conduite de l'ancien champion du monde des poids lourds prouvaient qu'il ne respecterait

pas les conditions de la liberté sous caution s'il était libéré.

Les autorités pénitentiaires de l'Indiana ont annoncé lundi que le boxeur refusait de s'alimenter depuis son emprisonnement à Plainfield et risquait des sanctions disciplinaires pour avoir signé des autographes à des détenus. (ap)

Tennis - Coupe Davis: Yannick Noah jette l'éponge

Une décision définitive

Yannick Noah a décidé de renoncer à ses fonctions de capitaine de l'équipe de France de Coupe Davis, a annoncé hier le quotidien sportif «L'Equipe». Noah a expliqué qu'il avait pris sa décision trois semaines avant les quarts de finale de Coupe Davis perdus par la France contre la Suisse (2-3), le week-end dernier à Nîmes.

«Le fait qu'on ait perdu ne change rien à ma décision. Et cette dernière, ils la connaissent», a déclaré Noah en parlant des joueurs de l'équipe de France qu'il avait menés au succès l'année passée.
«Je leur ai déjà dit que je ne

serais sûrement plus capitaine. Et aujourd'hui, c'est définitif: j'arrête!»
Le vainqueur de Roland-Garros 1983 a présenté sa décision comme certaine. «C'est très clair dans ma tête. Dans cinq ans ou dans six ans... on verra» a ajouté Noah.

LECONTE: «STUPIDE ET BÊTE»

Noah avait cependant ajouté sur le ton de la plaisanterie: «Comme dirait Henri (réf: Leconte), vous l'apprendrez par la presse». Il faisait allusion à un célèbre lapsus de «Riton» qui, lors d'une conférence de presse à

Roland-Garros en 1985, avait répondu de cette manière à une question sur sa prochaine ligne de vêtements, au lieu de dire «vous l'apprendrez par un communiqué de presse».

Henri Leconte a, pour sa part, affirmé qu'il trouvait «stupides et bêtes» les reproches que Yannick Noah a adressés à Guy Forget et à lui-même en annonçant sa décision. «Je regrette que ces déclarations soient faites, que Yannick nous en veuille. Je trouve cela stupide et bête. Ça finit en queue de poisson. C'est dommage» a-t-il déclaré sur les ondes de RTL. (si)

TC La Chaux-de-Fonds: un nouveau président

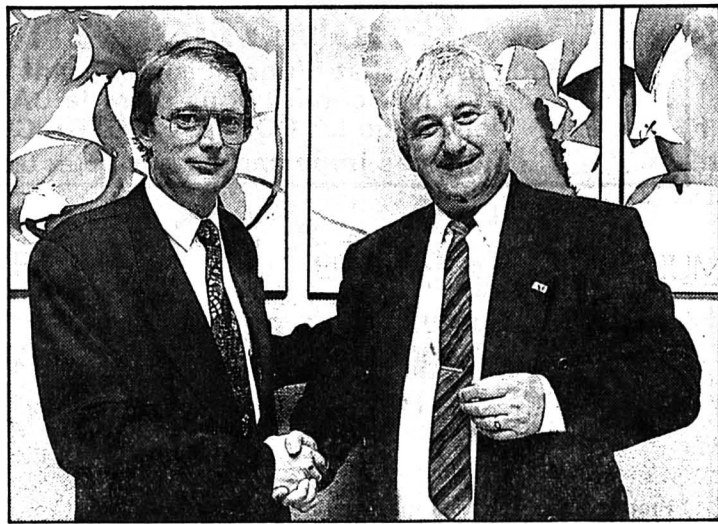
Eric Amey s'en va

Président du TC La Chaux-de-Fonds depuis treize ans, Eric Amey (à droite sur notre photo Impar-Galley) a cédé sa place à André Perroud (à gauche).

Le changement de présidence a été entériné hier soir, à l'occasion de l'assemblée générale annuelle du TCC, qui s'est tenue au restaurant du Chevrouil.

Au cours de ses treize années de présidence, Eric Amey a su donner une impulsion nouvelle au club de tennis chaux-de-fonnier, qui s'est grandement développé durant ce laps de temps.

Gageons qu'André Perroud saura poursuivre dans la voie tracée par son prédécesseur. (Imp)



VAC AUTOS ET LOISIRS

du 2 au 5 avril
A POLYEXPO

OUVERT JUSQU'A 22H ENTREE LIBRE



VAC : des prix choc!
VAC : un service après-vente

AUTOS - MOTOS - VELOS

A vendre vélo à moteur

Peugeot 103 Sport

à l'état de neuf. ☎ 039/41 16 43 de 19 à 20 heures. 470-101349

Multisol

Linol - Plastique - Tapis
Tapis de milieu - Parquet
A. Grilli - Paix 84 - ☎ 039/23 92 20 132-12410

Le mot mystère

Définition: arbres des régions tropicales, un mot de 8 lettres
Biffez dans la grille les mots que vous repérez et qui figurent dans la liste ci-dessous. Une fois tous les mots trouvés, il ne vous restera que le mot mystère, que vous lirez de gauche à droite et de haut en bas.

Solution page 18

D	N	E	Z	E	E	C	E	E	T	E	R	P	P	A
E	R	V	I	G	T	O	U	H	H	A	O	U	C	R
O	N	E	A	E	T	U	G	C	M	E	N	O	R	E
R	E	N	A	L	F	N	O	A	E	I	N	L	E	T
N	O	R	A	I	I	R	R	R	R	B	N	N	F	C
Z	A	E	E	C	L	O	D	R	B	M	N	E	I	A
T	R	V	N	O	I	S	E	A	M	O	Z	R	T	R
E	R	A	I	D	C	C	C	N	I	Z	I	A	T	T
E	D	C	E	D	E	H	P	T	T	S	G	T	A	R
T	Z	E	S	S	A	S	A	D	I	E	Z	B	E	D
I	N	R	S	R	T	G	I	O	D	N	A	N	R	R
R	Z	E	E	M	E	N	L	G	S	A	G	A	C	E
E	D	I	D	N	A	C	L	N	N	A	F	R	N	I
R	R	R	R	R	T	N	E	I	G	A	L	P	A	E
C	R	P	T	N	A	E	G	D	C	P	U	O	C	T

- | | | | | | | | |
|---|---------------------------|---|--|---|---|---|---|
| A Abat
Aéré
Agacé
Aïto
Apprêt
Ardent
Arraché
Attifer
Assez | B Boîter
Brouté | C Cafard
Cancré
Candide
Canne | D Dancing
Dégât
Design
Desman
Dessein
Dinar
Dingo
Diorama
Divan
Docile | F Fièvre
Flâner
Gagner
Géant
Givre
Hennir | G Géant
Givré
Hennir
Ingrat
Lift
Loisir
Loup
Minet
Négation
Noise | H Hennir
I Ingrat
L Lift
Loisir
Loup
Minet
Négation
Noise | P Paille
Plagié
Prière
Punir
R Rente
Riz
Roche
T Timbre
Tirer
Tracteur
Z Zend
Zigzag
Zinc
Zombie
Zonage |
|---|---------------------------|---|--|---|---|---|---|

IMMOBILIER

A LOUER surfaces industrielles et bureaux

Locaux modernes et spacieux (2700 m² divisibles), complètement équipés, situés en bordure de route principale, proches d'un entrepôt frontière. Infrastructures, stockage et informatique éventuellement à disposition.
Pour tous renseignements:
A.S.M. - Active Sales & Marketing, Jambé-Ducommun 6a, 2400 Le Locle, ☎ 039/31 64 81. 157-14235

À LOUER, Nord 62b à La Chaux-de-Fonds

LOCAUX env. 200 m²

pour ateliers ou bureaux.

Loyer mensuel, charges comprises Fr. 1700.-

Pour tout renseignement, s'adresser à:

CARDA - ☎ 039/28 12 88

132-500046

DIVERS

A vendre

BOIS DE CHEMINÉE BOIS DE CHAUFFAGE BRIQUETTES

sec, scié, bûché. Livraison à domicile. Prix avantageux.
Franz Schmutz, Sonvilier.
☎ 039/41 39 66. 470-978

15 JOURS D'AFFAIRES EN OR

SUR LES CUISINES SIGNALÉES EN MAGASIN

MÉDAILLE D'OR 1991 AU CONCOURS NF AMEUBLEMENT du 28 mars au 11 avril

CUISINES SCHMIDT

CUISINE CREATION S.A. - CENTRE DE L'HABITAT
Av. des Champs-Montants 2 - 2074 MARIN
Tél. 038/33 44 02 - Fax 038/33 39 76

« PROMOTION EN OR »

Pour tout achat d'une cuisine durant cette période, Cuisine Schmidt vous offre le CARRELAGE ainsi que LA POSE DE VOTRE CUISINE!
Remises importantes sur l'électroménager

* **TOMBOLA** (sans obligation d'achat)
GAGNEZ 5 WEEK-ENDS À PARIS!
Une attention sera également offerte à chaque visiteur

Démonstration
Four à vapeur
« THERMA »

* Prenez avec vous les mesures de votre cuisine.

28-1303

Maxi-cabas, mini-prix

jusqu'au samedi 4 avril

Légumes frais

du pays, préparés, prêts à l'emploi, pour salades ou à cuire, en sachets de 200g

- | | |
|---------------------------------|-------|
| carottes, en julienne | - .80 |
| carottes et céleri, en julienne | 1 10 |
| céleri, en julienne | 1 40 |
| choux rouges, en julienne | - .70 |
| choux blancs, en julienne | - .70 |



MIGROS
Neuchâtel-Fribourg

28-92

Hockey sur glace - Promotion-relégation LNA/LNB: match à rebondissements entre Bülach et Ajoie

Fantastique chassé-croisé

● BÜLACH - AJOIE
5-5 (0-0 1-2 4-3)

Face à sa bête noire, Ajoie a obtenu hier soir un point ô combien important dans sa course à la promotion. Mais les supporters jurassiens sont passés par tous les états d'âme, vu que le score a parfois évolué de manière assez folle lors du troisième tiers.

Kloten
Laurent WIRZ

Au bout du compte, grâce à une réussite de Lambert (enfin!), l'équipe de Gosselin a arraché une parité méritée à moins de deux minutes du terme de ce match complètement débridé... et particulièrement passionnant. Cela promet pour la revanche agendée jeudi soir à Porrentruy!

D'emblée, cette confrontation entre deux équipes qui ne s'apprécient guère se révéla àpre et très disputée. On lutta pour cha-

que mètre carré dans tous les recoins de la patinoire.

Le rythme fut tout de suite très élevé, les deux formations ne manifestant aucun complexe. Si le score demeurait nul et vierge à l'issue du tiers initial, ce n'était pas faute d'avoir essayé!

GARDIENS EN ÉVIDENCE

Mais tant Buriola que Crétin se trouvaient dans une soirée faste, mettant un point d'honneur à multiplier les sauvetages les plus désespérés.

Le match était donc équilibré, rapide et ouvert. Au premier tiers, les occasions les plus nettes revenaient à Taccoz (6e, 13e), mais sans résultat.

Au début de la seconde période, profitant d'une expulsion d'Allison, Ajoie faisait le siège de la cage zurichoise. A trois reprises, Princi expédiait des missiles en direction de Buriola, lequel repoussait tout.

En face, Crétin ne demeurait pas en reste, s'interposant avec brio et sûreté sur des conclusions de Sahin (25e) et Blöchlinger (26e).

LAMBERT MALHEUREUX

Puis, Ajoie parvenait en moins de quatre minutes à prendre

Schluefweg, Kloten: 1100 spectateurs.

Arbitres: MM. Moor, Pfister et Völker.

Buts: 30e Taccoz (Brich) 0-1. 34e Brich (Griga, Wist) 0-2. 40e T. Studer (Blöchlinger, à 5 contre 4) 1-2. 45e Gull (M. Studer) 2-2. 46e Tsujiura (à 4 contre 4) 3-2. 47e Gull (Tsujiura, à 4 contre 4) 4-2. 48e Taccoz (Brich) 4-3. 49e Fuchs (Princi) 4-4. 52e Tsujiura (M. Studer) 5-4. 59e Lambert (à 4 contre 4) 5-5.

Notes: rencontre disputée à Kloten, la patinoire de Bülach étant en réfection. Bülach évolue sans Doderer (blessé).

Castellani) plus pénalité de match (Voisard) contre Ajoie.

Bülach: Buriola; Jäggi, Gull; Bunter, Jäggi; Bärtschi, Goumaz; Allison, Kossmann, Blöchlinger; T. Studer, Rüger, Sahin; Guyaz, Tsujiura, M. Studer.

Ajoie: Crétin; Princi, Voisard; Castellani, Brich; Gschwind, Stücki; Lambert, Dupont, Fuchs; Bornet, Pestrin, Taccoz; Griga, Wist, Brambilla.

Notes: rencontre disputée à Kloten, la patinoire de Bülach étant en réfection. Bülach évolue sans Doderer (blessé).



Brich - Bärtschi

Un duel serré, serré.

(Keystone)

deux longueurs d'avance, grâce à Taccoz (30e) et Brich (34e).

Malheureusement, Lambert gâchait ensuite deux immenses occasions de faire le break (35e et 36e). Toujours aussi volontaire, Bülach ne se rendait pas, bien au contraire. Profitant de l'expulsion de Voisard (5' plus pénalité de match), les gars d'Alexander réduisaient le score à sept secondes de la deuxième sirène...

AFFOLANT!

Rien de tel pour nous offrir un dernier tiers affolant, au cours duquel le suspense fut continuellement présent.

En l'espace de 2'11", Bülach, absolument déchaîné, inscrivait trois buts. A ce moment-là, les chances d'Ajoie semblaient bien compromises.

Mais les Jurassiens possèdent une équipe au mental d'acier. En l'04", ils égalisaient par Taccoz (après un effort de l'excellent Brich), puis par Fuchs (servi

par Princi). L'intensité était à son comble...

TOUS CONTENTS

A la 52e, le remuant Tsujiura faisait une fois encore rire jaune la défense jurassienne, en mystifiant habilement Crétin.

Dès lors, Ajoie tentait le tout pour le tout dans l'espoir d'obtenir l'égalisation. A plusieurs reprises, Buriola mettait son veto. Mais le brave portier de Bülach était impuissant à la 59e sur l'envoi de Lambert, qui sauvait son match en la circonstance.

Finalement, ce nul satisfait tout le monde, à commencer par les spectateurs qui ont assisté à une empoignée épique. Les deux entraîneurs peuvent eux aussi se montrer contents, car leurs équipes ont démontré posséder de sacrées ressources physiques, techniques... et surtout mentales.

Bref, des matches pareils, on en redemande. Et souvent! L.W.

AUTRES PATINOIRES

PROMOTION-RELÉGATION
LNA/LNB

● COIRE - MARTIGNY 7-4
(3-2 3-0 1-2)

Hallenstadion: 2361 spectateurs.
Arbitres: MM. Ballmann, Baumgartner et Suter.
Buts: Ire Lavoie 1-0. 11e Moret (Michelloud) 1-1. 11e Lindemann (Müller) 2-1. 14e Bernard (Heldner, Mongrain, à 5 contre 4) 2-2. 17e Lindemann (Stocker) 3-2. 24e Bayer (Joseph) 4-2. 27e Joseph (E. Salis, Lavoie, à 4 contre 3) 5-2. 29e M. Capaul (Stocker) 6-2. 42e Bayer (S. Capaul, Joseph, à 4 contre 4) 7-2. 43e Glowa (Moret, à 4 contre 4) 7-3. 52e Glowa (à 5 contre 4) 7-4.
Pénalités: 8 x 2' contre Coire, 11 x 2' contre Martigny.

Coire: Bachschmid; Jeuch, S. Capaul; E. Salis, Stoffel; Stocker, M. Capaul; Bayer; Derungs, Ackermann, Joseph; Micheli, Lavoie, Schädlar; Lindemann, Müller, S. Gnorell.

Martigny: Andrey; Mauron, Baumann; Evéquoz, Guntern; Roduit; Nussberger, Bernasconi, Zimmermann; Michelloud, Mongrain, Glowa; Ciccarone, Heldner, Moret; Bernard.

● OLTEN - LYSS 7-1
(2-0 3-1 2-0)

Kleinholz: 1685 spectateurs.
Arbitres: MM. Marti, Hefermelet Huwyler.
Buts: 4e Ratushny (Müller) 1-0. 12e Müller (à 4 contre 5) 2-0. 24e Stastny (Müller, Ratushny, à 5 contre 4) 3-0. 39e Stastny (Hirschi, Ratushny) 4-0. 39e Gertschen 4-1. 40e Ratushny 5-1. 42e Vondal (Egli, Graf) 6-1. 60e Ratushny (Stastny, Müller, à 4 contre 5) 7-1.

Pénalités: 5 x 2' contre Olten, 4 x 2' plus 2 x 10' plus pénalité disciplinaire de Daoust contre Lyss.

Olten: Friedli; Hirschi, Rüedi; Silling, Nideröst; Ghillioni; Gasser; Stastny, Müller, Ratushny; G. Egli, Vondal, Graf; Lüthi, Kiefer, Beer.
Lyss: Wieser; Posma, Steck; Reber, Henry; R. Gerber; Gertschen, Daoust, Brutsch; Mirra, W. Gerber, N. Gerber; G. Egli, Lauber, Kohler.

CLASSEMENT

1. Ajoie	7	5	1	1	41-32	11
2. Coire	8	3	5	0	44-27	11
3. Olten	8	4	2	2	34-29	10
4. Bülach	7	2	3	3	29-32	6
5. Martigny	8	2	0	6	31-42	4
6. Lyss	8	1	2	5	20-37	4

PROCHAINE JOURNÉE

Jeu 2 avril. 20 h: Ajoie - Bülach.
Sam 4 avril. 20 h: Ajoie - Coire.
Lyss - Martigny. Olten - Bülach.

LNB, RELÉGATION

● LAUSANNE - HERISAU 9-3 (3-0 3-3 3-0)

Malley: 706 spectateurs (record négatif).
Arbitres: MM. Kunz, Fahrny et Ghiggia.
Buts: 5e Gasser (Pasquini) 1-0. 12e Bachofner (Pasquini) 2-0. 18e Alston (Mettler) 3-0. 21e Dolana (Nater) 3-1. 24e Bachofner (Terry, Alston) 4-1. 25e Pasquini 5-1. 26e Dolana (M. Keller) 5-2. 29e M. Keller (Nater) 5-3. 33e Alston (Bachofner) 6-3. 52e Gasser (Pasquini, Frutiger) 7-3. 53e Tanner (Alston) 8-3. 58e Bachofner (Terry, à 5 contre 4) 9-3.
Pénalités: 2 x 2' contre chaque équipe.

● SIERRE - DAVOS 6-5
(3-1 1-3 2-1)

Graben: 1250 spectateurs.
Arbitres: MM. Megert, Wyss et Zingg.
Buts: Ire Jelinek 1-0. 10e Jelinek (Lörtscher, à 5 contre 4) 2-0. 13e Jelinek 3-0. 19e Weibel (A. Keller) 3-1. 21e Morf 3-2. 22e Gross (Priakin) 3-3. 28e Lörtscher (Rosol) 4-3. 30e A. Keller (Roth) 4-4. 49e Honsberger (Zenhäuser) 5-4. 52e Hänggi (P. Egli, à 4 contre 4) 5-5. 59e Baldinger (Kuonen, à 4 contre 4) 6-5.
Pénalités: 4 x 2' contre Sierrre, 9 x 2' contre Davos.

CLASSEMENT

1. Herisau	8	5	1	2	54-46	48 (37)
2. Rapperswil	8	5	1	2	51-33	46 (35)
3. Davos	8	3	1	4	42-37	44 (37)
4. Lausanne	8	4	2	2	41-35	42 (32)
5. Sierrre	8	4	1	3	36-36	38 (29)
6. Neuchâtel	8	0	0	8	25-62	15 (15)

PROCHAINE JOURNÉE

Samedi 4 avril. 17 h 45: Sierrre - Rapperswil. 20 h: Davos - Herisau. Neuchâtel - Lausanne.

PMUR

Hier soir à Vincennes
Prix Cygnus

Tiercé: 11 - 3 - 12
Quarté+: 11 - 3 - 12 - 10
Quinté+: 11 - 3 - 12 - 10 - 5

Rapports pour 1 franc

Tiercé dans l'ordre:
2142,10 fr.

Dans un ordre différent:
413,00 fr.

Quarté+ dans l'ordre:
23.162,20 fr.

Dans un ordre différent:
1643,30 fr.

Trio/Bonus (sans ordre):
74,30 fr.

Rapports pour 2 francs

Quinté+ dans l'ordre:
Tirelire

Dans un ordre différent:
5752,80 fr.

Bonus 4: 354,20 fr.
Bonus 3: 51,40 fr.

BRÈVES

Automobilisme

Rallye: Sainz
survole l'épreuve

En tête depuis le début, l'Espagnol Carlos Sainz (Toyota) survole la 40e édition du Safari Rally du Kenya. Hier soir, à l'arrivée de la 5e étape, il devançait les Lancia de l'Argentin Jorge Recalde et du Finlandais Juha Kankkunen de 28 et 53 minutes respectivement.

Sport handicap

Deuxième médaille d'or pour Burn

Le Bernois Hans Burn a remporté sa deuxième médaille d'or lors des paralympiques de Tignes. Après son succès dans la descente, le skieur d'Adelboden a remporté le slalom géant, en signant le meilleur chrono dans les deux manches. Le Valaisan Jacques Blanc est lui aussi monté sur le podium à l'occasion de ce géant. Blanc a pris la deuxième place dans la catégorie LW11.

Cyclisme

Panne: Maassen en tête

Le Néerlandais Frans Maassen a pris la tête des Trois Jours de La Panne à l'issue de la 1ère étape de l'épreuve, divisée en deux tronçons, avec 24" d'avance sur Viatcheslav Ekimov (CEI). La première demi-étape, une course en ligne sur 96 km, est revenue au Belge Dirk de Wolf, la seconde, un contre-la-montre de 17 km, a été dominée par le Français Thierry Marie.

LNB, relégation: rien de nouveau à Neuchâtel

On liquide au Lido

● RAPPERSWIL - NEUCHÂTEL YS 8-4
(5-1 2-1 1-2)

Rapperswil, cité des Knie, cité du cirque, mais aussi bourgade possédant une formation dont le but en début de saison était la poule d'ascension en ligue nationale A. Ce but, les Saint-Gallois ne l'ont pas atteint, mais ils ont depuis bien longtemps assuré leur maintien dans cette catégorie de jeu. C'est dire qu'ils jouent pour le plaisir et parce qu'ils doivent bien, eux aussi, aller au terme de cette poule de relégation.

L'enjeu? Aucun pour les deux formations, si ce n'est l'espoir neuchâtelois de grappiller quelques points, pour le moral, vous comprenez. Mais au terme du premier tiers, même le plus fervent supporter neuchâtelois, s'il avait été présent, aurait compris. Contre ce Rapperswil-là, il n'y avait rien à faire. D'ailleurs, la troupe de Johnston se mit très vite à l'abri de toute mésaventure, histoire de rassurer les 520 spectateurs qui, selon le speaker, garnissaient les gradins du Lido. Bref, après avoir pris ses distances, Rapperswil contrôla le jeu, cherchant plus à se faire plaisir et à concocter de beaux mouvements, qu'à vouloir presser sur le champion. Et il ne fallut que 30 secondes aux joueurs locaux pour répondre à la réussite de Grand en début de période intermédiaire.

La rencontre tomba alors dans la catégorie des matches de liquidation avec quelques beaux schémas de la part des deux for-

mations, quelques maladresses aussi, et quelques buts. Une rencontre sympathique en somme. Nous mettrons, tout de même, en évidence le sursaut neuchâtelois de fin de rencontre, et surtout le fait que les «orange et noir» ne baissent jamais les bras et ne tombèrent pas dans le ridicule. Pas clown du tout la troupe de Lapointe.

Patinoire du Lido: 520 spectateurs.

Arbitres: MM. Rechsteiner, Wyss et Stettler.

Buts: Ire Diener (Charbonneau) 1-0. 4e Meier (Schai) 2-0. 10e Lattmann (Mischler) 2-1. 15e Charbonneau (Honegger) 3-1. 16e Camenzind (Diener) 4-1. 17e Goetz (Schai) 5-1. 22e Grand (Schuepbach) 5-2. 23e Hafner (Muffler) 6-2. 38e Diener (Charbonneau) 7-2. 53e Rueger (Berchtold) 7-3. 54e Studer (Zaitsev) 7-4. 59e Bunzli (Pleschberger) 8-4.
Pénalités: 3 x 2' contre Rapperswil.

Rapperswil: Weibel (50e Habig); Byakin, Bünzli; Haueder, Langer; Goetz, Hafner; Charbonneau, Diener, Camenzind; Meier, Schneller, Hölcher; Muffler, Bleschberger, Schai.
Neuchâtel YS: M. Maurer; Lutz, Berchtold; Moser, Gaggi; Rueger; T. Maurer, Lattmann, Mischler; Schuepbach, Vuille, Grand; Leuenberger, Zaitsev, Studer.

Notes: Neuchâtel YS sans Héche, Burgherr, Baume, Schipitsin et Y. Lutz, Hochuli (blessés). Rapperswil sans Naef et Batt (blessés). (joc)

Hofmann au HC Tunnel

La rumeur s'est vérifiée, Dominique Hofmann, que d'aucuns annonçaient à Saint-Imier, évoluera la saison prochaine dans une équipe neuchâteloise, le nouveau HC Tunnel (cf page 11). L'homme à tout faire de feu Star Chaux-de-Fonds, Jacques Kuhne, l'a officiellement annoncé hier soir.

L'ancien centre-avant de la deuxième ligne d'attaque de Trame-lan, formé à Bienne et qui avait joué une saison à Moutier, retrouvera ainsi la première ligue. (Imp)

Automobilisme - Rallyes: Spart-Girardin en lice

Peu, mais bien!

En 1991, un équipage régional, Philippe Girardin et Patrick Spart, ont parcouru une partie de l'Europe pour disputer six rallyes de calibre international. Cette saison bien remplie a aussi servi de période d'apprentissage.

En effet, la Ford Cosworth à 4 roues motrices a eu l'occasion d'évoluer sur des terrains très différents et inconnus dans notre pays. Les chemins forestiers de la Suède au mois de février n'ont rien à voir avec les tortueuses routes polonaises en été.

Au chapitre des résultats, de bonnes performances ont dû faire oublier quelques abandons sur casses mécaniques, toujours très désagréables.

EN SARDAIGNE

Cette année, les deux Chaux-de-Fonnières remettent l'ouvrage sur le métier mais avec un état d'esprit quelque peu différent. Ils disputeront moins de courses, mais les aborderont plus «professionnellement»: les

reconnaisances de parcours et l'assistance technique seront plus importantes.

Trois grands rallyes sont agendés. Pour commencer, début avril, leur bolide assisté par deux véhicules et quatre personnes, sera au départ du «Costa Smeralda» en Sardaigne (du 7 au 11 avril). 1200 km, dont 450 contre le chronomètre, seront au menu de cette classique du calendrier européen de la spécialité.

D'ailleurs, plusieurs grands noms seront de la partie. Didier Auriol, récent vainqueur du rallye de Monte-Carlo sur sa monstrueuse Lancia, le très médiatique Ari Vatanen et l'espoir transalpin Andrea Aghini.

Pour le duo des Montagnes neuchâteloises et leur équipe, l'ambition est d'acquiescer encore un maximum d'expérience et de terminer, si tout va bien, juste derrière les «pros» italiens de leur catégorie (groupe N, voitures de série). (sp)

Football - Coupes des champions: Etoile Rouge Belgrade et la Sampdoria s'affrontent pour une place en finale

Une soirée décisive

L'avant-dernière journée des poules des quarts de finale de la Coupe d'Europe des clubs champions coïncide aujourd'hui avec les matches aller des demi-finales de la Coupe des vainqueurs de coupes et de la Coupe UEFA. Cette fois, l'intérêt se porte réellement vers la Coupe des champions avec deux chocs, Sparta Prague - Barcelone et Etoile Rouge Belgrade - Sampdoria, dont l'issue devrait à coup sûr désigner les deux finalistes appelés à s'affronter le 20 mai prochain à Londres.

ont déjà quitté le club. Pourtant, Etoile Rouge Belgrade demeure compétitif au plus haut niveau. Ainsi, l'éclosion de Mihajlovic a compensé le transfert au Real Madrid du meneur de jeu Prosenicki.

VIERCHOWOD INCERTAIN

Il y a plus de stabilité à la Sampdoria. L'entraîneur Boskov s'appuie depuis plusieurs années sur une ossature solide. A 33 ans, Pietro Vierchowod demeure le pilier de la défense. Les Génois comptent sur lui pour neutraliser Pancev. Seulement, le stoppeur, légèrement fiévreux, ne sera peut-être pas en pleine possession de ses moyens. Comme le latéral Mannini est handicapé par une elongation à la cuisse, Boskov n'est guère rassuré. Une défaite génoise en Bulgarie ouvrirait les portes de Londres aux Serbes.

La seconde rencontre de ce groupe A ne revêt qu'une importance toute relative. A Athènes, Panathinaikos, toujours à la recherche de sa première victoire, reçoit Anderlecht. A Bruxelles, les Grecs avaient obtenu un surprenant partage des points (0-0) lors de la première journée. La formation hellène, qui n'a pas marqué le moindre but au cours des quatre premières journées, espère battre au moins une fois le gardien belge.



Gianluca Vialli
La Sampdoria jouera gros ce soir à Sofia.

En Tchécoslovaquie, Barcelone s'est déplacé sans son président. Le bouillant Nuñez n'a pas voulu aviver la tension au sein d'une équipe qui reste sur une contre-performance en championnat d'Espagne avec le nul (0-0) concédé à Pamplune contre Osasuna. En Pays Basque, Johan Cruyff fit mentir sa réputation d'apôtre du jeu offensif. Les Catalans ne prirent qu'un minimum de risque. Stoichkov se montra le seul attaquant dangereux.

Mais le Bulgare ne joue pas contre Sparta Prague. Il est suspendu. Cette absence contrebalance dans une certaine mesure celle d'un élément moteur des Tchèques, Jiri Nemecek, lui aussi suspendu.

Sparta, qui compte trois points de retard, doit obligatoirement vaincre s'il veut préserver ses chances de qualification, lors de la dernière journée, le 15 avril prochain, à Kiev contre Dinamo.

A l'instar de Panathinaikos dans le groupe A, Benfica n'a toujours pas connu le moindre succès dans ces poules de quarts de finale. Les Lisbonnins reçoivent Dinamo Kiev. Ce week-end, ils ont eu tout loisir de travailler leurs schémas offensifs. Opposés à une formation de D2 en huitièmes de finale de la Coupe du Portugal, ils ont écrasé Espinho, 6-0 (mi-temps 4-0). (si)

Les suspendus -
Les joueurs suspendus ce soir en Coupe d'Europe sont: Tanjga (Etoile Rouge Belgrade), Najdoski (Etoile Rouge Belgrade), Bosman (Anderlecht), Nemecek (Spartak Prague), Stoichkov (Barcelone), Moroz (Dynamo Kiev) chez les champions, Bosz (Feyenoord), Petit (Monaco), Eilts (Werder Brême) en Coupe des Coupes, Silooy (Ajax Amsterdam), Villaroya (Real Madrid) en Coupe UEFA. (si)

Full-contact

Grand gala

L'Atémi Power Club Le Locle organisera bientôt un grand gala de full-contact. Ce spectacle très complet sera de nature à satisfaire tous les intéressés.

Il aura lieu le samedi 11 avril prochain (20 h), à la halle polyvalente du Communal au Locle. Au programme: un combat de full-contact néo-professionnel, cinq combats de full-contact amateur, deux combats de boxe thai (version kick-boxing), un combat-démonstration de boxe traditionnelle, une démonstration de nunchaku et trois numéros de gym-jazz, ces derniers étant présentés par le Sun Star Le Locle.

On rappellera que, grâce à la compréhension des autorités communales, l'Atémi Power Club dispose, depuis onze mois maintenant, d'une nouvelle salle, ouverte tous les soirs de 18 h 30 à 20 h, d'où un effectif de membres croissant - il est aujourd'hui de quatre-vingts unités.

Premiers résultats tangibles de cette progression, et c'est aussi un rappel: la participation, en novembre dernier, de trois membres du club aux championnats du monde de Berlin. Tous trois s'étaient hissés en quarts de finale: Charles Aubry en full-contact, Ramon Gorrin en semi-contact et Cédric Maurer en semi-contact.

Comme quoi l'Atémi Power Club se porte bien! (Imp)

● Avec le soutien de «L'Impartial»

TV-SPORTS

TSI (chaîne sportive)
20.10 Football. Coupe des champions: Etoile Rouge Belgrade - Sampdoria.

FR3
13.00 Sports 3 images.
22.25 America's cup.
23.40 America's cup.

RAI
20.25 Football. Coupe des champions: Etoile Rouge Belgrade - Sampdoria.

EUROSPORT
09.00 Patinage artistique.
11.00 Golf.
13.00 Football.
14.00 Beach volley.
15.00 Automobilisme.
16.00 Patinage artistique.
19.00 Automobilisme.
20.00 Squash.
21.00 Automobilisme.
23.30 Football. Coupes d'Europe.

Le point

COUPE DES CHAMPIONS, CINQUIÈME TOUR

CE SOIR

Groupe A

19 h: Panathinaikos Athènes - Anderlecht
20 h 15: Etoile Rouge Belgrade - Sampdoria (à Sofia)
Classement (4 m.): 1. Etoile Rouge Belgrade 6. 2. Sampdoria 5. 3. Anderlecht 3. 4. Panathinaikos Athènes 2.

Groupe B

18 h: Sparta Prague - Barcelone
22 h: Benfica Lisbonne - Dynamo Kiev
Classement (4 m.): 1. Barcelone 7. 2. Sparta Prague 4. 3. Benfica Lisbonne 3. 4. Dynamo Kiev 2.
Dernier tour: 15 avril.

COUPE DES COUPES, DEMI-FINALES ALLER

CE SOIR

20 h: FC Bruges - Werder Brême
20 h 30: Monaco - Feyenoord Rotterdam
Matches retour: 15 avril.

COUPE DE L'UEFA, DEMI-FINALES ALLER

21 h: Real Madrid - Torino
18 h: Genoa - Ajax Amsterdam
Matches retour: 15 avril.

À L'ÉTRANGER

ALLEMAGNE

Match en retard: Wattenscheid - Dynamo Dresde 3-0.

ANGLETERRE

Matches en retard: Arsenal - Nottingham Forest 3-3. Aston Villa - Sheffield United 1-1. Liverpool - Notts County 4-0. Norwich City - Manchester United 1-3.

ECOSSE

Demi-finale de la Coupe: Celtic Glasgow - Glasgow Rangers 0-1.
Glasgow Rangers est qualifié pour la finale.

ITALIE

Demi-finale aller de la Coupe: AC Milan - Juventus 0-0.

À L'AFFICHE

PREMIÈRE LIGUE, groupe 2

Match en retard
20.00 Lyss - Serrières

CLASSEMENT

1. Bümpliz	18	11	4	3	36	21	26
2. Moutier	18	9	6	3	30	26	24
3. Soleure	17	8	4	5	26	17	20
4. Lyss	17	7	6	4	30	25	20
5. Colombier	18	7	6	5	30	28	20
6. Echallens	18	6	7	5	25	19	19
7. Serrières	16	7	4	5	31	28	18
8. Münsingen	18	6	5	7	17	17	17
9. Berne	16	4	7	5	25	22	15
10. Lerchenfeld	18	6	3	9	30	37	15
11. Berthoud	17	5	4	8	23	24	14
12. Domdidier	18	5	4	9	25	30	14
13. Thoun	17	2	7	8	14	32	11
14. Klus-Balsth.	16	3	3	10	21	31	9

DEUXIÈME LIGUE

Match en retard
20.00 Les Bois - Le Locle

CLASSEMENT

1. Noiraigue	14	10	1	3	34	17	21
2. Bôle	14	9	3	2	31	14	21
3. Boudry	14	7	4	3	39	24	18
4. Le Locle	12	6	5	1	28	17	17
5. Audax Friül	14	5	4	5	24	18	14
6. Superga	12	4	5	3	21	19	13
7. Saint-Blaise	13	3	7	3	20	21	13
8. Cortailod	14	5	2	7	21	25	12
9. F'tainemelon	13	3	4	6	18	24	10
10. Hauterive	14	2	6	6	19	31	10
11. Les Bois	12	2	4	6	13	23	8
12. C. Portugais	14	0	3	11	11	36	3

Coupe des coupes: l'AS Monaco doit creuser l'écart

Faire plier Feyenoord

L'AS Monaco parviendra-t-elle à faire plier la défense de fer de Feyenoord? Au stade Louis II, où 18.000 spectateurs sont attendus, les footballeurs de la Principauté doivent impérativement creuser l'écart face aux Hollandais dans ce match aller des demi-finales de la Coupe des vainqueurs de coupes.

Avant Tottenham Hotspur, bouté en quart de finale, le FC Sion ne parvint pas à trouver la faille, à inscrire le plus petit but au grand gardien De Goeij. Celui-ci perd cependant le

concours du plus imposant de ses «gorilles», le stoppeur De Wolf, qui est blessé à une cheville. Cette absence risque de peser lourd face à une équipe qui dispose au poste d'avant-centre d'un élément surpuissant, le Libérien Weah.

La vivacité du petit Portugais Rui Barros et le pied gauche de l'international Passi intéressent d'autres arguments intéressants chez les Monégasques.

RUFER: L'ESPOIR

Werder Brême et le FC Brugeois partent à égalité de chances dans la seconde demi-finale. Rehha-

gel, l'entraîneur allemand, est confronté à quelques problèmes sérieux.

Il doit tout d'abord se passer des services de son meilleur milieu de terrain, Dieter Eilts, qui fut expulsé au tour précédent contre Galatasaray à Istanbul. D'autre part, le capitaine Votava et le grand Neubarth se plaignent de douleurs musculaires.

La rentrée de Wynton Rufer, jugée encourageante contre Fortuna Düsseldorf, apporte une bouffée d'espoir pour ce match disputé en terre flamande. (si)

Coupe de l'UEFA: un choc à Santiago Bernabeu

Le défi de Scifo

Malgré le forfait de Hugo Sanchez (déchirure au mollet), le Real Madrid s'apprête à soumettre à rude épreuve la défense de Torino au stade Bernabeu, en match aller des demi-finales de la Coupe UEFA.

La précieuse victoire obtenue à Albacete (3-1) a relancé les Madrilènes, qui se retrouvent seuls en tête du championnat. L'expulsion de Hagi n'a même pas gâté la fête.

Le Roumain sera disponible contre les Piémontais. Il devrait livrer un duel de prestige avec un autre numéro 10 de haut rang, Enzo Scifo. Le Belge est le

vrai patron de l'AC Torino, même si Martin Vazquez lui fait de l'ombre.

L'ex-Madrilène retrouvera d'ailleurs ses coéquipiers l'espace d'une soirée. Il découvrirait son successeur dans les rangs du Real, le demi Fernando Hierro (24 ans), qui s'impose de plus en plus comme un étonnant buteur. Il a déjà marqué 14 buts cette saison en championnat.

AJAX EN DANGER

Un second club italien vise une place en finale. A Marassi, la Genoa accueille, après Liverpool, un autre grand nom du

football européen. Ajax risque à son tour d'être victime de la furia et du réalisme des Ligures.

Une défaite à Bergame contre l'Atalanta (1-0) a pratiquement ruiné les dernières chances de qualification européenne chez les Génois, lesquels occupent maintenant la 11e place du classement. Ils reportent donc toutes leurs ambitions sur la Coupe UEFA.

Le punch de l'Uruguayen Aguilera, auteur de 6 buts lors des tours précédents, inquiétera certainement le gardien noir Stanley Menzo (28 ans) l'un des éléments les plus expérimentés du team d'Amsterdam. (si)

PUBLICITÉ

"Je vais agrandir ma salle à manger pour y faire des promenades digestives!"

032 42 32 42

pour venir voir notre grande exposition de cuisines, salles de bains, bois et carrelages.

MAREX

L'innovation dans la construction.
Rue Dufour 38, 2502 Bienne

LA CHAUX-DE-FONDS

LE LOCLE

HAUT-DOUBS

NEUCHÂTEL

VAL-DE-RUZ

VAL-DE-TRAVERS

JURA

JURA BERNOIS

La Chaux-de-Fonds

**Découverte
surprenante**

Au siècle passé, plusieurs vallées valaisannes et tessinoises ont révélé des gisements aurifères. Sur le flanc du Doubs, de semblables recherches étaient entreprises avec succès. Un descendant de l'un des chercheurs d'antan a repris la pioche et mis à jour de nouveaux filons.

Page 19

Absinthe à Neuchâtel

**Elle le dénonce,
il «trinqué»**

Il distillait de la «bleue» au domicile conjugal. Le ménage bat de l'aile, le vieux couple s'entredéchire et elle finit par le dénoncer. Hier, devant le Tribunal de Neuchâtel, le mari distillateur et septuagénaire a finalement «trinqué» de 500 fr d'amende.

Page 24

Canton du Jura

**Stand de tir
fusillé**

Les tireurs de Soubey et de Saignelégier sont orphelins de stands. Les protecteurs de la nature, par une opposition, bloquent le projet du bord du Doubs. Le dossier est devant le juge. De leur côté, les tireurs de Saignelégier attendent le résultat d'une étude pour un projet aux Pommerats.

Page 28



Météo:
Souvent très nuageux et quelques averses. Neige par moment jusqu'en plaine.

Demain:
Nébulosité changeante avec quelques précipitations. Dès vendredi, à nouveau très nuageux.

Lac des
Brenets
750,97 mLac de
Neuchâtel
429,32 m

Fête à souhaiter mercredi 1er avril: HUGUES



6°

1°

Neige

Lever: 7 h 11
Coucher: 20 h 02Lever: 6 h 03
Coucher: 18 h 32

700 m



L'Impartial

Etudiants frontaliers dans des écoles techniques neuchâteloises

Tarifs d'écologies décourageants

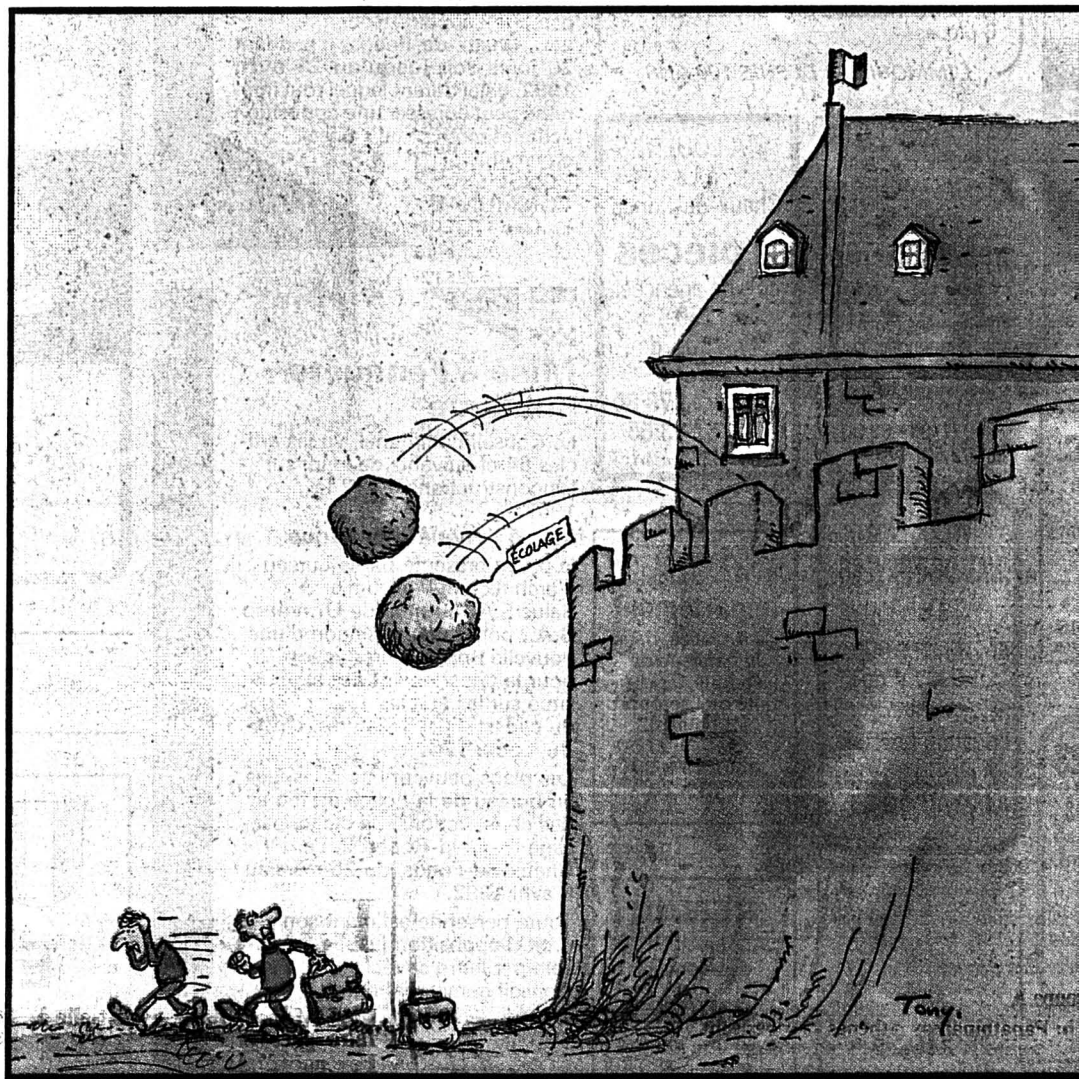
De 1982 à 1992, le tarif neuchâtelois des écologies à charge des élèves, dont les parents sont domiciliés à l'étranger (dans les écoles publiques du canton), a passé de 2400 à 6000 francs. Dès août 1993, il s'établira à 6600 francs. Ainsi en a décidé l'Etat en avril dernier. Pour «son» école technique, la ville du Locle, (exécutif et législatif confondus) avait décidé de tarifier les élèves frontaliers au même titre que les élèves domiciliés hors du canton. Une fleur que l'Etat refuse d'admettre.

«Nous vivons dans un Etat de droit et il n'est pas possible, au nom du principe de l'égalité, d'accorder un traitement préférentiel aux frontaliers» explique le chef du Département de l'instruction publique Jean Cavadini. Il s'agit, dit-il, d'un cas d'ordre légal.

Ce à quoi le président de la ville du Locle rétorque «qu'il déplore ce juridisme regrettable» et qu'agissant de la sorte «la commune avait souhaité une ouverture politique intéressante».

Il n'empêche qu'avec ses nouveaux tarifs des écologies, progressifs, puisqu'établis jusqu'en août 1993 et de surcroît indexables, le canton de Neuchâtel décourage les étudiants étrangers potentiels à venir fréquenter ses établissements supérieurs. Surtout en ce qui concerne les frontaliers. Ce d'autant plus que la notion d'Europe des régions, de région transfrontalière (notamment signifiée par la CTF et la signature de conventions) est manifeste.

De surcroît, tant au Locle qu'au Val-de-Travers (dans ce



dernier cas pour aussi bien maintenir la ligne franco-suisse que les écoles techniques du Vallon), on lorgne avec intérêt du côté du Doubs en songeant qu'il y a là un possible bassin de recrutement d'élèves.

Mais avec ces nouvelles réalités tarifaires, constate un observateur de l'économie neuchâteloise, il s'agit «d'un frein aux échanges» quand bien même on prône, qu'au sein du futur EEE, on éliminera toute discrimination entre les ressortissants de sa propre nation et ceux qui en font partie. Il n'y a donc, à son sens, pas d'euro-compatibilité dans ce domaine.

«Nous ne pouvons pas préjuger de ces futures dispositions

relatives à la libre circulation des personnes» estime pour sa part Jean Cavadini.

**PAS D'AUGMENTATION
DE COÛTS**

«Dommage que la Suisse ne joue pas ce jeu» explique un politicien du Haut-Doubs. «Car il est évident qu'un jeune homme de Morteau pourrait préférer s'engager dans une formation d'ingénieur à l'EICN-ETS du Locle s'il est assuré que celle-ci lui sera moins coûteuse, plutôt que de séjourner à la semaine à Besançon pour suivre les cours de l'ENSM (Ecole nationale supérieure de mécanique et microtechnique)» A condition,

précise-t-il, «que le titre délivré soit reconnu en France». Ce qui devrait être le cas.

«Mais attention, nous avons demandé à ce qu'on ne force pas le recrutement extérieur au canton afin de ne pas augmenter les coûts» signifie clairement M. Cavadini.

Il n'empêche que du côté de l'Ecole d'ingénieurs-ETS du Locle, on reste amer face à ces augmentations. Pourquoi cet établissement, sans doute promu au titre de haute école spécialisée, placée au niveau universitaire, ne bénéficie-t-il pas des conditions de l'Université?

JCP

REGARD

Frontalier mais étranger

L'Etat, bien évidemment déchiré entre ses bonnes intentions en matière d'instruction publique et son obligation de maintenir à flots sa barque financière, navigue dans des eaux difficiles. Rafales, vents et marées lui sont contraires. Il ne cesse d'écooper le bateau pour le vider de ses charges. Augmenter de manière très sensible le tarif des écologies annuels des étrangers (presque triplé en 10 ans d'ici 1993) est une mesure destinée tout à la fois à décourager les «étrangers» à venir étudier dans notre canton, tout en s'assurant de substantiels revenus grâce à ceux qui malgré tout font confiance aux écoles techniques neuchâteloises. Notamment l'Ecole d'ingénieurs ETS du Locle et son Ecole technique. Mais il risque fort d'y en avoir de moins en moins. Le temps est à l'heure de la rigueur et des restrictions budgétaires. Le mot d'ordre est clair.

Et tant pis pour l'Europe, l'Europe des régions, la coopération transfrontalière (avec ses conventions d'échanges) et les grands discours de la Communauté de Travail du Jura (CTJ).

En fait, de belles déclarations d'intentions qui ont au moins le mérite d'être couchées sur le papier. Mais dans les faits...

Jusqu'à nouvel avis, un jeune homme de Villers-le-Lac désireux de devenir ingénieur est et reste un étranger. Aucune importance si son père travaille au Locle depuis 20 ans et qu'il y ristourne une partie de ses impôts.

A ce titre le père est un frontalier, mais son fils est un étranger.

Jean-Claude PERRIN

● Voir l'article ci-contre.

Premier avril: une journée qui fera date dans l'histoire des écoles neuchâteloises

Mixité supprimée au secondaire!

Une nouvelle surprise va certainement avoir l'effet d'une bombe à Neuchâtel. Grâce à une petite indiscretion émanant du Département de l'instruction publique, nous sommes en mesure d'affirmer que la mixité dans les écoles secondaires du canton sera supprimée à partir de la rentrée scolaire de 1993. Tel est, du moins, le libellé d'une lettre qui va parvenir aujourd'hui à tous les directeurs des écoles concernées.

Se basant sur des études qui montrent à l'envi que la maturité des jeunes filles se développe plus rapidement que celle des garçons du même âge, le Département de l'instruction publique neuchâtelois a décidé d'en tirer

les conclusions qui s'imposent. Les directeurs des écoles secondaires du canton recevront aujourd'hui une lettre.

Sur cette dernière est notifiée la décision de supprimer la mixité dans leurs classes.

Ainsi les jeunes filles pourront à l'avenir pleinement s'épanouir dans leurs études, alors que, à ce jour, leur développement personnel est freiné par leur collègues masculins, plus lents à comprendre et assimiler la matière scolaire enseignée.

Nous reproduisons ci-après l'intégralité de cette lettre. (Imp)

Messieurs,
Vous avez certainement pris connaissance de plusieurs articles

parus récemment dans la presse (Educateur mars 92, Nouveau Quotidien...) mettant en évidence les différences d'aptitudes scolaires des filles et des garçons. Les dernières analyses des épreuves cantonales d'orientation montrent, elles aussi, la même tendance.

Ces différentes informations ont interpellé notre Service et il nous est apparu regrettable de continuer à ainsi freiner le développement scolaire des jeunes filles de nos écoles.

Par conséquent, en accord avec le Service de l'enseignement secondaire, nous avons décidé que nous devons renoncer à la mixité dans nos écoles secondaires.

Nous vous prions de tenir compte de cette nouvelle organisation dès la rentrée scolaire prochaine dans la mesure de vos possibilités actuelles et de généraliser cette mesure pour la rentrée scolaire 93.

Nous espérons ainsi permettre aux femmes d'obtenir une meilleure formation scolaire et professionnelle et favoriser leur accession aux postes clés de notre pays, tant dans l'administration que dans le secteur privé.

Restant à votre disposition pour tout renseignement supplémentaire, nous vous prions de croire, Messieurs les Directeurs, à l'assurance de notre considération distinguée.

Drogue au Locle: remous autour d'un tract

Nouvelle vague de désinformation, voire d'intoxication, au Locle, ces derniers jours, avec des circulaires adressées tant à l'attention des parents que des élèves en rapport avec de soi-disant nouveaux types de drogues. Diffusés au sein des établissements scolaires (dont les directions ne cautionnent absolument pas le contenu) ces feuillets alarmistes ne sont bons qu'à prendre immédiatement le chemin de la poubelle!

● Lire en page 21

Exposition
Autos et loisirs
du 2 au 5 avril 1992
à Polyexpo



Sports et loisirs
chez

Calame
SPORTS

Tel. 039 28 24 40
Saulaux succ.
Rue Neuve 3 - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
WINTERSPORT
Shops for Winners
132-12032

Dick
Optique
Lunetterie
Verres de contact
Av. Léopold-Robert 64
039/23 68 33
132-12367

Emilien
Médium, de père en fils, médaille d'or du meilleur voyant vaudois aux Antilles, travaux occultes très sérieux.
039 41 15 75
22-885/4x4

MAZDA 626 GLX
5 p., toit ouvrant 1989/36 000 km. Très soignée
Fr. 16 750.-
Centre automobile
039/37 14 14
470-203

Françoise
Médium, 21 ans d'expérience, cartes, boule, vue à la télévision, travaux occultes très sérieux.
039 41 15 82
22-885/4x4

GÉRANCE
CHARLES BERSET
LA CHAUX-DE-FONDS
039/23 78 33

À LOUER POUR DATE À CONVENIR
Très beaux logements
de 3½ et 4½ pièces, dans immeubles neufs, quartier de l'Est. Grand confort et places de parc à disposition.
RUE FRITZ-COURVOISIER
Ancien appartement de maître
de 7 pièces, chauffage individuel, grand jardin et garage.
Magnifiques appartements
de 4½ pièces, poutres apparentes, finitions soignées, cuisine agencée. Possibilité de parking dans la maison.
Locaux commerciaux
pouvant convenir comme bureaux, refaits à neuf. Possibilité de louer dans la même maison, un appartement de 6 pièces.
470-119
L'IMMOBILIER DEPUIS 100 ANS

A louer à La Chaux-de-Fonds, rue Jacob-Brandt 6
grands appartements 3½ pièces
entièrement rénovés, cuisine agencée, lave-vaisselle, vitrocérame, 2 salles de bains.
Fr. 1100.- + charges
021/964 83 00
077/28 49 11
440-3090

À LOUER à La Chaux-de-Fonds
3 pièces
cuisine agencée.
Fr. 1050.- + Fr. 120.- de charges.
038/33 73 80
077/37 13 55
450-1106

WEEK-END VAL-DE-TRAVERS
Prix à discuter.
Env. Fr. 190 000.-, 5000 m² de terrain.
Location possible.
038/33 73 80
077/37 13 55
450-1106

A vendre au Portugal
appartement
de 4 pièces, dans la banlieue de Lisbonne, à proximité de l'aéroport (¼ heures).
038/41 27 50
entre 18 h 30 et 19 h 30.
28-508578

Police-secours: 117

RENAN
A louer à la rue des Convers
3 pièces
avec tout confort.
Loyer Fr. 380.- + charges.
Etude Ribaux von Kessel Zen-Ruffinen, avocats et notaire, Promenade Noire 6 Neuchâtel.
038/24 67 41
28-516

Mise à l'enquête publique

Demande de dérogation au règlement d'urbanisme.
En application du règlement d'exécution de la loi cantonale sur l'aménagement du territoire (REL-CAT) du 15 avril 1987, articles 10 et suivants, le Conseil communal met à l'enquête publique la demande de dérogation suivante:
Art.1328 RU: dépassement de l'indice d'utilisation du sol 133% au lieu de 120% présentée pour le projet de construction d'un ensemble locatif, sur les articles 11668 et 11669 du cadastre de La Chaux-de-Fonds, rue des Bassets, route de Biaufond.
Les plans peuvent être consultés à la Police des constructions, passage Léopold-Robert 3, La Chaux-de-Fonds, pendant 20 jours soit jusqu'au 21 avril 1992, délai durant lequel tout intéressé peut adresser une opposition écrite et motivée au Conseil communal.
CONSEIL COMMUNAL
132-12406

Mise à l'enquête publique

Le Conseil communal, vu les articles 64 et suivants de la loi sur les constructions du 12 février 1957
Met à l'enquête publique
le projet présenté par le bureau d'architecture Vuilleumier & Salus S.A., au nom de **Universo S.A.**, pour la construction d'une nouvelle unité de production pour le département des aiguilles, situé sur les articles 4926 et 4938 du cadastre des Eplatures, Crêt-du-Loche 12b.
Les plans peuvent être consultés au bureau de la Police du feu et des constructions, 3e étage, passage Léopold-Robert 3, La Chaux-de-Fonds, du 25 mars au 8 avril 1992.
Toute personne estimant son droit d'opposition justifié, adressera par lettre sa réclamation au Conseil communal dans le délai mentionné ci-dessus.
CONSEIL COMMUNAL
132-12406

Mise à l'enquête publique

Le Conseil communal, vu les articles 64 et suivants de la loi sur les constructions du 12 février 1957
met à l'enquête publique
le projet présenté par le bureau d'architecture Archiplan à Neuchâtel, au nom de la Société Coopérative «CCRPI» par **Géco**, pour la construction d'un immeuble locatif de 32 logements à caractère social et garage collectif de 37 places, situé sur l'article 2708 du cadastre des Eplatures, Crêts 128.
Les plans peuvent être consultés au bureau de la Police du feu et des constructions, 3e étage, passage Léopold-Robert 3, La Chaux-de-Fonds, du 1er au 15 avril 1992.
Toute personne estimant son droit d'opposition justifié, adressera par lettre sa réclamation au Conseil communal dans le délai mentionné ci-dessus.
CONSEIL COMMUNAL
132-12406

IMMOBILIER

Saint-Imier, place du Marché 5
A louer tout de suite ou à convenir

bureau de 158 m²

6 pièces au 3e étage, 2 toilettes, conviendrait comme bureau d'administration cabinet médical, etc.
Loyer: Fr. 1480.- charges comprises.
Pour visiter: M. Bütikofer (conciergerie), 039/41 18 10
Pour renseignements et location: **DEVO SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE ET DE GÉRANCES SA, Seidenweg 17, 3000 Berne 9, 031/23 34 61**
5-1622

Publicité intensive,
Publicité par annonces

REMISE DE COMMERCE

Restaurant du Tivoli
Madame Régine Gaillard
Est 22, 2300 La Chaux-de-Fonds

Remercie sa fidèle clientèle pour la confiance qu'elle lui a témoignée durant de nombreuses années et l'informe, ainsi que le public en général, qu'elle a remis son restaurant à Mme Anne-Marie Marguccio.

Se référant à ce qui précède,

Mme Anne-Marie Marguccio et sa petite équipe espère bénéficier de la confiance témoignée à sa prédécesseur et mettra tout en œuvre pour satisfaire aux exigences de sa nouvelle clientèle en leur assurant un service propre et soigné.

Restaurant du Tivoli

A cette occasion un apéritif de bienvenue vous sera offert le vendredi 3 avril de 17 à 19 heures.

Restaurant du Tivoli
Horaire: ouvert 7 jours sur 7 de 6 heures à minuit.
039/28 32 98
470-101327



Une réponse à toutes les soifs
LA COMETE HERTIG VINS SA
Rue Blaise-Cendrars 13
2304 La Chaux-de-Fonds
039/26 57 33



fabrication de charcuterie et de salami, viande en gros
1033 Cheseaux s/Lausanne
fournitures pour sociétés, lotos, tombolas, viande pour broche, location grill + frigo, service hôtels et restaurants
Délégué commercial **Francis Matthey**, 039/23 70 36, La Chaux-de-Fonds

Solution du mot mystère
COCOTIER



Office des faillites de La Chaux-de-Fonds

ENCHÈRES PUBLIQUES D'IMMEUBLES LOCATIFS à La Chaux-de-Fonds

Le vendredi 10 avril 1992, à 15 heures, à l'Hôtel judiciaire, salle de ventes, 2e étage, avenue Léopold-Robert 10 à La Chaux-de-Fonds, l'Office des faillites soussigné, agissant par délégation de M. Roland Lavanchy, p.a. Intermandat SA, Petit-Chêne 38 à Lausanne, administrateur spécial de la masse en faillite de Martial Vuillaume à Saint-Sulpice, procédera à la vente aux enchères publiques des immeubles ci-dessous désignés, dépendant de la masse en faillite précitée, à savoir:

Cadastre de La Chaux-de-Fonds

Article 3579, rue Jaquet-Droz, bâtiment, place-jardin de 188 m²; subdivisions: plan folio 15, No 793, logements 159 m², place-jardin 13 m², trottoir 16 m².

Article 3580, rue Jaquet-Droz, bâtiment, place-jardin de 150 m²; subdivisions: plan folio 15, No 793, logements 101 m², place-jardin 9 m², trottoir 40 m².

Les immeubles mitoyens, formant un tout, construit en 1894 entièrement rénovés, chauffés à l'électricité, comprennent ensemble: au sous-sol: un étage de magasins, un premier étage de bureau et 4 étages d'appartements, dont deux étages dans le toit. Un ascenseur pour 6 personnes est installé. La disposition intérieure est actuellement la suivante: 1er étage: bureaux sur toute la surface; 2e étage: deux appartements de 2½ chambres et un appartement de 3½ chambres; 3e étage: identique au 2e étage; 4e étage: un appartement de 7½ chambres; 5e étage: (toit) deux appartements de 1½ chambre et un appartement de 3½ chambres.

Les immeubles sont situés au centre de la ville, dans le quartier des affaires. Des grands magasins, restaurants et hôtels sont à proximité. Un grand parking public est en face. Les voies d'accès sont bonnes.

Estimations cadastrales:
parcelle 3579 (1971) Fr. 120 000.-
parcelle 3580 (1976) Fr. 90 000.-

Assurance incendie (1968)
parcelles 3579 et 3580 ensemble, volume global de 5706 m³: Fr. 2 010 000.- + 20%

Estimation officielle (1990)
parcelles 3579-3580 ensemble Fr. 2 250 000.-

Pour une désignation plus complète, on se réfère au Registre foncier, dont un extrait est déposé à l'Office soussigné, ainsi qu'au rapport de l'expert, à la disposition des intéressés.

Les conditions de vente et l'état des charges seront déposés à l'Office soussigné où ils pourront être consultés dès le 23 mars 1992.

Les articles 3579 et 3580 seront vendus ensemble de façon définitive et l'adjudication sera prononcée en faveur du plus offrant et dernier enchérisseur.

Les enchérisseurs devront se munir d'un acte d'état civil ou, pour les sociétés, d'un extrait récent du Registre du commerce, ainsi que des sûretés nécessaires en garantie du paiement.

Les intéressés sont rendus expressément attentifs aux dispositions légales concernant l'acquisition d'immeubles par des personnes domiciliées ou ayant leur siège à l'étranger, ou par des sociétés suisses considérées comme étrangères en raison d'une participation étrangère prépondérante.

Visite des bâtiments sur rendez-vous, renseignements auprès de l'Office des faillites de La Chaux-de-Fonds, av. Léopold-Robert 10, 039/28 54 64.

La Chaux-de-Fonds, le 23 mars 1992.

OFFICE DES FAILLITES DE LA CHAUX-DE-FONDS
le Préposé: J.-P. Gailloud

L'annonce, reflet vivant du marché



Bulletin de changement d'adresse

à expédier sous enveloppe affranchie au **Journal L'IMPARTIAL SA, Service de diffusion, rue Neuve 14, 2301 La Chaux-de-Fonds**

Nom et prénom: _____
(Prière d'écrire en lettres majuscules)
Ancienne adresse: Rue: _____
NP/Localité: _____
Nouvelle adresse: Hôtel/chez: _____
Rue: _____
NP/Localité: _____
Pays/Province: _____

du _____ au _____ inclus

Avis important

- Pour faciliter notre tâche, les demandes de changement d'adresse doivent nous parvenir par écrit, 7 jours à l'avance, s.v.p.
- Aucun changement d'adresse n'est pris par téléphone.
- Aucune mutation n'est faite pour une durée inférieure à 6 jours ouvrables.
- Emoluments: Pour la Suisse Fr. 2.50 par changement. Pour l'étranger, première semaine Fr. 6.50. Par semaine supplémentaire ou fraction de semaine Fr. 3.50.
- Avion: Prix suivant le pays.
- Pour l'étranger, nous ne pouvons pas garantir un acheminement régulier.
- Paiements: n'envoyez pas d'argent ni de timbres-poste, les frais de changement d'adresse vous seront facturés séparément ou avec le renouvellement de votre abonnement.

Découverte surprenante dans le sous-sol chaux-de-fonnier

L'or de la Ronde

Au siècle passé, plusieurs vallées valaisannes et tessinoises ont révélé des gisements aurifères dans leur sous-sol. Sur le flanc du Doubs, de semblables recherches étaient entreprises, en toute discrétion mais avec succès. Un descendant de l'un des chercheurs d'antan a repris la pioche et mis à jour de nouveaux filons. Histoire dorée à rebondissement.

Tout a commencé par la découverte d'un vieux papier, plan détaillé du parcours de la Ronde annoté de signes cabalistiques. Le jeune Maximilien Suther n'avait que 12 ans à l'époque et, fils d'émigrés suisses aux Etats-Unis, il a d'emblée imaginé une histoire de trésor et fantasmé durant toute son adolescence.

Retrouvant une abondante correspondance de son arrière-grand-père, le vieux Johann, il a appris plus tard que celui-ci, chercheur d'or, avait trouvé quelques veines intéressantes aux abords de sa ville natale, La Chaux-de-Fonds. L'histoire était apparemment tombée dans l'oubli.

Revenant à ses racines, lors du 700e de la Confédération, et se baladant au pays de ses origines, Maximilien Suther, devenu adulte, a parcouru les gorges de la Ronde avec l'impression étrange de se trouver en pays familier. Tilt! Bien sûr que ces lieux-dits, ces rochers et le lac étonnant du Cul-des-Prés lui étaient connus; la carte découverte alors lui revint en mé-



Une falaise dans les gorges de la Ronde

La veine de calcite avec des pépites d'or visibles (en médaillon) a été trouvée en cet endroit.

moire. Il s'est mis lui aussi en quête d'ausculter les strates du sous-sol, découvrant des veines aurifères.

Transformé en ermite, se cachant à la vue des promeneurs, creusant et fouillant aux petites heures, le chercheur d'or est devenu l'un des aventuriers décrits dans la littérature.

C'est par un tout malheureux hasard de circonstances que son activité a été découverte et, par là, son succès. Son départ précipité fut aussi discret que sa venue. Aujourd'hui, il ne reste que quelques objets et des travaux de creusement hâtivement dissimu-

lés pour témoigner de sa présence, estimée à quelques mois durant l'année dernière.

Mais, allez savoir comment, l'affaire s'est rapidement ébruitée dans certains milieux, drainant fascination et convoitise.

ENQUÊTE POLICIÈRE

On a vu cet hiver déjà de drôles de citoyens arpenter, d'un air trop faussement détaché et munis d'un attirail mal dissimulé, les gorges de la Ronde. De quoi inquiéter les autorités, songeant naturellement d'abord à des histoires de contrebandes, fleurant la drogue.

Sur la piste d'un recyclage d'argent sale, une brigade spéciale de police a remonté une curieuse filière, jusqu'aux sources de la Ronde. Quelle ne fut pas leur surprise d'apprendre qu'une véritable fortune avait été amassée par un homme qui avait résidé dans notre ville, sans avoir toutefois un quelconque lien avec les milieux de trafiquants de drogue.

Les voilà sur les pas de Maximilien Suther et enfin l'identité de cet ermite entraperçu aux abords des gorges de la Ronde a été révélée. En fait, le gisement aurifère découvert s'est avéré

bien plus important que l'on aurait pu l'imaginer. Un constat étayé par les spécialistes (voir encadré) mais qui interpelle les autorités politiques et judiciaires, dubitatives pour l'instant.

Au prix actuel de l'or, une exploitation ne serait guère rentable mais l'on craint déjà la venue d'aventuriers de tout poil. La Chaux-de-Fonds déclencherait-elle une nouvelle ruée vers l'or? Affaire à suivre. I.B.

Anomalie géologique

Les gorges de la Ronde constituent une faille creusée par la rivière s'écoulant sur le sous-sol calcaire. Ce type de roche est habituellement peu aurifère, cependant, les spécialistes considèrent que des circulations profondes hydrothermales ont pu se produire, ce qui a amené, des profondeurs, des émanations contenant de l'eau, elle-même située sous une veine aurifère. Ces eaux chaudes ont ainsi permis le dépôt d'or dans certaines strates calcaires.

Le long de la Ronde, là où les roches affleurent, ces agrégats de métaux précieux sont contenus dans les couches les plus basses, si bien que, si l'on veut avoir une chance d'en trouver, il faut chercher dans la roche située près du sol. Il est à relever, toujours selon les experts, que la région est une habitue des anomalies géologiques. On sait en effet qu'on peut trouver des concentrations de radon dans certains immeubles de la ville. (Imp)

Rédaction LOCALE

Tél: 039/210 210
Fax: 039/210 360

Irène BROSSARD
Denise de CEUNINCK

BRÈVE

Transports en commun Cinéma roulant!

Grande première dans les transports en commun de la ville! Dès aujourd'hui, les bus seront munis d'écrans sur lesquels on projetera, en continu, des feuilletons télévisés. Les titres des films sont encore tenus secrets, mais il semblerait que les productions francophones soient privilégiées. Quant à la liaison ferroviaire La Chaux-de-Fonds - Neuchâtel, une expérience similaire sera tentée, dès aujourd'hui également: les voyageurs circulant en direction de Neuchâtel pourront ainsi visionner le début d'un film de «l'Odysée du commandant Cousteau» et la seconde partie en remontant vers La Chaux-de-Fonds. Amateurs de cinéma, la pellicule roule pour vous! (Imp)

AGENDA

Les TC informent le 3e âge

Invitant l'AVIVO, le Club des Loisirs et toutes les personnes âgées intéressées, les Transports en commun proposent une séance d'information sur l'utilisation des transports publics. Départ de la gare, jeudi 2 avril, 14 h, en direction du Restaurant des Endroits. (Imp)

Club 44

Santé et assurances

Demain, jeudi 2 avril, le Professeur Pierre Gilliland donnera une conférence sur la santé au Club 44, à 20 h 30. Spécialiste de la question, il exposera son idée de créer un «observatoire de la santé», afin de pallier le manque de données statistiques et faussant, selon lui, les débats concernant la révision de l'assurance-maladie. (Imp)

Salle de musique

Orchestre national de Lille

Douzième concert de l'abonnement de la Société de musique, il aura lieu jeudi 2 avril, 20 h 15 à la Salle de musique. L'Orchestre national de Lille, dirigé par Jean-Claude Casadesus, Joshua Bell, violoniste, François Delor, organiste, interpréteront Berlioz, Prokofiev (concerto op. 63) et St-Saëns (symphonie avec orgue). (DdC)

Liste et programme du Parti socialiste

Objectifs en quatre points

Avec 25 candidats, représentant un large éventail de professions et une moyenne d'âge de 42 ans, le Parti socialiste part en campagne pour les élections communales. Il présentait hier ses objectifs à la presse.

Cette liste comporte 11 candidats nouveaux. On déplore que seules 8 femmes se présentent, dont trois nouvelles.

Rappelons qu'actuellement, le groupe socialiste du Conseil général occupe 17 sièges, avec 10 femmes élues. Elles ont pris la plume pour expliquer aux tenants de la Liste Femmes leur non-intérêt à un apparentement, les programmes respectifs étant

incompatibles sur de nombreux points et les femmes étant bien présentes et représentées au ps. Par souci de défendre sa spécificité, le ps part seul dans la bataille électorale, sans apparentement.

En assemblée de section, la confiance a été réitérée aux deux conseillers communaux qui seront dès lors à nouveau présentés pour l'exécutif.

Les points forts du projet socialiste de la législature 1992-1996 se résument en quatre mots: développer, aider, gérer et maintenir.

L'économie et l'emploi, le logement, le cadre de vie, l'école, la formation et la culture de

même que la politique sociale sont les priorités fixées.

Occupant un nouveau local, rue Numa-Droz 45, le ps de La Chaux-de-Fonds invite au dialogue ouvert et informel les lundis 6, 13 et 27 avril, de 17 à 19 heures. (ib)

LA LISTE

Les candidats: Charles-H. Augsburg, Pierre Bauer, Martine Blum, Irène Cornali-Engel, Marcel Cotting (nouveau), Martial Debely (nouveau), Michel Delapraz (nouveau), Danièle Delémont, Pascal Guillet, Claude-Eric Hippenmeyer (nouveau), Liliane Jaquet, François Joly (nouveau), Pierre Kobza, Nelly L'Eplattenier, Philippe Merz (nouveau), Daniel Meylan (nouveau), Jean-Martin Monsch, Fabienne Montandon (nouveau), Jean Oesch, Nicolas Pfammatter, Sylvie Ruegg-Calame (nouveau), Cédric Schweingruber (nouveau), Alain Tissot, Martine Voelin (nouveau), Serge Vuilleumier.

Marguerite et Charles Steiner fêtent leurs noces d'or

Souvenir d'un printemps 42



Mme et M. Charles Steiner

Il y a cinquante ans, ce n'était pas un poisson d'avril! (sp)

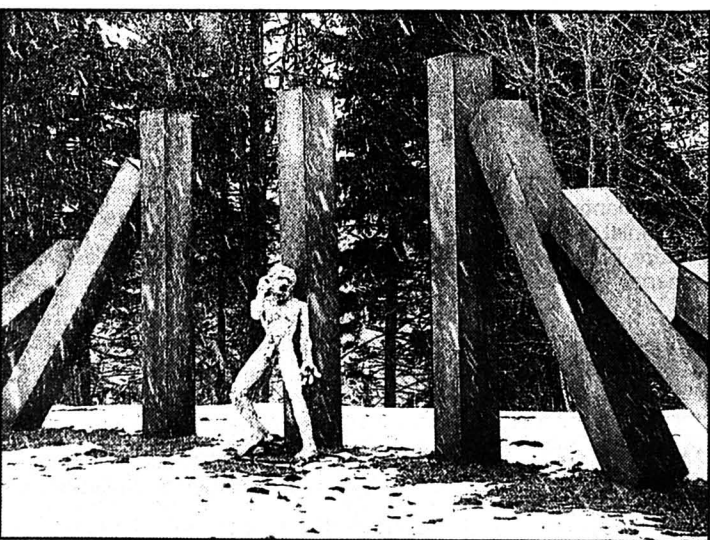
Ils se sont mariés le 1er avril 1942. Ça n'était pas une farce! En cette période difficile de chômage et de mobilisation aux frontières, ainsi qu'ils le soulignent, Marguerite et Charles Steiner ont scellé leur union à La Chaux-de-Fonds à la faveur d'un moment de liberté de Monsieur, alors sergent mécanicien sous les drapeaux en Valais.

En commerçants avisés, le couple a tenu quarante ans durant un magasin d'alimentation générale rue Numa-Droz, avant de partager une retraite agréable, qui leur permet d'assouvir leur goût prononcé de la promenade en forêt ou sur les rives du Doubs.

M. Charles Steiner a la fierté d'avoir eu une vie associative dynamique, chez les chauffeurs militaires d'abord, les sous-officiers, le Hockey Club La Chaux-de-Fonds, les Armes-Réunies. En fin guidon, il a accumulé les médailles de tir au pistolet et au fusil, participé aux journées fédérales de tir, et a obtenu un titre de champion cantonal en 1965.

Quant à Mme Steiner, elle s'est prise de passion pour la broderie.

Agés aujourd'hui de 79 et 81, Marguerite et Charles Steiner fêtent leurs noces d'or entourés de leur fils et petits-enfants. (sg)



Une sculpture peut enfanter une autre... comme semble l'avoir fait celle de Gillian White installée à la Vue-des-Alpes. Dé-

risation ou hommage, cette oeuvre anonyme est offerte à l'appréciation des passants.

(Imp-photo Gerber)

NAISSANCE

CYRIL, ROBIN et TIFFANY

sont heureux d'annoncer la naissance de leur petit frère

**KILLIAN
Martial**

né le 30 mars 1992

MATERNITÉ DE POURTALÈS

Les heureux parents: Josiane et Jean-Luc DESCOMBES, à Cressier
Les grands-parents comblés: Cosette et Jean-Pierre BERRUX
Les tontons de plus en plus ravis: Didier et Cédric

132-504993

DIVERS

IMMOBILIER

MARCHE DE L'OCCASION

Les nouveautés sont là!

VAUCHER

SPORTS

Rue du Temple LE LOCLE ☎ 039/31 13 31

Un choix incroyable!

NIKE
Reebok
L.A. GEAR
TBS

OCEAN PACIFIC
benger
SPORTSWEAR
OXBOW
INSTINCT

Et bien d'autres choses encore à découvrir...

Venez jeter un coup d'œil
Vous ne le regretterez pas!!!

VAUCHER

Tennis
Mountain Bike
Football
Montagnes
Loisirs

SPORTS

Votre magasin de sport

157-14070

A louer au Locle

un appartement de 4 pièces

cuisine agencée, salle de bains-W.-C., cave. Situation centrée. Loyer mensuel, charges comprises: Fr. 1257.50.

Pour tous renseignements, s'adresser à l'Etude Maurice Favre, Léopold-Robert 66, La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/23 73 23.

132-12235

A louer près du centre ville du Locle

un appartement de 3 pièces

cuisine agencée, salle de bains-W.-C., cave. Loyer mensuel, charges comprises Fr. 953.-.

Pour tous renseignements, s'adresser à l'Etude Maurice Favre, Léopold-Robert 66, La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/23 73 23.

132-12235

OFFRES D'EMPLOI

Pouvez-vous mettre en train une Tornos M7?

Nos décolleteuses vous attendent.

Appelez Ulrich Fahmi, tél. 065/51 73 90.

ETA SA, Fabriques d'Ebauches, 2540 Grenchen

Réussir sur les marchés internationaux de l'horlogerie et de la micro-électronique exige de s'atteler aux tâches les plus diverses. Vous avez les aptitudes requises pour nous aider à les réaliser. Appelez-nous!

SMH

145-12128

GARAGE DU RALLYE SA

Distributeur GM OFFICIAL DEALER Le Locle

OPHEL BUICK Opel Chevrolet Oldsmobile Pontiac GM

**Voici le printemps...
...et l'envie d'une nouvelle voiture**

Faites votre choix parmi nos très belles voitures d'occasion!

Toutes Garantie **OK**

Opel Corsa Swing 1.4i, 3 p.	1990	25 000 km
Opel Kadett GL 1.3S, 5 p.	1986	7 300.-
Opel Kadett Jubilé 1.3i, 5 p.	1987	9 800.-
Opel Kadett Jubilé 1.6i, 4 p.	1987	10 500.-
Opel Kadett ABS 1.6i	1990	29 000 km
Opel Kadett GS/I 2.0i	1988	14 900.-
Opel Kadett GS/I 16 V, 5 p.	1988	16 500.-
Opel Kadett GS/I 16 V, t.o., servo	1989	33 000 km
Opel Ascona Sprint 1.8i, 4 p.	1986	8 900.-
Opel Manta GS/I 2.0i	1985	6 900.-
Opel Vectra GL 4x4	1989	19 500.-
Opel Vectra GLS, 4 p.	1990	17 900.-
Opel Vectra GT, 4 p.	1989	30 000 km
Opel Vectra GT, ABS, 5 p.	1991	35 000 km
Opel Omega GL 2.0i	1988	14 900.-
Opel Omega Montana 2.0i	1989	27 000.-
Opel Senator CD, climat.	1983	5 900.-
Daihatsu Charade CD Efi	1988	28 000 km
Ford Sierra Leader ABS, auto-bl.	1989	17 300.-

Voyez notre parc. Essai - Crédit - Echange
Service de ventes: P.-A. Dumont, ☎ 039/31 33 33

157-14001

GASTRONOMIE

Restaurant-Pizzeria

2416 Les Brenets
☎ 039/32 10 37

LE REGIONAL

G. Rustico et P.-A. Cattin

Venez déguster nos pizzas

157-901066

☎ 039/31 48 70

AUBERGE DU PREVOUX

Chez Wagner

RESTAURANT BAR

De notre vivier

Festival du brochet

du lac de Neuchâtel

Fermé le lundi

470-277

SPECTACLES - LOISIRS

POST BAR MUSIC LIVE

2405 La Chaux-du-Milieu
039 36 11 16

présente

LAZY POKER

VENDREDI
3 AVRIL à 22h.30

Heineken

Consommations majorées

22-1388

Publicité intensive,
Publicité par annonces

DIVERS

bernoise vie La Bernoise

Compagnie d'assurance sur la vie

Gilbert Chevalier

Votre partenaire en matière d'assurances et de placements

Prenez contact il vous renseignera.

☎ 039/31 31 55

Le Corbusier 6 - 2400 Le Locle

28-14185

SPECTACLES - LOISIRS

Chalet Mont-Crosin

Route de Saint-Imier - Tramelan

Famille N. Augsburgers

☎ 039/44 15 64

Vendredi 3 avril

Jass au cochon

470-140

IMMOBILIER

Vous êtes actif dans la branche hôtelière et désirez vous rendre indépendant.

Je vous offre à louer pour tout de suite ou date à convenir un

hôtel-restaurant

avec restaurant, salle à manger, salle polyvalente, terrasse, 4 chambres d'hôtes.

Bel appartement de 5 1/2 pièces. Petite reprise. Prix intéressant.

Faire offres sous chiffre C 014-716873 à Publicitas, case postale 248, 2800 Delémont 1.

4x4

OFFRES D'EMPLOI

PARTNER Job

107, av. Léopold-Robert
2300 La Chaux-de-Fonds

Mandatés par une entreprise dynamique, nous recherchons un:

tourneur Güdel

éventuellement avec connaissance des machines Bensinger.

- Vous avez une expérience de quelques années en habillage horloger HG.
- Vous êtes suisse, permis B ou C.
- Age indifférent, place stable et bien rémunérée.

Alors contactez au plus vite M. Dougoud.

450-176

Tél. 039/23 22 88

- Vous êtes passionnée par les contacts humains.

- Recherchez une activité en constante évolution.

- Possédez un dynamisme hors pair et le sens de l'indépendance.

ALORS VOUS ÊTES LA collaboratrice que nous attendons

Nous vous assurons une formation de base, un soutien continu et un salaire à la hauteur de vos ambitions. (Fixe, frais).

Si vous avez une excellente présentation et un permis de conduire, changez votre horizon en téléphonant au 038/21 15 81.

22-3594

Jeter des ponts - nouer des liens.

PRO INFIRMIS

au service des personnes handicapées

450-408

L'annonce, reflet vivant du marché

AVIS OFFICIEL

RÉPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL
DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

ÉCOLE D'INGÉNIEURS DU CANTON DE NEUCHÂTEL (ETS) - LE LOCLE

ANNÉE SCOLAIRE 1992 - 1993

L'Ecole d'ingénieurs du canton de Neuchâtel (ci-après désignée EICN-ETS) prépare jeunes hommes et jeunes filles aux carrières d'ingénieurs ETS en microtechnique, mécanique et électrotechnique/électronique.

Les élèves promus de l'Ecole secondaire du degré inférieur du canton de Neuchâtel, sections scientifique ou littéraire, sont immatriculés de droit. Les études sont ouvertes à tout candidat ayant terminé sa scolarité obligatoire, moyennant la réussite d'un examen d'admission.

1er cycle: 2 ans de formation de base et de pratique dirigée dans l'une des trois divisions d'apport de l'EICN-ETS. Centre de formation professionnelle du Littoral Neuchâtelois (CPLN) - Maladière 84 - 2000 Neuchâtel - ☎ 038/21 41 21. Centre de formation professionnelle du Val-de-Travers (CPVT) - 1er-Mars 11 - 2108 Couvet - ☎ 038/63 12 30. Ecole d'ingénieurs du canton de Neuchâtel (ETS), 7, avenue de l'Hôtel-de-Ville - 2400 Le Locle - ☎ 039/34 12 12. Délai d'inscription: 15 avril 1992. Examen d'admission: 21 avril 1992. Durant ce cycle et en cas de difficultés, le passage en section apprentissage dans une école professionnelle, sans perte de temps, est généralement possible.

2e cycle: 4 ans d'études à la division supérieure - EICN-ETS - Le Locle. Ce cycle est accessible aux étudiants ayant suivi une formation en division d'apport, aux porteurs d'un CFC moyennant la réussite d'un examen d'admission et aux titulaires d'un certificat de maturité, après un stage pratique. Délai d'inscription: 4 mai 1992. Examen d'admission: du 15 au 17 juin 1992.

Début de l'année scolaire: lundi 17 août 1992.

Renseignements, formules d'inscription et programmes peuvent être obtenus auprès des secrétariats des établissements susmentionnés.

Le directeur: S. JACCARD

Tract sur de nouveaux types de drogue

A f..icher à la corbeille

Nouvelle vague de désinformation, voire d'intoxication, au Locle, ces derniers jours, avec des circulaires adressées tant à l'attention des parents que des élèves en rapport avec de soi-disant nouveaux types de drogues. Diffusés au sein des établissements scolaires, sans l'assentiment des directeurs, ces feuillets alarmistes ne sont bons qu'à prendre immédiatement le chemin de la poubelle.

Ce torchon, qui souhaite être «largement diffusé à titre d'information», n'a en fait que la sordide intention d'affoler ceux à qui il est censé être destiné. Soit deux (larges) publics bien ciblés: les élèves et leurs parents. Et certains, à juste titre, se sont inquiétés du contenu de cette missive.

Celle-ci raconte que des dro-

gues circulent sous le manteau (et au dos) de décalques, de timbres, d'images détachables... Et d'affirmer qu'il y a danger de mort (début du «voyage fatal») si des enfants ou adolescents touchent ou lèchent des reproductions. Et cela, en affirmant qu'il s'agit d'une mise en garde du Département de police. Or, tout cela est archifaux. Jamais le Département de police n'a eu connaissance de la circulation de ces «nouveaux types de drogues». Ce genre de contre-information ne peut qu'inquiéter ou affoler inutilement la population. Alors pourquoi de telles circulaires (parfois même glissées dans des boîtes aux lettres) et qui en sont les auteurs?

LA RUMEUR DE LA DÉSINFORMATION

Le chef de la police de sûreté cantonale, qui désapprouve totalement ce genre de démarche et conteste formellement le contenu de cette circulaire, constate simplement que celle-ci n'est pas nouvelle et surgit de manière cyclique.

Le sociologue Jean-Noël Kapferer, président de la Fondation pour l'étude de l'information sur les rumeurs et professeur à l'HEC, en a démontré

les mécanismes en suivant une démarche scientifique.

S'il n'est pas possible de retrouver l'auteur de ce tract, il signale que «cette rumeur est une des rares dont on connaisse la source: il s'agit de la déformation d'un document américain qui mettait en garde contre les différentes formes de présentation du LSD, notamment des buvards imprégnés qu'il fallait mâcher». Et justement, mais uniquement pour les initiés, l'endroit imbibé est repérable grâce à un dessin représentant souvent des personnages de Walt Disney.

Tout est bêtement parti de là! Et la rumeur (encore elle) tend maintenant à faire croire que chaque décalque marqué d'un de ces personnages peut être «encollé» de drogue. Et l'impact est d'autant plus fort que cette «désinformation» circule sur un document écrit. Même s'il n'est pas signé.

Alors un bon conseil, ce tract n'est bon qu'à f... à la corbeille à papier. Il circule cycliquement depuis 1980 aux Etats-Unis. Outre-Atlantique, plus personne ne le lit. Inutile donc de faire appel à l'imagination pour contribuer au succès de cette rumeur aussi bête que méchante. JCP



Rédaction du LOCLE

Tél: 039/31 33 31
Fax: 039/31 33 32

Jean-Claude PERRIN
Claire-Lise DROZ

BRÈVES

50 ans de la Littéraire Un vrai brigadier!

La Littéraire du Cercle de l'Union, qui fête ses 50 ans (voir l'Impartial du 31 mars) a aussi marqué ce jubilé par une innovation de taille, en plus du nouveau spectacle et de la soirée rétrospective. Pour la première fois depuis 1942, elle peut enfin frapper les trois coups avec un vrai «brigadier», fabriqué par le président d'honneur Pierre Sunier! (Imp)

La visiteuse du soir Une cigogne au Piano

Une visiteuse de passage s'est arrêtée lundi soir sur les hauteurs du Locle. Habitant la ferme du Piano 1, M. et Mme Paul Erard ont eu la surprise d'apercevoir une belle cigogne qui avait atterri juste à côté de chez eux. Elle devait s'être trompée de route... Car les pâturages jurassiens n'ont que peu de choses à voir avec les accueillantes cheminées d'Altret. Où est partie cette vagabonde? Mystère... (Imp)

AGENDA

A l'EICN Chronométrie top niveau

Dans le cadre de ses séminaires de printemps, l'EICN présente, jeudi 2 avril à 17 h à l'Aula, un exposé intitulé «La chronométrie de très haute précision: luxe des scientifiques ou nécessité de la technique moderne?». Le conférencier sera le Dr. Giovanni Busca, directeur de l'Observatoire cantonal, à Neuchâtel. (Imp)

Expo Tabernacle 92 Information à l'Armée du salut

Ce soir à 20 h à la salle de l'Armée du salut, rue du Marais 36 au Locle, une séance d'information présentera l'exposition du Tabernacle de Moïse, (qui aura lieu du 9 mai au 30 septembre à Vennes-Lausanne), avec un support audio-visuel. L'entrée est libre. (comm)

BRAVO À

Pierre Simon-Vermot...
...caporal de police, que le Conseil communal du Locle vient de féliciter pour 25 ans d'activité. (comm)

Les Brenets: samaritains en assemblée

«Que va devenir notre section?»

C'est presque un cri d'alarme qu'a lancé M. Lucien Besnier, qui rapportait pour les moniteurs lors de la dernière assemblée des samaritains des Brenets: «Que va devenir notre section?» en évoquant le lancinant problème du recrutement de nouveaux membres. Pourtant, l'utilité des «sammas» n'est plus à démontrer, de même que leur efficacité et leur dévouement.

Cela ressortait du rapport d'activité de la présidente, Mme Gisèle Huguenin. Dix exercices, une journée cantonale à Boudry, deux ventes de fleurs, deux actions «don du sang», les services lors du tournoi villageois de football, un cours de sauveteur pour dix à quinze futurs conducteurs ont été au programme du précédent exercice, de même que deux cours gratuits de premiers secours et une conférence, qui n'ont malheureusement pas connu un grand succès au sein de la population.

Pour la commission technique, M. Philippe Léchaire dit sa difficulté à imaginer des exercices attrayants. Le désir de mettre sur pied un exercice surprise conjointement avec les pompiers et la protection civile n'est malheureusement pas réalisable pour le moment.

L'utilité des «sammas» est encore démontrée par le succès du service de location de matériel sanitaire à la population dont se sont occupés durant onze ans M. et Mme Claude Vieille, qui seront remplacés par M. et Mme Pierre-André Jeanneret.

COMITÉ RÉÉLU

Le comité est réélu avec une seule autre modification, Mme L. Hutzli y entrant en tant

SERVICES

- BIBLIOTHÈQUE DES JEUNES lu-ve 13 h 30-18 h, sa 10-12 h.
- PHARMACIE D'OFFICE Casino, jusqu'à 20 h. En dehors de ces heures ☎ 31 10 17 renseignera.
- PERMANENCE MÉDICALE ☎ 31 10 17, ou service d'urgence de l'Hôpital, ☎ 34 11 44.
- PERMANENCE DENTAIRE ☎ 31 10 17.
- HÔPITAL ☎ 34 11 44.

qu'assesseur. Quant au programme d'activités pour l'exercice à venir, il est sensiblement le même que celui de l'an passé.

Parmi les points réjouissants, les comptes présentés par M. Ch. Billod, et l'assiduité de Mmes Hirzel, Huguenin et Jeanneret, qui n'ont manqué aucune activité, trois membres comptant une absence et un deux absences.

Différentes questions furent évoquées dans les divers et communication fut faite que Mme G. Huguenin recevra la médaille Henry Durant lors de la prochaine journée cantonale, en juin, au Locle. Il fut décidé aussi de remercier officiellement Mme C. Descrauzat, qui quitte la section après de nombreuses années de dévouement, pour se consacrer à d'autres tâches.

Malgré leurs soucis quant à l'avenir, les samaritains brenets ont mis un terme à leurs assises dans une joyeuse ambiance en découvrant de magnifiques dias sur Madagascar autour du verre de l'amitié. (dn)

La Brévine: événement insolite

Retour probable de la Coccinelle

Trois petits tours et puis... revient. Avec l'arrivée du printemps, même si la grisaille et les flocons ne cessent de le narguer, la Coccinelle - cette voiture offerte par un garagiste loclois à la commune de La Brévine en souvenir du film d'Henri Brandt «Quand nous étions petits enfants», pourrait effectuer un retour fracassant en Sibérie helvétique.

Pour rappel, les autorités recevaient au début de 1989 un véhicule VW, modèle 1961, couleur blanche: le petit frère de celui conduit alors par le Dr Schmid pour ses visites de classe au collège des Taillères. Il était prévu d'utiliser le rutilant engin muni de superbes pare-chocs chromés lors de grandes manifestations, style cortèges, et d'offrir des balades aux enfants. Le hic à l'époque provenait notamment de la difficulté de lui trouver un garage. Un cadeau empoisonné en quelque sorte.

Sans tambour ni trompette, le

Conseil communal avait décidé de s'en débarrasser, en le vendant pour la somme de 8000 francs. Une transaction qui était parvenue aux oreilles du législatif et qui avait provoqué un tollé. Les conseillers généraux trouvaient le procédé un peu cavalier. Cela ne les avait pas empêchés, quelques mois plus tard, de refuser purement et simplement le don.

Définitivement? Peut-être pas. Tout dernièrement et malgré ces nombreux démêlés, l'exécutif a été sollicité pour faire marche arrière et pour accepter la fameuse Coccinelle.

Ainsi, la voiture qui avait déjà tant voyagé pourrait retourner à l'expéditeur. Une petite cérémonie, dont la date n'a pas encore été communiquée, marquerait sa réception.

Mais avant toute chose, il faut que le Conseil général se prononce une nouvelle fois sur cet objet. Lors de sa séance de demain soir (voir encadré), une modification de l'ordre du jour sera demandée en début d'assemblée, avec l'adjonction d'un point: «Donation en faveur de la commune».

On attend le résultat avec impatience. (paf)

Des crédits pour 810.750 fr

Le Conseil général de La Brévine est convoqué jeudi 2 avril à 20 h 15 à l'hôtel National. Le menu de cette dernière (en principe) séance de la législature sera particulièrement corsé, puisqu'il comportera trois demandes de crédits pour un montant total de 810.750 fr. Soit 16.750 fr. pour la création d'une place d'arrêt en face de la nouvelle poste et d'un chemin permettant aux bus postaux de tourner; 595.000 fr. pour les travaux d'équipement du lotissement au lieu-dit Chez Guenet; et 199.000 fr. pour la réfection de la chaussée du chemin de la Bonne-Fontaine. En outre et à la suite de remarques émises lors de la précédente assemblée, l'exécutif présentera un rapport oral sur la comptabilité générale de la commune. (paf)

Pinte de bon sang à la Grange

Salut, Chasseurs en Exil!

Frédéric Gérard et Kaya Güner, alias «Les Chasseurs en Exil», sont bien connus des téléspectateurs, notamment pour leurs prestations dans «la Classe» sur FR3. Ils arrivent au Locle, où ils se chargeront de dilater la rate de leur public à partir du 3 avril à La Grange.

Ils sont beaux, ce qui ne gêne rien, et ce qui ne les empêche pas de grimacer à tel point que Güner, particulièrement, a été qualifié de monstre de charme! Calembours, jeux de mots, chansons, mimes, bouffonneries en tous genres, dérision, gags burlesques, parodies: voilà pour le programme.

Mené par deux drôles qui, c'est probable, ne laisseront ni

les Loclois, ni surtout les Locloises, de marbre. (cl)

● Les Chasseurs en Exil, La Grange, vendredi et samedi 3 et 4 avril à 20 h 30, dimanche 5 avril à 17 h 30. Réservations chez Simone Favre.

AVIS URGENT

Pour sa tournée d'adieux,
**Le Restaurant
du Doubs
aux Brenets**

vous propose sa fameuse
portion de truites.

Veillez réserver. Tél 32 10 91.

Par manque de place, les sociétés locales mensuelles paraîtront dans une prochaine édition. Nous remercions nos lecteurs de leur compréhension. (Imp)

IMMOBILIER

A louer ou à vendre à Corgémont

magnifiques appartements de 4½ et 5½ pièces de 132 m² à 160 m²

- comprenant: - cheminée de salon
- cuisine en bois massif et granit
- 2 salles d'eau
- buanderie dans les appartements
- ascenseur
- séjour et coin à manger de 45 m²

Prix de location dès Fr. 1650.-/mois + charges.
Pour renseignements et visite: ☎ 032/97 26 27

470-1036

OFFRES D'EMPLOI

PIBOR ISO S.A. 2855 Glovelier

cherche, pour compléter son équipe dirigeante un

ingénieur en mécanique

disposant de solides connaissances dans le domaine des métaux et de leur transformation (déformation et enlèvement de copeaux).

Le candidat doit également posséder des aptitudes à conduire du personnel.

Les offres sont à faire par écrit à **PIBOR ISO SA, direction du personnel, 2855 Glovelier**, seront traitées avec discrétion.

14-583/4x4



La Chaux-de-Fonds

Réussir sa carrière dans le commerce

Nous engageons au début du mois d'août 1992 pour nos services administratifs, personnel, formation et front de vente

deux apprenti(e)s de commerce

Lieu d'apprentissage: Administration Centrale à La Chaux-de-Fonds, rue du Commerce 100.

Durée de l'apprentissage: du 1er août 1992 au 31 juillet 1995.

Niveau scolaire: école secondaire, section moderne, classique ou scientifique.

Si vous aimez les chiffres, la gestion, les techniques de bureautique et d'informatique, si le commerce et la distribution vous intéressent, n'hésitez pas à nous adresser votre offre écrite, avec un curriculum vitae détaillé, une photo format passeport ainsi que les copies de vos derniers bulletins scolaires, à **COOP LA CHAUX-DE-FONDS**, Service du personnel, rue du Commerce 100, 2300 La Chaux-de-Fonds.

132-12081

Imaginez de nouvelles solutions qui garantissent votre sécurité et celle des vôtres. Et une nouvelle approche des besoins de l'environnement.

Bien à vous, Opel Astra.



MCCANN-ERICKSON 248/89



Jantes en alliage léger en option.

NOUVEAU. OPEL ASTRA CARAVAN

Familial et spacieux, avec une capacité de chargement de max. 1630 litres (VDA), le break Astra se montre exemplaire, qu'il s'agisse de la protection de ses passagers ou de celle de notre environnement. Il est doté de renforts latéraux, de ceintures de sécurité avec rétracteur, réglables en hauteur à l'avant et à l'arrière, d'éléments de construction en matériaux synthétiques recyclables et de moteurs sobres de 60 à 115 ch. Financement ou leasing par CRÉDIT OPEL. Chez votre distributeur Opel.



P.S. Look at Opel now! **OPEL**

DEPUIS 10 ANS LE N° 1 EN SUISSE.

La Chaux-de-Fonds: Garage et Carrosserie du Collège, Maurice Bonny SA; **Couvet:** Autoservices Currit; **Le Locle:** Garage du Rallye SA; **Villeret:** Garage Gerster

et les distributeurs locaux à:

Le Noirmont: Garage Walter Salzman; **La Sagne:** Pierre Benoit Automobiles; **Sonceboz:** Garage P. Hürzeler

6-595

OFFRES D'EMPLOI

Quotidien lémanique cherche un(e) jeune

journaliste RP

- Expérience de la rubrique locale souhaitée.
- Entrée en fonction: 1er juin ou à convenir.

Faire offre sous chiffres P 22-C797506
Publicitas, case postale 3540,
1002 Lausanne.

TECNA & CE

ÉTANCHEITE-TÔITS PLATS ISOLATION

cherche pour tout de suite ou date à convenir:

chef d'équipe étancheur

avec expérience, connaissance de toutes les techniques d'étanchéité.

Prendre rendez-vous ou se présenter: Bd des Eplatures 46b, La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/26 05 58

132-12836

Christine Arnothy

Vent africain

Roman

Droits réservés: éditions Bernard Grasset et Sciaky presse, à Paris

Nous nous dirigeons vers le premier bâtiment, qui abritait les saunas. Dès l'entrée, je sentis une odeur de bois chauffé. La porte lourde s'ouvrait sur deux couloirs étroits, d'un côté se trouvait une salle de repos, de l'autre les douches.

- On se déshabille? demanda Mildred, la bronzée effervescente.

- Ça va pas? dit Kathy. Que veux-tu faire ici?

- Me réchauffer.

En manque d'hommes, elle riait fort et souvent, l'appel classique des femmes frustrées. Avec son profil agressif et ses cheveux rejetés en arrière, elle ressemblait à une amazone en quête de cheval. Je jetai un coup d'œil dans l'une des cabines qui sentait le pin, deux hommes assis sur le banc situé au deuxième niveau bavardaient paisiblement. Ils nous accueillirent en s'exclamant: «Hy, venez, il y a encore de la place...» je refermai la lourde porte.

Kathy ronchonna:

- C'est toujours la même chose, parlons-en, de la nuit de débauche. parlons-en. Deux mecs qui transpirent. Comme d'habitude, on va se dégonfler et rentrer à la maison. Pas la peine d'être fidèle, si l'on n'a même pas l'occasion de faire un faux pas.

- Attends, dit Roy. Attends, on va

jeter un coup d'œil sur le sauna mixte.

Kathy le prit par le bras:

- Tu sais que je plaisante, il n'y a que toi qui m'intéresses.

- Je ne pourrais pas en dire autant, riposta Roy.

Nous abordions l'autre bâtiment, Roy entrouvrit la première porte. Dans l'obscurité, deux hommes et trois femmes bavardaient, ils ne tournèrent même pas la tête vers nous.

- Voilà, l'expédition se termine. On va rentrer à la maison, dit Roy.

Il se tourna vers moi:

- Au moins vous aurez vu l'un des plus célèbres hôtels de Californie. Le reste, ce n'est que des plaisanteries. On ne peut pas toujours être sérieux.

Nous partîmes en direction du parking.

- Allez devant avec Roy, dit Kathy près de la voiture. Je vais m'allonger derrière, sur la banquette. J'en ai

marre de regarder la route.

Installé près de Roy, j'abandonnai l'idée de lui débiter un discours. Il n'écoutait plus, il ne s'intéressait qu'aux potins. Il m'annonça que, selon lui, je plaisais à Judy.

- Son mari a viré de bord: homosexuel, il vit avec son ami à San Francisco. Judy se remet lentement du choc, ça va mieux, elle commence à supporter l'idée de vivre avec quelqu'un. Quand elle a appris qu'elle avait été mêlée à ce qu'on appelle une couche de la population à risques, affolée, elle s'est fait faire des tests, plusieurs fois de suite, avec chaque fois des mois d'intervalle. Elle est séronégative, aucun homme ne l'a touchée depuis un an. Elle voudrait se remarier, avoir des enfants. Si jamais vous étiez amateur... Il me semble que vous lui plaisez, le divorce est rapide ici. (A suivre)

Demain commence la Foire horlogère de Bâle

Le Haut-Doubs n'attend pas de miracle!

La guerre du Golfe avait contrarié l'an dernier les promesses de la Foire horlogère de Bâle. L'édition 92 du plus grand salon mondial de la montre et du bijou s'ouvre demain dans un monde moins incertain, mais les positions de l'horlogerie européenne et française en particulier sont toujours plus difficiles à tenir face à la pression croissante du Japon et de ses voisins en ce domaine. Une guerre, économique cette fois, chasse l'autre.

balement la situation demeure préoccupante pour M. Rième, situant le recul d'activité de 10 à 15% en ce début d'année par rapport à 91.

DÉPRIME ET CHÔMAGE

Le mouvement de montres connaît une déprime particulièrement sensible. France-Ebauches a ainsi introduit du chômage partiel au cours du premier semestre et Parrenin à Villers-le-Lac impose encore 22% de réduction d'horaires à ses 97 salariés. Michel Comte, son patron qualifie la conjoncture «d'extrêmement difficile». Il souligne la responsabilité «des Japonais qui poursuivent la guerre des prix afin de s'assurer la prédominance du marché mondial».

Michel Comte indique par exemple «qu'il y a quatre ans, un calibre 6 3/4 se vendait au prix moyen de 28 FF, en 1990 20 FF et aujourd'hui 14 FF». «Le prix de vente est désormais plus bas que le prix de revient», constate ce dirigeant d'entreprise préférant refuser des commandes plutôt que «revenir dans cette course infernale et perdre de l'argent».

EN BAGARRE

Laissant aux Suisses le soin «de rentrer en bagarre contre les Japonais, en parvenant d'ailleurs sur ce calibre de bataille couvrant 60% du marché du mouvement, à sortir des prix encore plus faibles», M. Comte a choisi de réagir par la diversification.

Il annonce ainsi pour Bâle la mise sur le marché d'un calibre chrono électronique avec date et seconde centrale ainsi qu'un calibre 3/4 de 1,9 mm d'épaisseur.

CRÉATIVITÉ EN ATOUT

La créativité est précisément le seul terrain où l'horlogerie franc-comtoise puisse encore rivaliser face aux Japonais qui, avec 350 millions de pièces produites en 91 contre 20 pour la France jouissent d'une suprématie quantitative évidente.



Bernard Mathez et Marc Arnaud

«Nous sommes petits et on aura de la peine».

(Impar-Prêtre)

«Nous abordons Bâle avec détermination. Il y a de très gros efforts entrepris pour apporter des choses nouvelles qui permettent de sortir de l'ornière.

La profession fait preuve toutefois d'un optimisme mesuré «Il faut être à Bâle, car on peut avoir le gros lot si un gros exportateur vient et choisit notre

maison», confie avec un certain fatalisme Paul Vuillemin, l'un des dirigeants de la fabrique Vuillemin-Régner à Charquemont. Alain PRÊTRE

Cattin présent à Bâle

Les dirigeants de la nouvelle société Cattin à Morveau ont réservé à notre journal leur premier entretien depuis le dépôt du bilan du 28 octobre 1991, consécutif à des malversations portant sur plusieurs millions de francs.

Marc Arnaud, directeur général et financier, Bernard Mathez, directeur technique et commercial reconnaissent que «la situation est difficile mais on s'en sort gentiment».

Ils sont parvenus à contenir l'hémorragie financière de l'entreprise, assurant que «la dette n'a pas augmenté depuis septembre dernier et que les fournisseurs sont payés d'avance».

Bernard Mathez prêche «de réalisme, la modestie et la discrétion», conscient que «nous sommes petits et nous aurons de la peine». Marc Arnaud observe que «la Foire de Bâle représente une

échec importante pour voir si nos stratégies de produits et commerciales sont bonnes». Il précise que l'entreprise engage des VRP à la commission en France et des acheteurs-revendeurs à l'étranger.

«L'image de Cattin est restée bonne», poursuit B. Mathez, annonçant plusieurs nouveautés pour Bâle. La montre sans pile, écologique, que Cattin espère introduire notamment en Allemagne et aux Etats-Unis, proposée désormais dans une version femme miniaturisée. Le stand Cattin à Bâle devrait séduire par ailleurs avec une montre de plongée étanche jusqu'à 1000 mètres, «preuve de notre avance technologique» souligne B. Mathez. La manufacture mise aussi sur sa collection d'une quarantaine de montres mécaniques rétro à des «prix populaires» et tente une diversification avec de charmantes pendulettes de bureau. (pr. a)

La caisse de solidarité de Montbenoit-Gilley a 100 ans

Pour «guérir des coups durs»

La solidarité n'est pas un vœu pieux, encore moins un vain mot à Montbenoit-Gilley qui fête dernièrement le centenaire de la caisse mutuelle Groupama qui depuis 1892 permet aux agriculteurs victimes de «coups durs» d'échapper à la ruine et au désespoir.

A l'époque de sa fondation, «une dizaine de paysans qui avaient peur de la foudre et du feu ont pensé qu'en s'unissant, ils pourraient réduire les dé-

penses au moment de la reconstruction», raconte André Chabod, président de la caisse.

900 FRANCS OR

Ainsi, chacun d'eux avait mis 900 F or de cotisation dans la caisse abondés par une aide de 400 F or de la commune de Gilley qui faisait office de banque.

L'incendie de la ferme signifiait alors, avec la perte du bétail très exposé aux maladies, la faillite pure et simple. Mais la caisse

rendit alors ce malheur moins définitif et plus supportable.

FORMULE SÉDUISANTE

La formule très séduisante de la caisse de solidarité couvrant en outre les risques d'accident a naturellement reçu un accueil unanime de la profession agricole qui y adhéra en masse.

A telle enseigne, qu'en 1895, la commune de Gilley contractait un emprunt de 900 F or à la caisse pour la construction de la voie de chemin de fer.

Les caisses accident et incendie, distinctes au départ ont fusionné en 1965, mais à leur tête se sont toujours succédé respectivement les dynasties Marguet et Chabod.

TOUJOURS UN CHABOD

André Chabod assure aujourd'hui la présidence de Groupama Montbenoit-Gilley, fédération de huit caisses locales représentant autant de villages. Il veille au respect de l'esprit d'entraide qui a présidé à sa création

le 28 mars par Andrien Chabod. Forte de 636 adhérents, y compris des non-agriculteurs, cette caisse, la première et la pionnière dans le Doubs méritait bien pour son centenaire la visite du patron national de Groupama. Ce dernier fut sensible à la reconstitution de l'environnement humain d'époque matérialisé par une poignée de paysans signant l'acte de naissance de la caisse et de deux tableaux vivants avec les pompiers et les fileuses. (pr.a)

Rédaction
du HAUT-DOUBS
Tél: 81 64 03 80

Alain PRÊTRE
Philippe JECHOUX
Jean-Pierre COUR
Eric DOTAL
Pascal SCHNAEBELE
Roland VERY

BRÈVES

Harmonie de Maîche

En concert à Besançon

L'Harmonie de Maîche est invitée par sa collègue des Chaprais à se produire, ce dimanche 5 avril, à 15 h, au Théâtre de Besançon. La formation bisontine renvoie ainsi la politesse à l'Harmonie de Maîche qui l'avait invitée lors de son concert de la Sainte-Cécile en 1989.

MJC de Villers Sur RVM, vendredi 3 avril

Dans l'émission «A l'écoute du Val», le vendredi 3 avril, à 20 h 30, sur RVM, David et Michou recevront les responsables de la Maison des jeunes et de la culture de Villers-le-Lac, qui évoqueront leurs activités et leurs projets.

Sentiers du Doubs

Journée de travail

La section des Sentiers du Doubs de Damprichard organise une journée de travail, ce samedi 4 avril. Le rendez-vous est fixé à 8 h 30, place du village. Se munir d'outils (serpes, pioches, plumettes...)

TAPIS VERT

Tirage du mardi 31 mars

Neuf de pique
Dame de cœur
Dix de carreau
Sept de trèfle

expert

Maintenant
reprise élevée
de votre ancien téléviseur!

Donnez un coup d'œil à notre immense choix de téléviseurs des grandes marques: Philips • Grundig • Sony • Panasonic

Facilités de paiement.

132-12192

TV VIDEO PHOTO - HI-FI DISQUES

brugger

Dans la Tour Rose

La Chaux-de-Fonds

L-Robert 23-25
(039) 23 12 12

SPECTACLES - LOISIRS

NEW BUS

Cabaret
Night Club

APÉRITIF DÈS 17h.30
OUVERT JUSQU'À 3h.

OUVERTURE
Ce soir dès 21h
Dès 18 ans

DERRIÈRE LA GARE

2800 DELÉMONT - 066/22 84 33

Publicité intensive, Publicité par annonces

Veillez me verser Fr.

Je rembourserai par mois env. Fr.

Nom Prénom

Rue No.

NP/Domicile

Date de naissance Signature

A adresser dès aujourd'hui à
Banque Procrédit
25, Av. L.-Robert
2301 La Chaux-de-Fonds

ou téléphoner
039 - 23 16 12
08.00 à 12.15 heures
13.45 à 18.00 heures

Xprocrédit

Taux d'intérêts jusqu'à 16,5 % maximum par année inclus assurance solde de dette, frais administratifs et commissions.

3-4325/4*4

Mon prêt personnel - un procrédit.

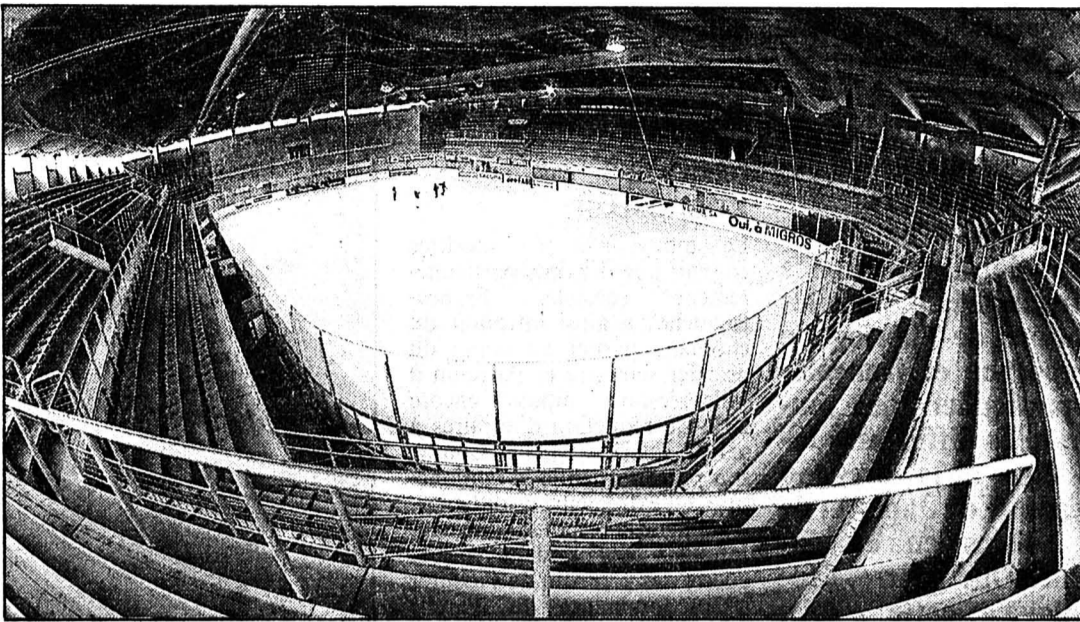
Neuchâtel: déficit des Patinoires du Littoral

Bonne gestion des installations

Grâce à la couverture de la piste extérieure et à l'organisation de manifestations extraordinaires, le déficit des Patinoires du Littoral a été de 151.331 fr 50 inférieur à celui que prévoyait le budget.

Malgré l'introduction du treizième salaire pour le personnel, l'excédent de charges des Patinoires du Littoral a reculé en 1991 par rapport à 1990 (respectivement: 1 million 189.638 fr et 1 million 200.394 fr). Le budget prévoyait un déficit de 1 million 340.970 francs.

Les comptes 1991 ont été bouclés avec un total de charges de 2 millions 276.264 fr et un total de produits de 1 million 086.626 francs. La part du déficit épongé par la ville de Neuchâtel est de 903.039 fr (1 million 108.059 fr en 1990). Le solde reste à la charge des autres communes du Syndicat des Patinoires: Hauterive, Saint-Blaise, Pesieux, Corcelles-Cormondrèche, Auvernier et Thielle-Wavre.



Patinoires du Littoral
Déficit moins important que prévu.

Le comité de direction, présidé par Blaise Dupont, relève dans son rapport: «L'exercice précédent nous avait permis de constater un développement important des manifestations extraordinaires, grâce à un certain

nombre de décisions énergiques ainsi qu'à des investissements judicieux. En persévérant dans cette orientation, plus particulièrement en ce qui concerne les investissements, nous avons pu mettre à disposition des utilis-

teurs de nos installations une structure gonflable permettant de couvrir la piste extérieure».

Grâce à cette politique, des activités variées ont été offertes sans porter préjudice aux activi-

tés directement liées aux sports de glace. En 1991, les Patinoires ont accueilli cinq concerts, le Nouvel An kurde, Expo-Printemps, une exposition de minéraux et fossiles, un grand rassemblement de la jeunesse chrétienne dans le cadre de CH 91, un congrès néo-apostolique, un congrès de la Ligue pour la lecture de la Bible avec la venue d'un prédicateur américain et la parade des fanfares de la Fête des vendanges...

AVENIR PROMETTEUR

Côté sportif, une trentaine d'équipes ont participé aux championnats de hockey sur glace et un match de gala Pologne-Sokol Kiev a été mis à l'affiche. Le club de patinage artistique, les écoles (en légère diminution) et le public ont, par ailleurs, profité des installations.

«Le constat est très positif et l'avenir s'annonce prometteur à condition de s'engager raisonnablement dans l'organisation de manifestations à caractère national et international, qu'elles soient sportives ou culturelles», résume le comité de direction dans son bilan de l'année 1991. (at)

Rédaction
de NEUCHÂTEL
Tél: 038/21 26 08
Fax: 038/21 38 34

Claudio PERSONENI

Anouk ORTLIEB
Tél: 038/41 35 15

Annette THORENS
Tél: 038/51 19 07

BRÈVES

Cour d'assises

Escroquerie

Hier, la Cour d'assises a vu comparaître M. D., prévenu notamment de vols, d'escroquerie et de faux dans les titres pour un montant de plus de 240.000 francs. Son terrain de chasse? Les œuvres d'art et les chèques en bois au détriment plus particulièrement d'un célèbre antiquaire du Littoral. La prévenue sera jugée le 19 mai. (cp)

Peseux

De la galerie Coi au Pérou

La galerie Coi, route de Neuchâtel 37 à Peseux, a accroché à ses cimaises les paysages et scènes de la vie quotidienne des Andes du peintre péruvien Julio Panzaja Rodolfo. L'exposition est placée sous les auspices du Consulat du Pérou et complétée par les œuvres de deux artistes de la région: Roger Arm et Antonio Coi. Le produit des ventes sera versé à la Fondation des enfants du Pérou, une institution d'utilité publique dirigée par l'épouse du président de la République du Pérou. L'exposition, vernie hier et qui durera jusqu'au 11 avril, est ouverte du mardi au samedi de 14 h 30 à 18 h 30 ou sur rendez-vous. (cp)

AGENDA

Neuchâtel

Conférence reportée

Conférence-débat «Le logement et la ville» des Jeunes libéraux neuchâtelois prévue pour ce soir a dû être reportée. Celle concernant «La drogue et la ville» est elle maintenue au 22 avril. De quatre à six personnalités venues d'horizons différents présenteront la thématique avant l'ouverture du débat. (comm)

Bigard à Cort'Agora Supplémentaire

Jean-Marie Bigard, un des comiques les plus prisés du public. Conséquence logicielle de la manifestation, en présence du conseiller d'Etat Jean Cavadin.

L'occasion pour le directeur Pierre-André Steiner d'exprimer sa satisfaction face au comportement général des élèves et aussi face à un corps enseignant dévoué et soucieux du développe-

Neuchâtel: Cour d'assises

165 kilos de «H»!

Un trafic portant sur 165 kilos de haschisch pour une valeur de plus de 1,1 million de francs: c'est ce qui valait hier à J.-F. S., N. R. et P. V. de comparaître en audience préliminaire de Cour d'assises pour la plus grosse affaire de «H» jamais enregistrée dans les annales judiciaires neuchâteloises. J.-F. S. est prévenu d'avoir acquis en plusieurs fois, de fin 87 à février 91, la totalité de la drogue, d'en avoir consommé 1,2 kg et d'avoir revendu le reste en partie directement avec, à la clef, un bénéfice total de 100.000 francs. Le prévenu a admis la totalité des infractions qui lui étaient reprochées.

N. R. aurait lui acquis, déterré et revendu une centaine de kilos de cette drogue pour un chiffre d'affaire de 800.000 fr et un bénéfice de 70.000 fr. Ce qu'il conteste estimant n'avoir agité que comme intermédiaire. Tout comme il conteste avoir acquis et revendu une centaine de grammes de cocaïne.

Enfin, P. V. est prévenu d'avoir participé à ce trafic pour une trentaine de kilos de «H» et réalisé un bénéfice de 30.000 fr. Ici aussi le prévenu n'admet avoir servi que d'intermédiaire. L'audience de jugement a été fixée au 20 mai.

(cp)

Absinthe: elle le dénonce, il «trinque»

Il distillait de la «bleue» au domicile conjugal. Le ménage bat de l'aile, le vieux couple s'entre-déchire et elle finit par le dénoncer. Hier, devant le Tribunal de police de Neuchâtel, le mari distillateur et septuagénaire a finalement «trinqué» de 500 francs d'amende.

Interdit de domicile conjugal, le mari était revenu plusieurs fois dans le carnet de l'ex-maison commune à Hauterive. Se sentant menacée et craignant de le voir poursuivre son activité délictueuse, la femme l'avait dénoncé. Tout en déposant plainte pour violation de domicile et dommages à la propriété. Ce à

quoi le mari avait répliqué par une plainte pour dénonciation calomnieuse.

Une première audience avait abouti à un premier retrait de plaintes. Le mari distillateur ayant cependant reconnu, devant les agents de la Régie fédérale des alcools venus saisir son matériel, qu'il avait fabriqué quelque 240 litres de «bleue» de 89 à 91 et, l'infraction en question se poursuivant d'office, la prévention avait subsisté. Le ministère public l'avait même étendue à la femme du distillateur.

Hier, à l'heure du jugement, le Tribunal a condamné le mari à 500 fr d'amende. Quant à la

femme, qui contestait les déclarations de dernière minute de son mari tendant à l'impliquer dans sa fabrication illégale d'absinthe, elle a été acquittée. Le Tribunal a en effet retenu les explications de l'épouse, justifiant sa dénonciation «tardive» par une peur de représailles violentes.

Une photo de bras couvert d'un grand hématome était d'ailleurs venue corroborer la thèse de l'irascibilité du mari distillateur. (cp)

● Composition du tribunal: Geneviève Calpini, présidente; A. Ritter, greffière.

Bevaix: licenciements chez ASCOM

La FTMH s'insurge

Affirmant «que le climat social se détériore chez ASCOM microelectronics et que l'attitude de la direction met en péril les relations de partenariat», la FTMH annonce dans un communiqué que l'entreprise de Bevaix a licencié plusieurs personnes, parmi lesquelles le président et un membre de la Commission d'entreprise.

La FTMH indique aussi «que la direction a proposé, dans des conditions peu claires, des transferts de postes de travail qui sont en réalité des licenciements économiques camouflés».

Le syndicat s'inquiète «du

double langage de la direction actuelle d'ASCOM qui n'a cessé de s'en prendre, durant ces derniers mois, aux cadres de l'ancienne équipe de direction et aux membres de la Commission d'entreprise».

Et d'évoquer la récente circulaire de la direction, adressée au personnel, dans laquelle ASCOM affirme vouloir «fortifier l'attitude positive de l'ensemble des collaborateurs», tout en menaçant d'exclure «des éléments perturbateurs».

Contactée par téléphone, la direction d'ASCOM microelectronics a reconnu qu'elle s'était

séparée la semaine passée de trois collaborateurs. L'un d'eux a été transféré dans l'entreprise ASCOM microsystems, le second a refusé ce transfert et le troisième a préféré chercher par lui-même une solution.

La direction tient cependant à préciser que des réengagements ont aussi été opérés récemment, plus particulièrement dans le secteur commercial et au service du soir.

Une rencontre entre représentants syndicaux et dirigeants d'ASCOM est prévue aujourd'hui. (comm-cp)

Infirmières et infirmiers à Neuchâtel

Objectifs bien définis

La section Neuchâtel-Jura de l'Association suisse des infirmières et infirmiers (ASI) a tenu son assemblée générale hier, à l'Ecole neuchâteloise de soins infirmiers psychiatriques, à Neuchâtel. Elle a notamment pris connaissance du spot télévisé qui sera diffusé à partir du mois d'octobre dans le cadre de la campagne romande d'information sur les professions de la santé.

Les multiples activités de la section ont été développées dans un rapport très détaillé, ne négligeant aucun aspect: secrétariat administratif, secrétariat général, situation financière, consultation juridique, commissions d'éducation et de formation et participation aux commissions cantonales d'hospitalisation, de santé, LESP, etc (la liste est impressionnante).

La section Neuchâtel-Jura de l'ASI a défini des objectifs à court et long terme avec précision. Elle s'est fixé pour but de promouvoir l'identité professionnelle et de développer la pratique multidisciplinaire, la solidarité professionnelle ainsi que la motivation et la discipline associatives.

Par ailleurs, les membres de l'ASI espèrent développer la reconnaissance du rôle autonome de l'infirmière et soutenir l'idée que l'infirmière doit devenir un agent de santé primaire indé-

pendant de la profession médicale. Autres objectifs: travailler à la reconnaissance des droits des patients, développer la qualité des soins dans une pratique multidisciplinaire et prise de position concernant les lois de santé, Code d'éthique, normes pour la qualité des soins, etc.

Enfin, la section va engager ses forces pour être partenaire depuis la formation de base des infirmières et, en outre, pour faire reconnaître les diplômés existants. Hier, le comité, présidé par Hedwige Favarger, a été réélu par l'assemblée. Faute de candidat, la présidente assumera la représentation de la section à la commission cantonale d'hospitalisation du canton de Neuchâtel. (at)

SERVICES

● PHARMACIE D'OFFICE
Bornand, rue Saint-Maurice, jusqu'à 20 h. Ensuite ☎ 25 10 17.

AUJOURD'HUI

NEUCHÂTEL

● MUSIQUE
Nasty Girls (rock, funk)
Plateau libre
21 h 30.

● SPECTACLE
«Max», par Marc de Hollogne
Théâtre du Pommier
20 h 30.

Colombier: un quart de siècle pour Cescole

Préparer à changer l'avenir

Cescole fête ces jours ses 25 ans. Hier soir, près de 160 personnes ont participé à l'ouverture officielle de la manifestation, en présence du conseiller d'Etat Jean Cavadin.

L'occasion pour le directeur Pierre-André Steiner d'exprimer sa satisfaction face au comportement général des élèves et aussi face à un corps enseignant dévoué et soucieux du développe-

ment harmonieux des 743 enfants qui lui sont confiés.

Quelques inquiétudes aussi: disparition du sens du dialogue dans certaines familles, perte de cadre de références simples pour d'autres enfants et révision urgente des programmes de la section pré-professionnelle.

Anne-Marie Cardinaux, présidente de la commission d'école, a souhaité que l'école

prépare les enfants à un avenir qui change tout en leur donnant les moyens de changer l'avenir.

Les invités ont ensuite pu visiter l'exposition des activités complémentaires à option (ACO) avant que de plonger dans la soirée-spectacle concoctée à leur intention. Clou du «show»? La «Revue de Cescole» par les enseignants. Reprise ce soir et demain à 20 h 15. (cp)

Môtiers: place de jeux, fontaines et terrain de football au législatif

Jardin public en bonne voie

Les petits Môtisans auront leur jardin public. En décembre, le législatif refusait d'accorder un crédit de 15.000 fr pour l'achat de jeux tant que l'emplacement définitif ne serait pas connu. C'est maintenant chose faite: bac à sable, balançoires et toboggan prendront place derrière la «Maison Rousseau».

Au soir du 13 décembre, les élus môtisans semblaient d'accord pour la création d'un jardin public. Mais pas question de voter un crédit sans savoir où les jeux prendraient place. Le terrain au sud du village - à proximité du stand de tir - ne satisfaisait pas grand monde. Des discussions avaient bien eu lieu pour une localisation plus centrale, mais la parcelle n'appartient pas à la commune. La réponse devait tomber en avril.

A la mi-mars déjà, le Conseil communal était fixé. La société Camérimo S.A. accepte de mettre à disposition, «à bien plaisir», le terrain sis à l'ouest de la «Maison Rousseau». La commune se chargera de l'entretien de la zone et de la pose d'une barrière à la limite des jardins

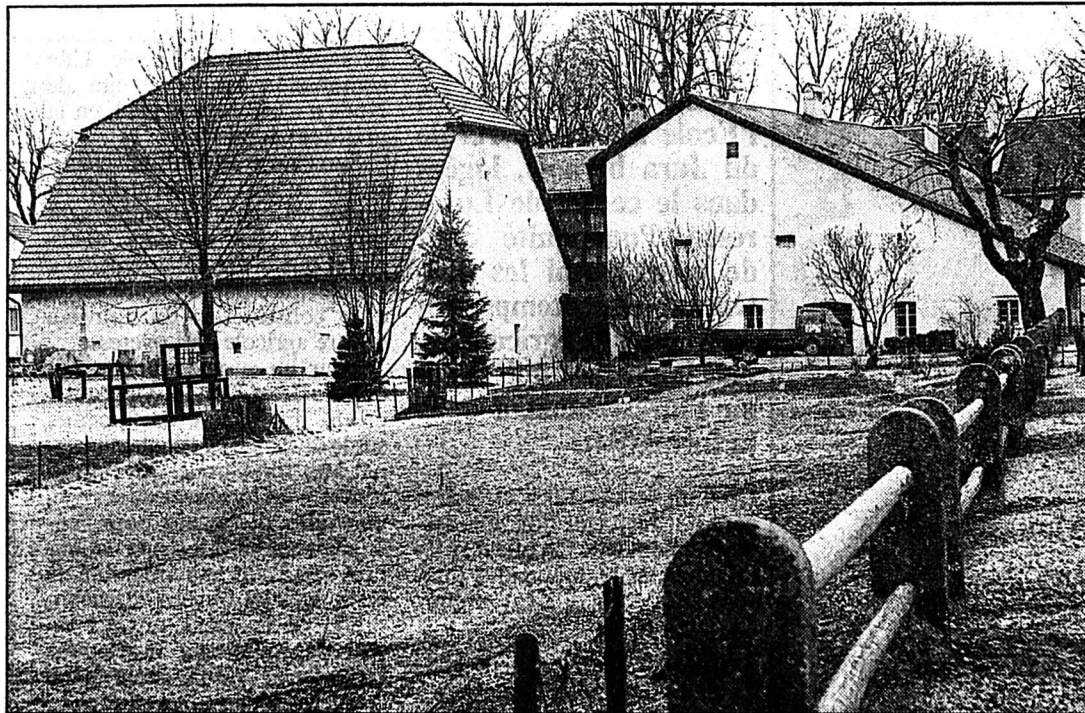
potagers. Le 10 avril prochain, le législatif se prononcera sur le crédit de 15.000 fr destiné à l'achat du matériel. Une belle occasion d'offrir un cadeau de Pâques aux enfants de Môtiers.

SECOND CADEAU

Les élus auront encore la possibilité de faire un second cadeau, pour le Football Club cette fois. Les installations sportives devant être refaites - vestiaires, terrain et éclairage - le FC a sollicité une aide financière auprès de la commune. Les travaux sont devisés à plus de 334.000 fr, montant réduit à 200.000 fr compte tenu du travail bénévole que les membres sont prêts à effectuer. L'exécutif propose une subvention de 50.000 fr.

Môtiers cultive l'amour de ses fontaines. Le 12 septembre, le village est le seul du canton - avec Buttes - à commémorer l'entrée de Neuchâtel dans la Confédération en décorant les bassins. Le 10 avril, les élus auront la possibilité de démontrer une fois de plus leur fidélité aux fontaines en votant un crédit de 10.000 fr pour la réfection de deux d'entre elles datant du 19e siècle.

En effet, les fontaines sises à la Grande Rue - vers la ferme Montandon - et à la rue du Château - vers la maison de Louis Bourquin - présentent des fissures. Sensible à la beauté de



Derrière la «Maison Rousseau»

Le futur jardin public prendra place sur un terrain privé mis à disposition «à bien plaisir» par son propriétaire.

la localité, le Conseil communal propose «une restauration douce, notre but étant de les conserver et non de leur donner l'aspect du neuf».

Les comptes 1991 affichent un déficit de 58.000 fr, soit un montant inférieur de 100.000 fr à

l'excédent de charges budgété. Le total des amortissements légaux s'élève à 165.000 fr. Comme le souligne la commission, «notre équilibre financier a perdu environ 130.000 fr d'une année à l'autre». En 1990, Môtiers a réalisé un bénéfice brut de 80.000 fr.

La Commission financière estime «que notre commune doit désormais s'imposer la plus grande retenue dans l'engagement de nouvelles charges». D'autant plus que la situation économique morose laisse présager une diminution des rentrées fiscales... (mdc)

Rédaction
du VAL-DE-RUZ
Tél: 038/21 26 03
Fax: 038/21 38 34

Simone ECKLIN

Rédaction du
VAL-DE-TRAVERS
Tél: 038/61 38 77
Fax: 038/61 36 82

Mariano De CRISTOFANO

AGENDA

Môtiers

Séances «Royal»

La Maison des Mascarens se transformera aujourd'hui en salle de cinéma - séances à 16 h et 20 h 30, entrée libre - pour la projection de «Royalement vôtre, ou la chronique d'un village à travers son cinéma». Le film de Franz Rickenbach, qui sera présent, retrace l'épopée de Tavannes et de sa salle obscure, le «Royal». (mdc)

Fleurier

Tournoi de billard

Le Centre œcuménique de rencontre et d'animation (CORA) à Fleurier organise les 14, 15 et 16 avril prochain un tournoi de billard pour les jeunes gens de 13 à 15 ans. Le nombre de places étant limité, les intéressés sont priés de s'inscrire d'ici le 9 avril. Renseignements au 61.35.05. (mdc)

Geneveys-sur-Coffrane

Concert de l'Harmonie

La fanfare l'Harmonie sera sur scène samedi prochain, à 20 h 15, à la halle de gymnastique des Geneveys-sur-Coffrane. Sous la direction de Paul Thomi, elle interprétera 9 morceaux variés avec un duo de trombones. En deuxième partie de soirée, la section des «A-grès» fille, qui s'est distinguée lors des récents concours, fera des démonstrations. Cantine et danse. (ha)

Dombresson

La Croix-Bleue et les doux Dingues

C'est à Dombresson, samedi prochain, que la Fanfare de la Croix-Bleue du Val-de-Ruz donnera son concert annuel. Départ des pistons: 20 h 15 à la halle de gymnastique. En deuxième partie de la soirée, la société théâtrale «La Mouette», de Saint-Aubin, présentera son spectacle «Les doux dingues», une pièce en trois actes de Michel André. (comm-se)

BRAVO À

Noël Rolinet...

... qui est entré à la Fabrique d'horlogerie de Fontaine-melon le 1er avril 1952 et qui a été fêté pour 40 ans de fidèles services à son employeur. Après avoir travaillé dans différents secteurs, il s'est spécialisé dans le polissage. (ha)

Elections communales à Travers

Tabac pour l'Entente?

Aux élections de 1988, les listes libres firent un tabac en récoltant 77 des 227 sièges disponibles dans le district. Ce qui en fait de loin le premier «parti» du Vallon. L'Entente villageoise de Travers, créée l'an dernier suite à la démission en bloc des élus socialistes, occupe 5 sièges au législatif et un poste de conseiller communal. Un score obtenu à la faveur d'élections complémentaires.

L'Entente présente la liste la plus fournie - et la plus jeune - de la localité avec 15 personnes, contre 13 aux radicaux et 12 aux libéraux. Les 25 sièges du législatif traversin seront donc disputés, la moitié des candidats restera sur le carreau. Au soir du 3 mai prochain, le visage politique du village pourrait bien être bouleversé.

- Entente villageoise: Jean-Bernard Aellen, chauffeur; Jean-Paul Beuret, empl. CFF; Pius

Brügger, boucher; Christiane Chabloz, jardinière d'enfants; Pierre Chedel, resp. usine; Danielle Flückiger, guide de musée; Sylvain Grisel, agriculteur; Bernard Maulini, mécanicien; Jean Menoud, agriculteur; Véronique Messerli, vendeuse; Florence Nicoulin, empl. commerce; Francis Racine, agriculteur; Martin-Alfred Späth (CC), ingénieur EPFZ; Daniel Stähli, agriculteur; Jean-François Suterlet, dess. en architecture.

- Parti radical: Hans Brand, agriculteur; Armand Gigon, électricien; Angela Gonzalez-Wyss, ménagère; Walter Hediger, agriculteur; Yves Kübler, commerçant; Michel Pagnier (CC), fromager; Anne-Marie Pavillon (CC), secrétaire; Jean-François Pellaton, agriculteur; Daniel Prisi, enseignant; Jean-Pierre Schenk, mécanicien; Arlette Veillard, empl. PTT; Jacques-André Vuille, insp. d'assurances; Pierre Wyss, industriel.

- Parti libéral: Nicolas Joye, technicien ET; Marc-Edouard Guye, empl. commerce; Daniel Delachaux, agriculteur; Georges Jornod, magasinier; Sarah Pavillon, ét. en droit; Joël Racine, mécanicien; René Lambertier, agriculteur; Jacques Ots, menuisier; Bernard Overnay, ferblantier; Yves-André Maulini, entrepreneur; Charles Kung (CC), empl. banque; Rudolf Hauri, agriculteur. (mdc)

Législatif de Cernier: feu vert pour une «Fondation La Pomologie»

Les comptes 91 passent la rampe

Fin de législature tout en positif à Cernier. Les comptes 91 passent la rampe et le législatif donne son feu vert à la future «Fondation La Pomologie». Quant aux «fameux» crédit de 123.167 fr, déjà dépensé mais non encore avalisé, il a été accepté de justesse.

Des comptes qui bouclent avec un déficit de 251.247 fr alors que le budget prévoyait un excédent de charges de 9240 fr? «Pas de quoi s'alarmer». Roland Debély, chef des Finances, s'est montré très confiant, hier soir. D'abord, «les comptes 91 sont les premiers à présenter un réel déficit; en 90, les 135.000 francs d'excédent de charges résultaient de deux crédits extraordi-

naires, tandis que les exercices précédents présentaient une succession de boni. Cinq pour cent de différence entre le budget et les comptes, c'est une situation identique à celle de l'Etat».

Et d'énumérer ensuite les coupables: augmentation des postes enseignement et prévoyance sociale en regard de rentrées fiscales réduites de 10%. «La marge de manœuvre, fonction d'une réduction d'impôts (ndlr: de 5%, votée par la droite fin 1990), a été insuffisante pour maintenir des comptes équilibrés», a expliqué R. Debély. «Il ne faudrait tout de même pas que les fantasmes de la réduction d'impôts ne se transforment en obsession...», s'est in-

surgé le radical Laurent Krügel. Au vote, le chapitre comptes 91 a rencontré l'unanimité.

Par 31 voix, sans opposition, le législatif s'est encore prononcé en faveur de la création de la «Fondation La Pomologie». On poursuivra donc l'étude de cet immeuble qui prévoit la construction de 14 logements subventionnés pour personnes âgées ou handicapées. Les socialistes ont cependant regretté que «seuls 14 appartements puissent bénéficier d'une aide au logement», en soulignant que, «si cette aide est bienvenue, elle l'aurait aussi été pour bon nombre de familles dont le revenu est modeste». Nous reviendrons sur les autres objets traités. (se)

Les Hauts-Geneveys: Fête du printemps aux Perce-Neige

Au revoir bonhomme hiver...

La cinquième Fête du printemps s'est déroulée mardi après-midi au Centre des Perce-Neige. Le bonhomme de neige n'était pas très intimidé, puisqu'il neigeait et faisait très froid.

La fête a rassemblé près de 350 personnes, entre le centre des Perce-Neige des Hauts-Geneveys, les centres pédagogiques de La Chaux-de-Fonds et de

Neuchâtel ainsi que le centre péda-gogico-thérapeutique Charles Rousseau à Cressier.

L'école primaire des Hauts-Geneveys était également de la partie. Aussi est-ce un cortège haut en couleur qui a conduit le bonhomme hiver sur la place du centre afin d'y être brûlé.

On a d'abord entendu «C'est le printemps», une chanson

d'Henri Dès interprétée par les élèves du collège primaire des Hauts-Geneveys, sous la direction de leur maître.

Puis dans un tintamarre de musique, de crécelles et de tambours, le bonhomme hiver a bien brûlé, envoyant ses bu-chilles dans le ciel pour le plus grand plaisir de tous les partici-pants. (ha)

Démission aux Geneveys-sur-Coffrane

Une couleur en moins

A la veille des élections communales, le village des Geneveys-sur-Coffrane se retrouve avec une formation politique en moins, le Groupement des intérêts communaux (GIC), créé il y a 24 ans, qui abandonne la bataille pour cette prochaine législature, faute d'avoir pu motiver des candidats. Dans la foulée, Maurice Girardin, conseiller communal aux couleurs du GIC, jette l'éponge lui aussi. Côté libéral, on affiche une liste de 11 candidats tandis que les radicaux en présentent 13 (voir édition du 23 mars). Avec les 8 candidats socialistes en lice, ce ne sont pas moins de 32 candidats au total qui entrent dans la course, histoire de repousser les 29 sièges, soit deux de plus, du Conseil général. Une fois les

cinq conseillers communaux nommés, il faudra donc recruter deux perles rares...

Le socialiste Frédy Gertsch, président de commune, pose les plaques, de même que les conseillers généraux Armand Gillibert, Armand Terrapon et Jean-Paul Tschann.

Liste socialiste. Sortants: Carine Auderset, 1961, institutrice; Jacques-Eric Dubois, 1958, ingénieur ETS; Lucienne Matthey, 1954, mère de famille; Claire-Lise Murray-Hasler, 1953, mère de famille; Claude Pharis, 1933, employé CFF. Nouveaux: François Cuche, 1959, éducateur; Jean-Daniel Etienne, 1959, ingénieur ETS et Marie-José Lopez-Siggen, 1956, enseignante. (comm-se)

VAL-DE-RUZ

- SERVICE DE GARDE PHARMACIE en cas d'urgence ☎ 111 ou gendarmerie ☎ 24 24 24.
- HÔPITAL ET MATERNITÉ Landeyeux: ☎ 53 34 44.
- AMBULANCE ☎ 117.

VAL-DE-TRAVERS

- AMBULANCE ☎ 117.
- COUVET
- HÔPITAL maternité et urgences: ☎ 63 25 25.



Loveresse: cérémonie de clôture aux Ecoles d'agriculture et ménagère rurale

Toujours plus nécessaires

A l'heure de clore les cours d'hiver dispensés à l'Ecole d'agriculture et à l'Ecole ménagère rurale du Jura bernois, logées dans le centre de Loveresse, l'unanimité était de mise parmi les orateurs: plus les temps sont durs pour l'agriculture, plus important doit devenir l'investissement dans la formation.

Dix-huit jeunes filles et jeunes gens ont reçu leur diplôme, respectivement leur Certificat fédéral de capacité, tandis que quatorze jeunes gens étaient promus du cours I.

Daniel Geiser, directeur de l'Ecole d'agriculture, a tiré un rapport sur les cours d'hiver 91/92, entamés en octobre dernier, en soulignant que les enseignants s'efforcent de les adapter en permanence aux nouvelles exigences. «Plus encore, il s'agit de préparer les élèves à s'adapter eux-mêmes aux futures nouvelles circonstances», précisait-il non sans remarquer avec satisfaction que lesdits élèves sont conscients de cette situation, qui l'ont prouvé à travers leurs travaux écrits.

COMMISSION DE SURVEILLANCE: UN NOUVEAU PRÉSIDENT

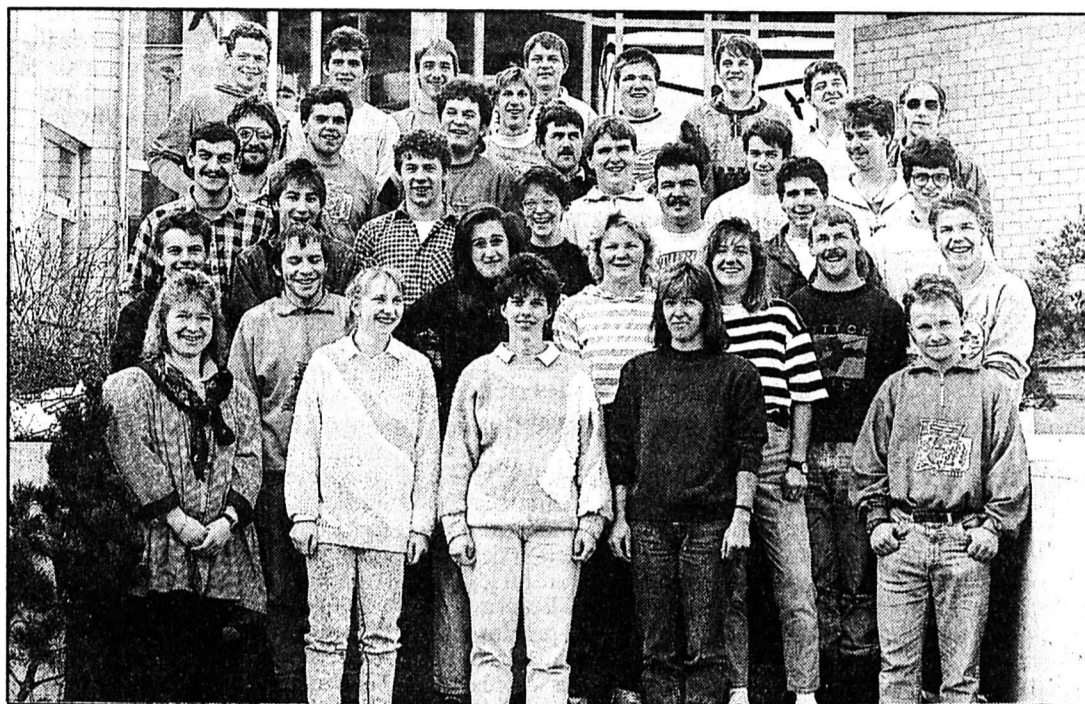
Hommage a été rendu hier à Jean-Pierre Schertenleib, prési-

dent sortant de la commission de surveillance de l'école. Une commission où le député de Nods a siégé depuis 1983, en la présidant depuis 87.

Son élan et son initiative, ainsi que sa propension à l'effort personnel, sont unanimement reconnus, les orateurs soulignant que «l'ère Schertenleib» a été marquée par la planification et la construction du nouveau Centre agricole de Loveresse.

Pour lui succéder, on a fait appel à Jean-Daniel Wirz, qui a précisé hier l'état des travaux sur le domaine de l'école: l'internat sera fonctionnel dès cet automne - un logement de service, un studio, des locaux pour l'enseignement et plusieurs chambres totalisant une vingtaine de lits - mais les travaux d'amélioration de la ferme ont été repoussés, suite aux restrictions budgétaires du canton. Une nouvelle étude a ainsi été lancée, basée sur la démolition de l'ancienne ferme et la construction d'un nouveau bâtiment de type plus léger et plus simple.

Peter Siegenthaler, directeur de l'agriculture, a souligné dans son allocution que la branche se trouve à un double tournant, qui doit penser eurocompatibilité d'une part et respect de l'environnement d'autre part. «Survivre pour un renouveau prospère», tel est à son avis le mot d'ordre à suivre par les agriculteurs, en choisissant si nécessaire d'autres activités principales et faisant passer l'exploitation du domaine au rang d'activité secondaire.



Loveresse

Les volées 91/92 de l'Ecole d'agriculture et de l'Ecole ménagère rurale du Jura bernois, qui ont obtenu respectivement CFC et diplôme. (photo privée)

Le conseiller d'Etat en appelle à la population pour qu'elle contribue de sa poche à sauver la paysannerie helvétique, en achetant suisse tant que possible. Quant à l'aide fédérale, Peter Siegenthaler estime qu'elle doit favoriser les acquisitions en commun et les améliorations de structures essentiellement.

LES DIPLÔMÉS

Ecole ménagère rurale: Anita Bangarter (1972, Tramelan), 5,6 de moyenne de diplôme; My-

riam Bürki (72, Orvin) et Jacqueline Lerch-Gerber (61, Tramelan), 5,4. Puis par ordre alphabétique: Michèle Aeberhard (75, Tavannes), Jeannine Christen (74, Lamboing), Sandra Jenin (73, Bienne), et Sandrine Morinod (75, Pontenet).

Ecole d'agriculture: Markus Gerber (1972, Bellelay), 5,8 de moyenne au CFC; Thomas Wühthrich (1973, Cortébert), 5,7; Raymond Bühler (72, Courtelary), 5,5; Roland Gaf-

ner (72, Moutier) et Willy Zwahlen (68, Saint-Imier), 5,4; Jean-Luc Bayard (72, Nods), 5,3. Puis, par ordre alphabétique: Jean-Philippe Maurer (72, Forêt-Dessous), Richard Renfer (73, Corgémont), Christophe Schüpbach (73, Court), Daniel Tschan (70, Courtelary) et Alain Vogt (72, Moutier).

En ce qui concerne le cours I de l'Ecole d'agriculture, 14 élèves ont été promus, un seul ayant échoué. (de)

Rédaction
du JURA BERNOIS
Tél: 039/44 18 00
Fax: 039/44 17 07

Dominique EGGLEL

BRÈVE

Fonction publique Compensation remise en cause

La réduction de la compensation du renchérissement pour les fonctionnaires (3% au lieu de 5%), décidée par le Grand Conseil bernois en décembre 1991, est remise en question, selon la Fédération bernoise des associations d'employés et de fonctionnaires (FBAEF). La FBAEF s'appuie sur une expertise du professeur Ulrich Zimmerli selon laquelle l'Etat aurait «peu de chances» d'obtenir gain de cause, en cas de recours de ses employés. Le juriste a indiqué que le Gouvernement n'était pas lié par la décision du Parlement. Selon lui, la compétence de fixer l'indexation des salaires de la fonction publique demeure entre les mains du Conseil exécutif. Et le sens du décret actuel en la matière plaide pour une pleine compensation, a-t-il relevé. La fédération a annoncé que, dès lors, elle avait l'intention de saisir le Tribunal administratif. Des recours seront introduits par des employés et fonctionnaires touchés. La voie de recours passe par le Conseil exécutif. (ats)

Exportation de matériel de guerre vers l'Irak

Procédure contre Schäublin abandonnée

La procédure ouverte contre la maison Schäublin S.A. à Bévillard, dans le Jura bernois, pour exportation illicite de matériel de guerre vers l'Irak, est terminée. Il n'y aura pas de poursuite, a fait savoir hier le Département fédéral des transports, des communications et de l'énergie (DFTCE).

En 1989 et jusqu'en mars 1990, cette entreprise avait fabriqué des prototypes de pièces forgées en acier spécial et les avait exportées en Irak avec les machines-outils correspondantes.

Un nouvel envoi a été séquestré à Bévillard au milieu de l'année 1990.

Selon des expertises rédigées à la demande du Ministère public fédéral, une partie de ce matériel était destinée à une centrifugeuse à gaz pour l'enrichissement d'uranium. Une telle installation permet de fabriquer du matériel se prêtant à la production d'armes nucléaires.

L'entreprise n'avait pas demandé l'autorisation nécessaire à l'exportation. Chargé de la procédure pénale, le juge ins-

tructeur de Moutier a conclu qu'il n'y avait pas lieu de reprocher aux responsables un acte commis avec préméditation ou par négligence, et il a décidé de clore la procédure.

DÉCISION APPROUVÉE

Le procureur du Jura bernois a approuvé cette décision, qui précède de peu l'échéance du délai de prescription de deux ans. Pour des raisons de procédure, la Confédération n'attaque pas cette décision, indique le communiqué du DFTCE. (ats)

Tavannes: Fête de la jeunesse jurassienne

Salle refusée

Le 13 juin, la Fête de la jeunesse jurassienne ne se déroulera pas à la salle communale de Tavannes cette année encore. Lundi soir, l'assemblée communale a posé son veto à la location de la salle en dépit d'un arrêt du Tribunal fédéral jugeant ce refus anticonstitutionnel. Le comité d'organisation de la fête veut recourir contre cette décision.

Jusqu'en 1987, la traditionnelle fête de la jeunesse du groupe séparatiste «Bélière» se tenait à Porrentruy. En 1988, elle a été organisée dans le Jura bernois, à la salle communale de Tavannes. Dès l'année suivante, les

autorités communales ont refusé à diverses reprises de louer la salle, en invoquant d'éventuels troubles de l'ordre public.

En mars 1991, le TF a toutefois jugé ce refus systématique anticonstitutionnel et les autorités de Tavannes ont dû payer une indemnité de 1000 francs. Le Conseil municipal de Tavannes a cependant affirmé sous le couvert qu'il ne se plierait jamais aux injonctions du TF.

Cette année, il n'a pas statué lui-même sur la demande de location, déposée en septembre dernier. Il a appelé une assemblée communale, afin d'être soutenu dans son refus. (ats)



Finalba

Banque Finalba
Filiale de la Société de Banque Suisse

Epargne
Crédit
Leasing
VISA-Card

La banque
de mes
loisirs



2502 Bienne, Rue de Morat 14, tél. 032-227871, ouvert lundi-vendredi, 8.00-12.00 et 13.30-18.00 h.

OFFRES D'EMPLOI



ainés+sport

Nous cherchons pour prendre la responsabilité de notre secteur «Aînés et Sport», canton de Neuchâtel

une ou un responsable des sports

Il s'agit d'un poste à 40%, horaire irrégulier, dont la tâche principale est la formation et l'encadrement de nos monitrices et moniteurs de gymnastique, ski de fond, natation et accompagnements de camps.

Nous demandons:

- disponibilité;
- une bonne pratique de l'enseignement du sport aux adultes;
- formation pédagogique;
- intérêt marqué pour la gérontologie.

Nous offrons:

- travail varié en équipe avec la responsable administrative;
- cours de perfectionnement;
- conditions de travail selon normes d'une institution reconnue d'utilité publique.

Lieu de travail: Neuchâtel

Début de l'activité: 1er mai 1992 ou à convenir.

Renseignements: M. J.-Ph. Uhlmann, directeur,
☎ 039/23 20 20.

Postulation:

avec certificats et curriculum vitae par retour du courrier à: Direction de Pro Senectute, secrétariat cantonal, case postale 245, 2301 La Chaux-de-Fonds.

28-469

MARCHE DE L'OCCASION

À VENDRE BMW 325IX, modèle 1987

avec toutes les options: intérieur cuir, climatisation, toit électrique, 8 jantes avec pneus, ordinateur de bord, vitres électriques, radiocassettes, etc. Excellent état. Voiture de direction.

Prix: Fr. 22 700.-

Téléphone 039/28 01 95

132-12591

Mont-Tramelan: événement de taille pour la plus petite commune du district

Un demi-siècle de secrétariat

Située à 1081 mètres d'altitude, Mont-Tramelan, la plus petite commune du district de Courtelary avec ses 129 habitants, enregistre un événement exceptionnel. Son secrétaire municipal, M. Paul Pulver vient en effet d'accomplir un demi-siècle dans sa fonction, événement qui a bien sûr été célébré comme il se devait.

On sait que les autorités de Mont-Tramelan savent rester modestes au sein de leur administration. Toutefois cela ne leur empêche pas, lorsque un événement se produit, de lui donner l'éclat qu'il mérite.

C'est en présence des autorités actuelles et anciennes que M. Paul Pulver a été mis à l'honneur pour marquer sa fidélité envers la commune de Mont-Tramelan. Le préfet M. Marcel Monnier et Madame ont honoré de leur présence cette manifestation qui a été voulue simple mais empreinte de chaleur. Musiciens et musiciennes l'ont agrémentée de quelques intermèdes musicaux fort appréciés.

Le maire de Mont-Tramelan, M. Martin Gyger a su mettre en

évidence les nombreuses qualités du secrétaire communal. Il est vrai qu'en 1939 alors qu'il était nommé instituteur, M. Pulver ne se doutait certainement pas qu'il passerait plus d'un demi-siècle dans la plus petite commune du district de Courtelary et y occuperait deux postes clefs soit celui d'instituteur et de secrétaire communal.

M. Pulver, par son savoir-faire, a marqué l'évolution de la commune. Il a su maîtriser de nombreuses tracasseries administratives. C'est dans cette commune qu'il a rencontré son épouse avec qui il a élevé une belle famille de 8 enfants.

Au nom du Conseil municipal de Mont-Tramelan, M. Martin Gyger a remercié le jubilaire de sa grande fidélité et de sa disponibilité, tout en relevant son souci permanent du bien-être financier de sa commune. Une attention a accompagné les félicitations des autorités en signe de reconnaissance.

EN FAMILLE

M. Marcel Monnier, a relevé pour sa part le caractère exceptionnel de cet anniversaire et a apporté les félicitations des autorités de district. Pour avoir collaboré pendant plus de 37 ans avec le secrétaire communal, M. Monnier a pu apprécier pleinement le rôle joué par ce fidèle serviteur.



Mont-Tramelan

M. et Mme Pulver, entourés de M. Marcel Monnier, préfet, et du maire du village, M. Martin Gyger.

«A Mont-Tramelan, a relevé M. Monnier, on ne connaît pas les plaintes en matière communale, les recours de citoyens, les contestations ou les demandes d'entretiens à la préfecture pour remettre de l'ordre dans le ménage communal. A Mont-Tramelan, on a pour habitude de ré-

gler ses affaires en famille, on ne laisse pas aux autres la compétence de trouver des solutions aux problèmes.»

M. Pulver n'est pas étranger à cet état de fait, car il connaît ses dossiers, sait renseigner ses concitoyens et a le don d'éviter à

sa commune ennuis et tracasseries.

Le préfet a adressé ses félicitations et ses vœux à M. Pulver, tout en espérant que l'excellente ambiance qui règne à Mont-Tramelan restera durable et que chacun pourra continuer à vivre en bonne harmonie. (vu)

Rédaction
du JURA BERNOIS
Tél: 039/44 18 00
Fax: 039/44 17 07

Dominique EGLER

BRÈVE

Tramelan

Expert en gymnastique

En possession du titre de moniteur III fitness et Jeunesse et Sport ainsi que du brevet III de la SFG, Mme Anne-Lise Rossel vient d'obtenir un nouveau diplôme. Après une semaine de cours à Macolin, elle a décroché le titre d'expert en gymnastique et danse. Connaissant son dévouement au sein de la SFG, on ne peut que se réjouir de cette flatteuse promotion. (comm-vu)

AGENDA

Cormoret

Cours de compostage

En collaboration avec la municipalité de Cormoret, l'Université populaire organise, ce jeudi 2 avril, un cours de compostage d'une soirée. Rendez-vous est ainsi donné à tous les intéressés, au collège de Cormoret, à 20 h. Inutile de s'inscrire. A relever que le cours est gratuit pour les citoyens de Cormoret. (comm)

Saint-Imier

Camp de vacances pour enfants

L'Armée du Salut de Saint-Imier organise, durant les vacances de printemps, un camp ouvert à tous les enfants. C'est ainsi que du lundi 6 au vendredi 10 avril, chaque matin de 9 h à 11 h 30, les enfants sont attendus à la salle de l'Armée du Salut, rue Baptiste-Savoie 25. Diverses activités leur seront proposées, tels que bricolages, jeux, chants, etc. Bienvenue à tous! (comm)

Cormoret

Accordéonistes en concert

L'Hirondelle, Club des accordéonistes de Cormoret-Courtelary, donnera son concert annuel ce samedi 4 avril, dès 20 h 15, à la salle communale de Cormoret. Membres actuels et ancienne garde présenteront pour l'occasion un programme très varié, tandis que la deuxième partie sera assurée par «Les Muhados», un ensemble d'harmonica très réputé. «Les Rados» animeront ensuite la soirée familiale. (comm-de)

Une première à Tramelan

Enfin une colonne «Morris»

Afin de favoriser les moyens d'échange et de communication entre les personnes et les sociétés, une motion, émanant d'un parti politique, avait été déposée au Conseil général à l'intention du Conseil municipal.

Il était demandé à ce dernier de faire poser dans le village quelques colonnes «Morris» dont une au moins à Tramelan-Dessous.

C'est par 21 non et 15 oui que cette motion avait été refusée au Conseil général. Mais aujourd'hui,

le motionnaire peut être satisfait. En effet, un citoyen qui désire garder l'anonymat vient d'offrir la première colonne «Morris». Elle a été placée devant le restaurant de l'Union en lieu et place du tilleul planté lors du 800e anniversaire de Tramelan.

Une courte cérémonie marquera la pose de cette colonne aujourd'hui mercredi à 13 h devant le restaurant de l'Union. Chacun est cordialement invité à y prendre part. (vu)



Tramelan

Grâce à un généreux donateur, le village dispose désormais de sa première colonne «Morris». (vu)

Le SIAMS 92 à Moutier: près de 240 exposants sur 3250 mètres carrés

Avec la Franche-Comté!

Pour sa 3e édition, le SIAMS - Salon des industries de l'automatisme, de la mécanique et de la sous-traitance - va battre, et de loin, ses précédents records: près de 240 exposants se retrouveront du 18 au 23 mai prochain à Moutier, sous la patinoire et la tente montée pour la circonstance. Et parmi eux, la Franche-Comté sera en bonne place!

On pensait en réunir 160 à 180, avec un budget de quelque 700.000 francs. Ils seront pas loin de 240, les exposants d'un SIAMS 92 dont le budget dépasse le million de francs (300.000 fr pour la 2e édition, en 1990, avec une centaine d'exposants). Walter Schmid, commissaire, voit ses prévisions de l'an dernier dépassées largement, non sans une satisfaction évidente.

Si l'industrie de la machine-outil attend toujours la reprise annoncée combien de fois déjà par les spécialistes, si les entreprises doivent penser économies avant tout, et si le volume des affaires demeure inférieur aux précédentes expositions et autres salons, les dites manifestations ne sont donc nullement boudées. Car ainsi que le soulignait Francis Koller, président du SIAMS et de la CEP - Chambre d'économie publique du Jura bernois, dont ce salon est le «premier enfant» - ce qui est valable pour celui-ci l'est

également pour les autres: «Cette attitude est représentative de la volonté générale, manifestée par ces industriels, d'aller de l'avant, de ne surtout pas baisser les bras devant les problèmes.»

SALON EUROPÉEN

Par son Conseil régional, la Franche-Comté a donc annoncé tout récemment sa participation au SIAMS; elle y sera installée dans un très grand stand et prendra bien évidemment une part active à la Journée de l'Europe qui se déroulera le 20 mai, journée organisée en collaboration avec la CTJ.

Jean-Jacques Schumacher, directeur de la CEP, s'est félicité de cette large ouverture vers l'Europe, en soulignant, par ail-

leurs et notamment, que les organisateurs ont voulu cette année se montrer plus professionnels, en privilégiant notamment l'esthétique et l'accueil, en ouvrant un deuxième restaurant, qualifié de «haut de gamme».

Deux ou trois manifestations seront organisées chaque jour - séminaires, démonstrations, présentation de collaborations possibles entre l'industrie et les hautes écoles, notamment - une journée des écoles permettra des visites préparées, dirigées par des spécialistes, tandis que le stand de la CEP constituera un petit forum économique: le SIAMS 92 ne manquera pas d'atouts, en plus de la qualité et de la quantité de ses exposants, pour attirer un nombre de visiteurs record lui aussi. (de)

D'ici et d'ailleurs

Parmi les 239 exposants inscrits en date du 23 mars dernier, on en relève plusieurs de France, deux des Etats-Unis, autant d'Allemagne et même un du Japon.

Quant à la région qui nous intéresse plus spécifiquement, on mentionnera plusieurs entreprises tramelotes (Bouchonex S.A., Ergas Sarl, Kummer Frères S.A., Précitrème S.A.), ainsi que quelques représentants du haut du Vallon (Develog Reiner Hannen & Cie à Cortébert, L'Ecole d'ingénieurs et Moser S.A. pour Saint-Imier, Jema S.A. et NRJ Management à Courtelary, Metelec S.A. et Prefrap SA à Renan, Schmid Produits industriels à Cormoret) sans compter les nombreux exposants de la Vallée de Tavannes, et des cantons voisins du Jura et de Neuchâtel. (de)

Renan

Concert du 150e

Depuis longtemps, au sein de la fanfare de Renan, on parle du 150e. On s'y prépare avec enthousiasme, mettant sur pied plusieurs manifestations pour l'année en cours. La première sera le concert du samedi 4 avril. Avec un programme particulièrement riche d'émotion, la fanfare transportera son public de

1842 à 1992, par les divers chemins de la musique, sous la baguette de son directeur, Vittorino Pozza.

La participation du Chœur du 150e, créé pour la circonstance, contribuera sans nul doute au succès de ce siècle et demi d'histoire de la musique et de «petite histoire de la fanfare».

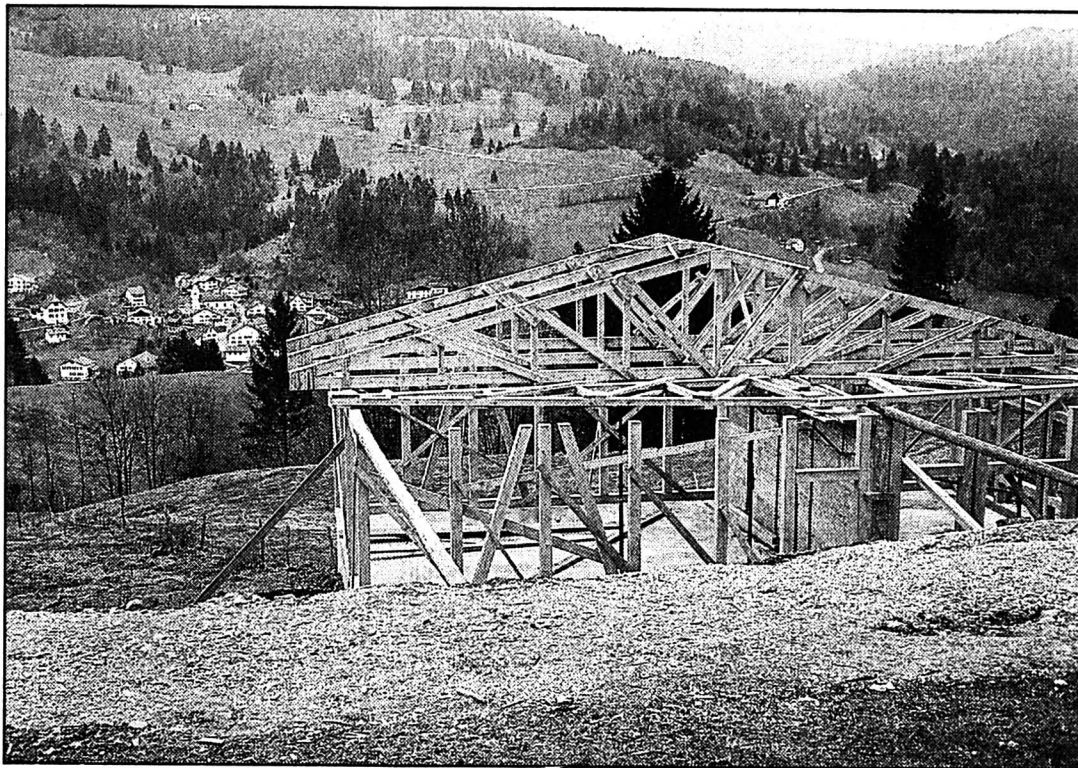
La Fanfare des carabiniers de Renan, née en 1842, a conservé son attrait dans ce Haut-Vallon. Rendez-vous samedi 4 avril à la salle de spectacles, à 20 h 15.

Le concert sera suivi d'un bal avec l'orchestre «Top Sound», pour une ambiance d'anniversaire. (hh)

Soubey bloqué et Saignelégier en attente

Stand de tir fusillé par les Verts

A l'aube de la saison, les tireurs de Soubey et de Saignelégier sont orphelins de stands. Les protecteurs de la nature bloquent par une opposition le projet du bord du Doubs. Le dossier est devant le juge des Montagnes. De leur côté, les tireurs de Saignelégier attendent le résultat d'une étude pour un projet aux Pommerats. L'idée d'un stand régional refait surface de temps à autre avant de replonger. Aucune commune n'en veut vraiment...



Le stand de tir de Soubey
Un projet qui reste en plan.

demandé la suspension des travaux et porté le dossier devant le juge administratif des Franches-Montagnes. Ce dernier n'a pas encore tranché.

ZONE SENSIBLE

Pour Gilbert Thiévent, maire de Soubey, l'ancien stand touchait le village et la ligne de tir traversait les deux routes qui remon-

tent le Doubs. Il était donc urgent et nécessaire de déplacer la ciblérie. Il estime que le projet actuel, situé sur le haut du village, ne gêne personne et ne cause aucun dommage à la nature. Il ne comprend pas le sens de l'opposition des Verts. Pour lui, la Société de tir est la seule qui reste au village et elle rassemble, deux ou trois fois par

an, une cinquantaine de membres.

Autre son de cloche du côté de la FJPN. Le site figure sur le plan directeur cantonal en zone sensible et protégée. Il se situe juste en-dessus de la réserve du Doubs et la ligne de tir coupe un chemin pédestre. Aucune étude d'impact n'a été faite sur le bruit dans une vallée qui est en cais-

son. Et les Verts de dénoncer l'absence de coordination dans l'aménagement des stands de tir sur le Haut-Plateau. Chacun y va de son projet alors que l'on devrait songer à un stand régional, disent-ils.

ET SAIGNELÉGIER?

Le stand des tireurs de Saignelégier, supprimé depuis la construction du Centre de Loisirs, est lui en espérance. C'est du côté des Pommerats, avec la société locale, qu'un stand de tir s'esquisse. «Une maison seule-rose étudie un projet», affirme Charles Egli, «qui sera soumis d'abord aux autorités des Pommerats».

Le prix de ce stand devrait approcher les 200.000 fr s'il comporte 5 à 6 cibles électroniques et une cabane. Pour ce faire, il faudra que la commune de Saignelégier donne ensuite son aval. Or la société de Montfalcon, qui accueille actuellement les tireurs du chef-lieu, étudie également la pause de cibles électroniques. Celles-ci coûtent entre 15 et 20.000 fr pièce et Saignelégier sera sollicité. Nul doute que la commune ne va pas mettre ses oeufs dans deux paniers. Les projets sont en concurrence. D'où l'idée relancée par certains d'un stand régional. Mais ici, on s'achoppe soit aux communes qui veulent leurs propres installations soit aux communes qui n'entendent pas consentir de gros frais. C'est la roulette russe! Mgo

Rédaction du JURA

Tél: 039/51 20 51
Fax: 039/51 24 85

Michel GOGNIAT

BRÈVES

Œufs jurassiens Récoltés depuis Berne

Depuis lundi, les 11 millions d'œufs que produisent annuellement la trentaine d'aviculteurs jurassiens ne sont plus récoltés par la SEG de Delémont. C'est un camion qui vient de Berne deux fois par semaine faire la tournée dans le Jura. C'est une garantie de fraîcheur car il n'y avait qu'une tournée auparavant. Cependant, Jacques Maître, ingénieur-agronome à la Chambre d'agriculture du Jura, regrette que l'on n'ait pas consulté les producteurs et les organisations.

Crédits LIM

Accordés

La Région Jura a pris connaissance avec satisfaction de l'octroi de trois crédits LIM importants pour la région. Un prêt sans intérêt de 2,2 millions a été octroyé au Centre cardiovasculaire du Noirmont, alors que le Jura verse un prêt de 2,194 million. Pour le télé-réseau de Saignelégier, Muriaux et du Bémont, la Confédération et le Jura accordent chacun un montant de 195.000 francs. Enfin, la transformation du bâtiment communal de Lajoux peut compter sur un montant de 27.000 francs.

L'appel d'une Jurassienne SOS Sénégal

Via Fraternité Jura-Monde, Sœur Bernadette Fridez, une Jurassienne établie au Sénégal, lance un SOS. Huit villages de sa région sont sous l'eau et la pompe de forage ne fonctionne plus. Elle en appelle à la solidarité des Jurassiens pour payer une nouvelle pompe qui coûte 11.000 francs. Les dons peuvent être versés au CCP 25-14352-1 avec la mention «pompe pour le Sénégal». (Mgo)

AGENDA

Delémont Horizon rock

Le festival Horizon rock 92 se déroulera du 24 avril au 2 mai à Delémont. Il aura pour cadre le Caveau de Delémont. S'y succéderont des groupes comme les Tétines noires, les Betty Boop de Dijon, le Bangkok Paddock, les Rosemary's babies et le chanteur François Hadji-Lazaro. De l'ambiance en perspective. (comm-vg)

Delémont: assemblée de la Chambre de commerce du Jura

Réduire la pression fiscale

La Chambre de commerce et d'industrie du Jura (CCI) a tenu son assemblée annuelle mardi en fin de journée à Delémont, sous la présidence de Jacques Saucy. Elle a entériné les comptes 1991 et le budget 1992. La fortune se monte désormais à plus de 120.000 francs. En fin d'assemblée Moritz Suter, fondateur et directeur de la compagnie d'aviation Crossair, a évoqué son développement et en a comparé l'évolution singulière à celle du canton du Jura.

Une centaine de membres ont pris part à l'assemblée de la CCI. Dans son rapport, le président J. Saucy a mis en évidence la nécessité d'abaisser la pression fiscale des personnes physiques, les hauts taux de l'impôt

empêchant les entreprises d'engager du personnel qualifié. Après avoir abordé l'intégration européenne et en avoir mis en évidence les aspects surtout positifs pour la Suisse et l'industrie jurassienne, M. Saucy a exigé que l'Etat restreigne ses tâches et réduise son personnel afin d'équilibrer ses comptes. L'administration doit aussi se montrer moins tatillonne, selon lui. Il a encore demandé que s'établisse enfin une véritable planification financière, qui oblige à fixer des priorités et à abandonner les reliquats en faveur de la diminution fiscale. Il a admis que la CCI n'a pas atteint ses objectifs dans l'action politique et de l'information du public et des milieux politiques. Pourtant, certains de ses membres ont accepté de faire des sacrifices fi-

nanciers afin d'intensifier ces efforts. Ce travail doit être poursuivi et amplifié.

ASSOULIR LES RÉGLEMENTATIONS

Le directeur Jean-Frédéric Gerber a mis en évidence l'important travail administratif accompli, mais aussi les difficultés de recruter du personnel qualifié. Il a souhaité un assouplissement de la réglementation de la main-d'oeuvre étrangère. Il s'est enfin réjoui du virage heureux pris par la Commission consultative en matière de main-d'oeuvre étrangère, ainsi que des rencontres régionales mises sur pied par la CCI. Du 25 au 28 mars 1993, la CCI organisera JIC 93 dont l'invité sera le canton de Fribourg.

V. G.

Delémont: le festival SAT lancé

De Comé à Romain Didier

Pleins feux ce soir à Delémont sur le festival SAT où le public pourra déguster théâtre, chanson, rire, musique et cinéma. Plutôt que d'étaler des spectacles sur une année, les amis du théâtre testent une formule festival sur cinq jours. Avantage de la formule: tout se déroulera à la salle Saint-Georges.

Le rire ouvrira les feux ce soir avec le Comé, l'humoriste du cru. Bretelle 007, un trio romand qui a été très remarqué à Montreux en 1990 enchaînera. Jeudi soir, les Franches-Mon-

tagnes seront à l'honneur puisque le Théâtre Sans Gage présentera une adaptation d'un texte de Brecht, «Grandeur et décadence de Mahagonny». La soirée du vendredi 3 avril sera consacrée à la chanson avec la venue dans le Jura de Romain Didier, un chanteur qui a sorti son premier album en 1980 et qui ne cesse de conquérir les coeurs avec ses chansons douces amères.

MUSIQUE ET CINÉMA

Grande soirée musicale le samedi 4 avril avec du jazz, du blues, du gospel... et un groupe juras-

sien à découvrir, The Snails. Suivra Liz Mc Comb, chanteuse noire, accompagnée du Quartet Daniel Thentz. Enfin, l'accordéoniste Michel Besson tirera de son instrument ce que nul autre n'a jamais su en tirer: rock, reggae en passant par le jazz!

La journée du dimanche 5 avril sera enfin consacrée au cinéma avec la projection de trois films au cinéma La Grange: «Fantasia», de Walt Disney (14 h), «The Blues Brothers», de John Landis (16 h 30) et «West Side Story» de Robert Wise à 20 h 30. Mgo

SERVICES

SAIGNELÉGIER

● PHARMACIE DES FRANCHES-MONTAGNES
☎ 51 12 03.

● HÔPITAL maternité: ☎ 51 13 01.

● MÉDECINS
Dr Boegli, ☎ 51 22 88.
Dr Bloudanis, ☎ 51 12 84.
Dr Meyrat, ☎ 51 22 33.

LE NOIRMONT

● MÉDECINS

Dr Baumeler, ☎ 53 11 65.
Dr Bosson, ☎ 53 15 15.

LES BREULEUX

● MÉDECIN
Dr Tettamanti, ☎ 54 17 54.

Baisse du taux hypothécaire à la BCJ

Comme l'élection d'un nouveau président donne lieu à la promulgation d'une amnistie en faveur des prisonniers, la désignation d'un nouveau directeur de la Banque Cantonale du Jura (BCJ) entraîne l'octroi d'avantages à ses clients.

C'est ainsi que le Conseil d'administration, pour marquer l'entrée en fonction du nouveau directeur général Robert Salvadé, a décidé de porter le dividende par action de 8 à 10%, soit de 20 à 25 francs. Cette augmentation accroîtra le revenu de l'Etat, actionnaire majoritaire, de 400.000 fr, qui viendront réduire le déficit budgétaire. Elle choira aussi les actionnaires de la BCJ qui ne l'ont guère été jusqu'ici.

Outre l'arrivée du nouveau directeur, une autre bonne nouvelle est à la base de cette décision. La BCJ, dont le bénéfice brut a augmenté de 65% en 1991, peut restreindre ses provisions pour pertes. Elle ne subira en effet aucune perte dans la débâcle du financier zuricois Werner Rey. Les 2,1 millions que la BCJ lui a avancés (sous la forme d'obligations souscrites) lui seront en effet intégralement remboursés.

Enfin, la BCJ, soucieuse comme toujours du bon développement économique du canton, réduira d'un demi-pour cent le taux de ses anciennes hypothèques. Cet intérêt sera donc désormais de 6,25%, au lieu de 6,75%. Si d'ordinaire c'est la Banque Cantonale de Zurich qui donne le ton en matière de taux hypothécaire, cette fois, c'est la BCJ qui joue les chefs de file dans notre pays. (vg)

Cours de la FCTC à Bucarest

Trois Teignons du voyage

Pour la première fois, la FCTC (syndicat chrétien de la construction) qui compte 50.000 membres en Suisse, met sur pied un cours de formation à Bucarest, du 8 au 12 avril.

Trois Franches-Montagnards seront du voyage: Jean-Marie Miserez, député de Saignelégier et président de la commission de la coopération, Jean-Marie Aubry, de la Chaux-des-Breuleux, chef du service de vulgarisation

et Vincent Wermeille, de Saignelégier, secrétaire général de la FCTC Jura-Neuchâtel.

Le cours réunira quelque 300 Roumains: membres du Gouvernement, responsables syndicaux, étudiants d'université, chefs d'entreprise...

Ces cours ont pour but de présenter les aspects syndicaux, politiques, économiques, sociaux et médiatiques d'un pays démocratique. (sp)

Les Breuleux

125e en vue

Sous la direction d'un comité ad'hoc, la fanfare des Breuleux prépare activement les festivités qui marqueront son 125e anniversaire.

Après un week-end musical aux Emibois, les musiciens ont procédé à l'enregistrement de la cassette qui sortira pour mar-

quer l'événement. Pour l'instant, sous la conduite de son chef Charles Frison, la fanfare des Breuleux se concentre sur le concert annuel qu'elle donnera le 4 avril, à la salle de spectacle, à 20 h 15, en compagnie de ses sections des cadets et des tambours. (y)

TRIBUNE LIBRE ET DROIT DE RÉPONSE

La Société protectrice des animaux du Locle n'est pas contente...

C'est avec stupéfaction que j'ai découvert dans ma boîte aux lettres un «tout ménage», émanant de la Fondation neuchâteloise d'accueil pour animaux de Cottendart, laquelle effectue sa propre publicité dans notre district dans lequel se trouve déjà notre propre refuge qui date de plus de 50 ans.

Lors de nos entretiens réunissant les SPA du canton ainsi que la FNAA, il a été convenu entre nous (oralement il est vrai) que chaque société respecterait les limites de son district, toutes cultivant le même idéal et désirant vivre en bonne harmonie.

La FNAA, société créée récemment, le 14 avril 1988, selon ses statuts, vient tout à coup bousculer l'ordre établi entre nous. Les SPA on le sait, ont de

la peine à assumer les tâches qui sont les leurs. Dans un esprit de considération mutuelle, chacune a toujours respecté l'autre et s'est développée dans la région où elle est établie.

Je n'ai nullement l'intention, par ces lignes, de lancer une polémique, mais de rappeler à ceux qui l'aurait oublié, que chaque société a besoin de soutien de ses membres et amis pour vivre. Je rappelle aussi que tout le travail qui est effectué par les membres responsables au sein de nos SPA est bénévole et demande un certain dévouement.

Comment interpréter cet envoi massif de tracts et bulletins de versement dans nos villes et villages, qui en fait ne concerne que la FNAA... limitée au re-

fuge de Cottendart à Colombier. Ce n'est peut-être par de la concurrence déloyale. Toutefois, il aurait été préférable de réfléchir avant d'agir et surtout de respecter les engagements pris à Saint-Sulpice et Fleurier. Cela fait partie de la plus élémentaire courtoisie. Pour la bonne cause que nous

défendons tous, n'est-il pas indispensable de vivre en bonne intelligence entre nous?

Les membres du comité de la SPA du Locle remercient tous les membres et amis pour la confiance qui lui est témoignée.

Francis Mottier
président de la SPA
du Locle

CARNET DE DEUIL

Tramelan

On a appris lundi le décès de Mme Colette Senaud, née Jeanbourquin. La défunte, s'en est allée dans sa 89e année. Elle avait secondé son mari, M. René Alfred Senaud, qui exploitait un atelier de ferblanterie-installation sanitaire. Elle eu la douleur de perdre son époux en 1943 déjà. Atteinte dans sa santé, Mme Senaud s'était établie au home des Lovières à Tramelan pour y passer sa retraite. (vu)

Goumois

M. Louis Houlmann est décédé à Saingnégier après une dizaine de jours d'hospitalisation. Il était dans sa 77e année. Né à Soubey, dans une famille de dix enfants, le défunt était entré dans le corps des gardes de fortifications. Il travailla à Yverdon puis à Vallorbe durant une trentaine d'années. En 1969, il avait été nommé chef de groupe avec le grade d'adjudant dans le secteur de Neuchâtel. En 1980, après près plus de quarante années de service, il avait pris une retraite bien méritée et était re-

venu s'établir dans son village natal. La pêche, les randonnées en forêt à la recherche de champignons et de baies occupaient ses loisirs. Durant cinq ans, il fonctionna comme receveur communal. Il fut également un membre actif de la section des Samaritains de la société de tir local, et des vétérans tireurs du Jura.

En 1947, Louis Houlmann avait épousé Mlle Suzanne Paupe qui lui donna une fille. Après quatre ans de mariage seulement, M. Houlmann devait perdre son épouse. En 1955, il se remaria avec Mlle Yollande Noirjean. En 1987, M. et Mme Houlmann s'établirent à Goumois-France, où ils avaient acquis un chalet. (y)

SERVICES

SAINT-IMIER

- MÉDECIN DE SERVICE
☎ 077/37 33 37, 24 h sur 24 h.
- PHARMACIE DE SERVICE
☎ 111.
- HÔPITAL ET AMBULANCE
☎ 42 11 22.

COURTELARY

- MÉDECINS
Dr Chopov, ☎ 44 11 42.
Dr Ruchonnet, ☎ 44 10 10.

CORGÉMONT

- MÉDECINS
Dr Ennio Salomoni, ☎ 97 17 66.
Dr de Watteville, ☎ 97 11 67.

SONCEBOZ

- MÉDECIN
Dr Ivano Salomoni, ☎ 97 24 24.

TRAMELAN

- MÉDECINS
Dr Graden ☎ 97 51 51.
Dr Meyer ☎ 97 40 28.
Dr Geering ☎ 97 45 97.
- PHARMACIES
H. Schneeberger ☎ 97 42 48.
J. von der Weid, ☎ 97 40 30.

LA CHAUX-DE-FONDS

- BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE
prêt, discothèque, salle de lecture, lu 14-20 h; ma-ve 10-20 h; sa 10-16 h. Département audio-visuel, lu 14-18 h, ma-ve 10-12 h, 14-18 h ou sur rendez-vous.
- BIBLIOTHÈQUE DES JEUNES
Prés.-Wilson, Ronde 9, lu-ve 13 h 45-18 h; sa 10-12 h, 13 h 45-16 h.
- PHARMACIE D'OFFICE
Coop 1, Rue Neuve 9, jusqu'à 19 h 30. Ensuite, Police locale, ☎ 23 10 17, renseignera.
- URGENCES MÉDICALE ET DENTAIRE
☎ 23 10 17 renseignera.

FAIT DIVERS

La Chaux-de-Fonds

Collision

Hier à 11 h 40, M. M. B., de Vilers-le-Lac (France), circulait en voiture sur la voie de droite de la rue Dr-Coullery, avec l'intention de bifurquer à gauche pour emprunter la rue Numa-Droz. Au cours de cette manœuvre, il est entré en collision avec la voiture pilotée par Mme C. E., de La Chaux-de-Fonds, qui circulait dans le même sens, sur la voie de gauche. Dégâts.

AUJOURD'HUI

LA CHAUX-DE-FONDS

- DISCO
César's discothèque
Ma-je, 22-2 h; ve + sa 22-4 h; lu fermé.
- URBANISME
Séance d'information sur l'évolution du domaine bâti à La Chaux-de-Fonds avec M. A. Bringolf et Mme S. Moser
Halle aux Enchères
20 h.
- CINÉREPORTAGE
«Maroc, terre de contrastes»
de Raymond Zocchetti
Club 44
20 h 30.

SAINT-SULPICE Toi qui aimais la nature elle t'a été reprise bien vite.

Jean-Pierre et Fernande Gattolliat, leurs enfants
Jacqueline, Laurent, Saint-Sulpice;

Liliane Gattolliat, son ami Pierre, Entrempo (Italie):
Katia et Denis Corva-De-Rivo et son papa Bruno;

Willy et Marinette Gattolliat, leurs enfants
Jean-Paul, Géraldine, Fleurier;

Micheline et Beaudoin Gattolliat-Lavoie, leurs enfants
Gabriel, Samuel, Canada;

Jocelyne et Raymond Zmoos-Gattolliat, leurs enfants
Julien, Ludivine, Les Geneveys-sur-Coffrane;

Famille Edmond Gattolliat, La Chaux-de-Fonds;
Famille Jean Claude Gattolliat, Zurich;

Les familles de feu son épouse Frieda Gattolliat-Fuhrer;
Germaine Percassi et sa famille,

ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur
Pierre-André GATTOLLIAT
enlevé à leur tendre affection à l'âge de 73 ans.
2123 SAINT-SULPICE, le 31 mars 1992.
(La Foule)

Un esprit doux et paisible, est d'un grand prix devant Dieu.
1 Pierre 3.4

Le culte sera célébré au temple de Saint-Sulpice jeudi 2 avril à 14 heures, suivi de l'inhumation au cimetière.

Domicile mortuaire: Hôpital de Couvet.

En lieu et place de fleurs, pensez à la recherche contre le cancer, ccp 20-6717-9, Neuchâtel.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

Car vous ne savez ni le jour ni l'heure.
Repose en paix cher époux, papa et grand-papa.

Madame Edith Gaille-Thiébaud:

Michel et Terry Gaille-Lorenzoni, leurs enfants
Olivier et Michèle,
Alain Gaille,
Jean-Claude et Josiane Gaille-Liechti, leurs enfants
Christelle, Grégory et Laurence;

Les descendants de feu Albert Gaille-Delay;
Les descendants de feu Ulysse Thiébaud-Reber,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur
Eugène GAILLE

leur très cher époux, papa, beau-papa, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, enlevé subitement à leur tendre affection lundi soir, dans sa 80e année.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 30 mars 1992.

La cérémonie aura lieu au Centre funéraire jeudi 2 avril, à 11 heures.

Le défunt repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: Hôtel-de-Ville 4.

Prière de ne pas faire de visite.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.

LA BOUCHERIE-CHARCUTERIE
JEAN-CLAUDE GAILLE
Rue de l'Hôtel-de-Ville 4
sera fermée
mercredi 1er et jeudi 2 avril
pour cause de deuil

J'ai rejoint ceux que j'aimais et j'attends ceux que j'aime.

Christa et Danilo Cavalli-Völker, à Porza TI;
Hans-Jürgen Völker;
Madame Madeleine Cavalli-Jaquet;
Silvia Cavalli et Arthur Walser;
Les descendants de feu Rudolf Völker, en Allemagne;
Les descendants de feu Heinrich Wollmer, en Allemagne,

ont le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur
Johannes VÖLKER
dit Hans

leur cher et bien-aimé papa, beau-papa, parent et ami enlevé à leur tendre affection lundi, dans sa 83e année, après une courte maladie.

On ne voit bien qu'avec le cœur
L'essentiel est invisible pour les yeux.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 30 mars 1992.

La cérémonie aura lieu au Centre funéraire jeudi 2 avril, à 10 heures.

Le défunt repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: Croix-Fédérale 27a.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.

†

Tu aimais le rose et le blanc, les oiseaux et l'air pur.
Maintenant ton cœur vole parmi les nuages.
Et ton nom est soudé à nos mémoires.

Monsieur et Madame Hans Aeberhard-Andrey:
Josiane et Antoine Rigolet et leurs enfants,
Michael et Orelie, au Locle;
Alain Comte;

Les descendants de feu Hans Aeberhard-Hospenthal;
Les descendants de feu Oscar Andrey-Portmann,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont la grande tristesse de faire part du décès de leur très chère fille, sœur, belle-sœur, tante, nièce, parente et amie

SANDRA

qui nous a quittés samedi, dans sa 22e année, après de longues souffrances.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 28 mars 1992.

La cérémonie a eu lieu dans l'intimité de la famille.

Domicile de la famille: 106, rue Numa-Droz
Prière de ne pas faire de visite.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.

LE COMITÉ CANTONAL DE LA
CHRÉTIENNE SOCIALE SUISSE ASSURANCE
a le regret de faire part du décès de

Madame
Madeleine GRAU-RUEDIN

mère de son dévoué président, Monsieur Jean-Louis Grau.
Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

Nous avons puisé un grand réconfort dans votre présence aux obsèques, vos messages d'amitié, d'affection et de considération, vos dons, vos envois de fleurs, vos intentions de messe.

Vous avez su avec délicatesse dire toute l'estime et le respect où vous teniez notre cher disparu

MONSIEUR
ABEL CATTIN

Soyez-en remerciés sincèrement et que son courage nous soit un exemple.
PIERRE ET LUCIE CATTIN-BOILLAT ET FAMILLES

LES BOIS, mars 1992. 14-8058

LE LOCLE

Profondément touchée par les témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son deuil, la famille de

MADAME GERMAINE
ROBERT-HUGUENIN-ELIE

remercie toutes les personnes qui l'ont si chaleureusement entourée, par leur présence, leur message, leur envoi de fleurs ou leur don.

14004

L'Impartial Société éditrice et imprimeur:
L'Impartial S.A.
La Chaux-de-Fonds

Rédaction et administration:
L'Impartial, rue Neuve 14,
2300 La Chaux-de-Fonds.
☎ (039) 210 210 Rédaction.
☎ (039) 210 310 Administration.

Télex: 952 114.
Fax: Rédaction 039 - 210 360.
Tirage contrôlé (REMP)
31.183.

Régie des annonces: Publicitas
La Chaux-de-Fonds ☎ (039) 210 410.
Le Locle ☎ (039) 311 442.

1er avril: les farces sont de retour

Origines douteuses du poisson d'avril

Les origines du poisson d'avril sont un peu fumeuses... D'aucuns pensent que lorsqu'au XVI^e siècle le début de l'année, qui, jusque là, se fêtait aux environs de l'équinoxe de printemps, fut reporté au 1er janvier, l'habitude se conserva de marquer de façon dérisoire, à cette date, une fête qui n'existait plus.

Ou bien ce poisson rappellerait le Carême, période de jeûne et de pénitence qui vient de s'achever ou qui dure encore à cette date et durant laquelle les chrétiens ont dû remplacer la viande par le poisson.

On dit aussi qu'à cette époque la pêche en mer redémarre après l'hiver. C'est par ailleurs la période du frai qui entraîne la fermeture de la pêche en eau douce, ce qui aurait conduit des plaisantins à envoyer des harengs aux pêcheurs réduits à l'inactivité.

Pour ceux qui observent le ciel, le soleil vient de quitter à ce moment la constellation des Poissons pour entrer dans celle du Bélier.

ORIGINE LITIGIEUSE

Certains avancent que la tradition de faire courir quelqu'un d'un point à un autre, ce jour-là, aurait pour origine le procès de Jésus qui fut renvoyé d'un tribunal à l'autre. D'où le rapprochement hardi fait, parfois, entre Passion et poisson.

Autre référence religieuse: l'anagramme ICHTHUS - Jésus Christos Théou Uios Sôter, Jésus Christ Fils de Dieu Sauveur - qui signifie en grec poisson...

En Angleterre, la tradition est de se moquer des sots ce jour-là. C'est «la journée de tous les sots» (All Fool's Day).

En fait, aucune thèse quant à l'origine de cette journée ne paraît entièrement convaincante. Dès l'antiquité, des réjouissances marquaient déjà la naissance du printemps.

PÊCHE VARIABLE

La pêche aux «poissons d'avril» est plus ou moins fructueuse selon les années mais la tradition persiste. L'an dernier «Le Parisien» annonçait que le futur grand stade de Paris ne serait pas construit à Melun-Sénart, comme prévu, mais dans le Bois de Vincennes - avec assèchement de la moitié du lac Daumesnil et expropriation de la

moitié du Zoo. Radio France Fréquence Nord fit état de la découverte de pépites d'or dans une rivière du Pas-de-Calais et Radio France Belfort de la découverte d'un gisement de pétrole en Franche-Comté.

On peut penser que le poisson accroché dans le dos, la recherche de la fourche à une dent, de l'échelle à cueillir des fraises ou l'annonce de la mise à la ferraille de la Tour Eiffel dureront encore un certain temps.

«Au moment où commence l'avril, l'esprit doit se montrer subtil», dit le dicton. (ap).



CINÉMAS

LA CHAUX-DE-FONDS

● ABC (☎ 23 72 22)
Les équilibristes (de N. Papatakis, avec M. Piccoli), 16 ans, jusqu'à me, 20 h 30; dès je cycle Greenaway.

● CORSO (☎ 23 28 88)
Mayrig (d'H. Verneuil avec O. Sharif, C. Cardinale), 12 ans, tous les jours, 20 h 30.

● EDEN (☎ 23 13 79)
Le bal des casse-pieds (d'Yves Robert avec Jean Carmet), pour tous, tous les jours jusqu'à me 20 h 45.
Delicatessen (de Jeunet et Caro), 16 ans, tous les jours 18 h 30.
Le petit dinosaure et la vallée des merveilles (de D. Bluth), pour tous, me 14 h 30.

● PLAZA (☎ 23 19 55)
Hook ou la revanche du capitaine crochet, (de S. Spielberg avec D. Hoffman), pour tous, tous les jours, 15 h, 18 h 15, 21 h.

● SCALA (☎ 23 19 18)
Les nerfs à vif (de M. Scorsese, avec R. De Niro, Jessica Lange), 16 ans, tous les jours, 15 h 30, 18 h, 20 h 30.

NEUCHÂTEL

● APOLLO 1
14 h 45, 17 h, Blanche-Neige et les sept nains (dessin animé de W. Disney), pour tous; 20 h 15, Le prince des marées (de et avec B. Streisand), 16 ans.

● APOLLO 2
15 h, 17 h 45, 20 h 30, Bugsy (de B. Levinson, avec W. Beatty), 16 ans.

● APOLLO 3
15 h, 17 h 45, 20 h 45, Cheb (de R. Bouchareb), 12 ans.

● ARCADES
15 h, 18 h, V.O. angl. s/tr fr. all., 20 h 30, Les nerfs à vif (de M. Scorsese avec R. De Niro, Jessica Lange), 16 ans.

● BIO
15 h, 20 h, En liberté dans les champs du Seigneur (de H. Babenco, avec T. Berenger), 12 ans.

● PALACE
15 h, 17 h 45, 20 h 30, Hook ou la revanche du capitaine Crochet (de S. Spielberg, avec D. Hoffman), pour tous.

● REX
15 h, 18 h, 20 h 30, Le cercle des intimes (d'A. Konchalovsky avec Tom Hulce, Bob Hoskins), 16 ans.

● STUDIO
15 h, 18 h, 20 h 30, Tous les matins du monde (d'A. Cornéau, avec G. Depardieu, J.-P. Marielle), 12 ans.

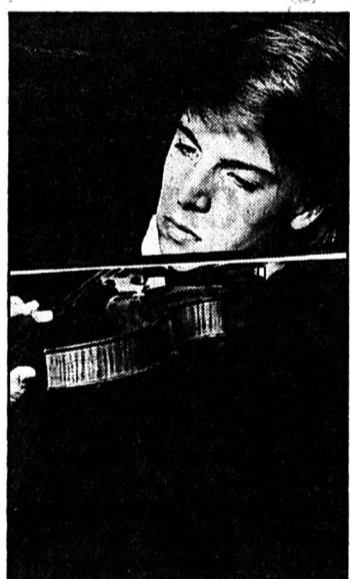
Douzième et dernier concert de l'abonnement

L'Orchestre national de Lille

La saison de la Société de musique sera conclue par l'Orchestre national de Lille, dirigé par Jean-Claude Casadesus, avec, en solistes, le violoniste Joshua Bell et l'organiste François Delor. Au programme, l'ouverture du *Roi Lear* de Berlioz, le deuxième concerto pour violon de Prokofiev, et la troisième symphonie (dite «avec orgue») de Saint-Saëns.

Berlioz avait déjà composé deux ouvertures (*Waverley* et *Les Francs-Juges*) lorsqu'il fut tenté par le *Roi Lear* de Shakespeare. Il composa cette ouverture à Nice, en 1831, en une sorte de poème symphonique de forme sonate: le thème du vieux roi d'abord, dépossédé par ses filles, celui de la douce Cordélia ensuite; puis la réutilisation de ces deux thèmes, mêlés à d'autres, en un ample développement dramatique.

Le 1er décembre 1935 avait lieu, à Madrid, la première audition du deuxième concerto pour violon de Prokofiev, joué par le dédicataire, le violoniste français Robert Soetens. Deux mois plus tard, l'œuvre était créée à Paris, ville où Prokofiev en avait commencé la composition. Prokofiev a su trouver un équilibre



Joshua Bell
Interprète du concerto pour violon de Prokofiev.
(sp/Lawrence Ivy)

parfait entre l'orchestre et le soliste. On retrouvera dans ce concerto le profond lyrisme du compositeur russe, la richesse mélodique qui lui est si propre, mais aussi un constant souci de varier les climats et les rythmes, tout cela moulé dans la forme classique qui lui était chère.

SAINT-SAËNS

La troisième symphonie de Saint-Saëns est une commande de la Société philharmonique de Londres, et c'est là que le compositeur en dirigea la première audition le 19 mai 1886. Elle fut ensuite jouée en Allemagne, et enfin à Paris en janvier 1887, avec un tel succès qu'il fallut organiser deux nouveaux concerts. L'effet grandiose de l'orgue (deuxième et quatrième mouvements) est certes pour beaucoup dans la renommée de l'œuvre, mais elle contient des qualités intrinsèques indéniables. A un *adagio* de caractère plaintif succède l'*allegro moderato*, qui est de forme sonate, et qui oppose un thème haletant à un thème très mélodique. La réexposition enchaîne sur le *poco adagio*, ample et paisible. Le *scherzo* fait intervenir le piano dans sa partie médiane. Un *finale* somptueux, avec orgue et piano à quatre mains, conclut cette œuvre splendide dédiée à Liszt. On remarquera tout au long de la symphonie un thème récurrent tiré du *Dies irae*.

M. R.-T.

● La Chaux-de-Fonds
Salle de Musique
Jeudi 2 avril à 20 h 15

MOTS CROISÉS

No 229

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

Horizontalement: 1. Aiguilles des secondes des montres. 2. Science qui traite du vin. 3. Droit d'utiliser la chose dont on est propriétaire. - Négation. - «Partie» de... tout. 4. Où il entre des roses rouges. - Sombre, très sombre. 5. Lésé. - Ile de l'Atlantique. 6. Qui a perdu ses dents. - Recueil gai. 7. En Savoie, toutes les voix sont bonnes. - Pour transporter l'étalement. 8. Des courbes peuvent l'être. 9. Conjonction. - Arrivé. 10. Risquent. - Vous dispense de la suite.

Verticalement: 1. Ouvriers qualifiés d'usine. 2. Trouver la solution. 3. Relatives à une organisation internationale. 4. Ecole de peinture japonaise qui remonte au XIV^e siècle. - Franche. 5. Thallium. - De bonne heure. 6. Le chevalier enjuponné. - Point du monde où le soleil paraît se lever. 7. En Savoie. - Ne collectionne pas les diplômes. 8. Dans la gamme. - Priant. 9. Roi de Thèbes. - Existe. 10. Décorais.

Solution No 228

Horizontalement: 1. Verticales. 2. Avion. - Sera. 3. Niaises. - Ni. 4. ID. - Livides. 5. Têtes. - SO. 6. ENA. - Tueur. 7. Ut. - Ces. - Ben. 8. Seul - Aplat. 9. Essentiel. 10. Est. - Ete. **Verticalement:** 1. Vaniteuses. 2. Evidentes. 3. Ria. - Ta. - Use. 4. Toile. - Clés. 5. Insiste. - NT. 6. EV. - Usât. 7. Assise. - Pie. 8. Lé. - Doublet. 9. Erne. - Réale. 10. Saisi. Nt.

SAC À MOTS

Vas-y, cambe!

Connaissez-vous le verbe «camber»? On cambe par dessus un mur ou un fil de fer (James-Henri Bonhôte, dans son *Glossaire neuchâtois* (1867), donne comme exemple: *Avez-vous vu cette demoiselle camber par dessus le banc?*). Camber signifie enjamber, passer, franchir. Est attesté également «gamber», variante de camber mais cette forme a complètement disparu aujourd'hui, me semble-t-il, comme a disparu le sens se dépêcher d'aller: *Enfin dehors de ces tredons, (de ce bruit) eh bien vite, nous cambons jusqu'à notre petite auberge* (J. Mulhauser, *Nos joyusetés. Contes genevois et vaudois*, 1858).

Issu du verbe, le nom «cambée» signifie enjambée ou grand pas (*quelles cambées i faut faire, avec tous ces arbres au travers du chemin*, donne comme exemple Pierrehumbert). Le terme est ancien puisqu'il est déjà attesté dans un règlement neuchâtois en 1532: *Toute sibe debvra estre distante de cent et cinquante gambée du pal d'embuscade* (remarque sur le passage l'orthographe, particulièrement celle de «être», et pensez aux souffrances que les puristes d'aujourd'hui ont dû endurer quand de dangereux iconoclastes ont osé remplacer ce s, qu'on ne prononçait plus, par un circonflexe...). «Cambée» et la variante «cambaye» sont un héritage du patois.

ARGOT

De camber et gamber, on passe facilement à «gambette», terme argotique pour les jambes. La famille comprend encore «gambille», «gambiller» et «gambilleur». Gambille signifie également jambe mais aussi bal ou danse: *Pour reprendre le pas; Riton eût été obligé de faire un petit saut en marchant, pareil à un pas de danse. Il répugnait à sautiller, il ajouta donc encore: «C'est pas l'heure de la gambille»* (Jean Genet). «Gambiller»,

marcher sur la route, se retrouve sous la plume de Zola *Gervaise allait toujours, gambillant, remontant et descendant avec la seule pensée de marcher sans cesse*. Gambiller signifie aussi danser: *Nous étions en train de dîner chez Perrin, une taule assez chouette, une des rares où on gambille encore pendant la tortore* (Albert Simonin). En vieil argot, gambiller, c'est être pendu. Enfin, un gambilleur, c'est une personne qui danse: *ils avaient jamais pu supporter la gambilleuse qui s'était collée au soutien de leur famille* (Viard). C'est aussi, en vieil argot, un bourreau.

ANCÊTRE COMMUN?

Le fait de trouver des mots de la même famille en patois neuchâtois et en argot ne signifie pas qu'il y a eu emprunt de l'un à l'autre, ni que patois et argot ont les mêmes racines populaires. Il faut plutôt rechercher un ancêtre commun à toute cette famille française, ancêtre qui pourrait bien être la forme provençale de jambe «kambo», «kamba» ou «gamba». Rappelons que seule la vibration des cordes vocales distingue k de g et que ces deux phonèmes sont donc très proches d'un point de vue phonétique, ce qui permet d'affirmer, sans grand risque de se tromper, qu'il s'agit bien du même mot. Notons encore qu'en italien jambe se dit «gamba» et qu'il peut donc s'agir d'un emprunt. «Gambader», «ingambe», «à cambillon» (à califourchon) et «cambillonner» font encore partie de la famille. Les deux premiers mots sont dans le Robert, le troisième et le quatrième se disent (disaient?) dans le canton de Vaud, ils sont dans le Dictionnaire du parler neuchâtois et suisse romand de Pierrehumbert.

Marinette MATTHEY

¹ Pour dû, participe passé de devoir et non du, forme contractée de l'article défini «de le». (rédi.)

Le commerce franco-suisse au siècle passé

Histoire mouvementée des taxes douanières

La France et la Suisse sont deux pays voisins et complémentaires. Leurs relations commerciales ont pourtant connu des hauts et des bas, des périodes de forte tension succédant à des accords parfois péniblement obtenus. C'est l'histoire de ces intérêts et de ces conflits communs que retrace le livre récemment paru d'un historien neuchâtelois. Or cette étude se révèle en bien des endroits d'une brûlante actualité.

DEMAIN:
l'environnement

UNE CONCURRENCE SOUVENT DÉLOYALE

Les relations franco-suisse au XIXe siècle – La confrontation de deux politiques économiques: c'est sous ce titre un peu austère que le professeur neuchâtelois Philippe Gern publie, en collaboration avec Silvia Arlettaz, une passionnante étude consacrée aux rapports commerciaux entre la France et la Suisse, de 1815 à 1906. Celle-ci vient de paraître chez Georg, à Genève. Le fil conducteur du livre est le débat entre libre-échangistes et protectionnistes, partisans de droits de douane élevés. L'ouvrage passe rapidement sur la période 1815-1860, pour retracer ensuite le contexte précis de chaque grande négociation commerciale entre la France et la Suisse, en 1864, 1882, 1895 et 1906. La moitié du livre est centrée sur les années 1890-1906, qui furent les plus tendues et les plus révélatrices des intérêts en jeu.

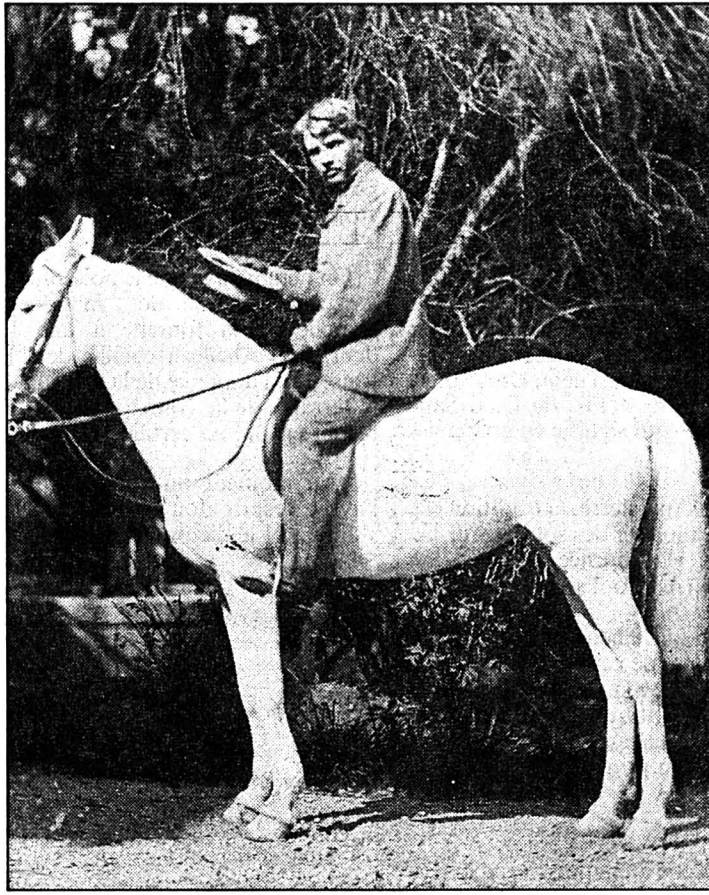
En 1815, après la chute du régime napoléonien, la France poursuit sa politique protectionniste. Les lois se succèdent, frappant toujours plus de produits de taxes élevées, notamment, en 1822, l'importation de bestiaux. Face à une concurrence si déloyale, 13 cantons et demi font taire leurs divergences et signent, cette même année 1822, un «concordat de rétorsion» imposant divers produits français à leur entrée en Suisse et introduisant des chicanes dans l'acheminement de ceux-ci. Mais cet accord sera peu efficace, si l'on en croit ce commentaire un peu cruel du Bureau de commerce français: «... une petite population, divisée en 22 Etats souverains, ne peut avoir ni cette unité de vue, d'intérêts et de volonté, ni cette force d'action sans lesquelles il est impossible de réussir dans de grands desseins.» (25 novembre 1824). En fait, les Français n'avaient ni l'argument que la France ruinait la Suisse en lui vendant beaucoup plus qu'elle ne lui achetait: «Le grand art des Suisses est de passer pour plus pauvres, pour meilleurs gens qu'ils ne le sont en effet», ironisait le ministre français en Suisse, Auguste de Talleyrand. C'est une politique de croissance non contrôlée – reproche souvent fait aux horlogers! – qui devait expliquer les difficultés d'exportation des Suisses, non les tarifs français. (phr)

Par
Philippe RAMSEYER

UN TRAITÉ LIBÉRATEUR

L'avènement de la Suisse moderne, en 1848, est particulièrement spectaculaire en matière de commerce, puisque les douanes intérieures sont supprimées et qu'un cordon douanier unique est placé à la frontière, avec un tarif fédéral uniforme et modéré, de nature fiscale – la Confédération avait besoin d'argent! – et non protectionniste. Ces taxes à l'importation seront pourtant très mal perçues, tant du côté français que de la part des Etats allemands. Toutefois, par crainte de voir la Suisse signer un accord avec l'Union douanière («Zollverein») des Etats allemands, le gouvernement de Napoléon III se résolut enfin, en 1853, à abaisser la fameuse taxe sur les bestiaux, ce qui eut un effet décisif.

C'était en effet un petit pas en direction du libre-échange, qui marqua le traité de commerce conclu en 1860 entre la France



Charles Lardy

Ministre de Suisse à Paris (ancien titre d'ambassadeur), il fut au centre des négociations commerciales franco-suisse à la fin du XIXe siècle

(sp/Archives de l'Etat de Neuchâtel)

et la Grande-Bretagne, déjà acquise à la liberté du commerce. Ce coup de tonnerre dans le ciel économique du continent européen aboutira à la mise en place d'un système de traités de commerce entre les principaux pays occidentaux.

La Suisse, qui avait déjà signé des conventions sur la base de la clause de la nation la plus favorisée, négocie pour la première fois un traité de commerce avec la France, sous l'impulsion de

son ministre à Paris, Johann Konrad Kern. Il faudra attendre le 30 juin 1864 pour que le texte soit signé, au terme de longues démarches, de 31 conférences et de vifs débats. Les revendications françaises sont en effet aussi d'ordre politique et se heurtent à la fois à l'esprit fédéraliste, au patriotisme suisse, à certains intérêts privés et à de vieux préjugés: la France demandait par exemple que les juifs français bénéficient de

l'égalité avec les Français de religion chrétienne en matière d'établissement, ce que ne prévoyait pas la Constitution de 1848. D'anciens griefs étaient aussi ressortis lors des négociations, comme celui que les Suisses reproduisent impunément les dessins et modèles des fabricants de rubans ou de cotonnades. D'où l'exigence française de prévoir une protection de la propriété littéraire, artistique et intellectuelle.

Les arguments invoqués pour la ratification du traité, tant par le Conseil fédéral que par les commissions des deux Chambres, sont d'une actualité brûlante. Silvia Arlettaz résume ainsi leurs propos: «La Suisse doit obligatoirement s'intégrer dans le système, faute de quoi elle risque de se voir distancée par les industries étrangères dynamisées par la concurrence, d'être écartée des marchés voisins, de contraindre de nombreux entrepreneurs à émigrer dans les contrées limitrophes...» Le traité signé avec la France débordait largement le cadre économique, comme aujourd'hui le traité sur l'Espace économique européen. Ne fallut-il pas d'ailleurs réviser la Constitution fédérale en juin 1866 pour supprimer la discrimination à l'égard des non chrétiens, et principalement des juifs?

LE RETOUR PROGRESSIF AU PROTECTIONNISME

Hélas! La victoire des mouvements nationaux en Italie et en Allemagne, ainsi que la longue répression qui s'amorce en 1873, entraînent un réveil des tendances protectionnistes. Les pays opéreront l'un après l'autre une révision de leurs tarifs, la France en 1881, la Suisse entre 1878 et 1884. Il faut dire que la Constitution fédérale de 1874 élargissait les compétences de la

Confédération, sans augmenter ses recettes – assurées pour moitié environ par le produit des perceptions douanières. Le Conseil fédéral devait aussi tenir compte des doléances souvent contradictoires d'un Vorort libre-échangiste et des petites entreprises (verreries, forges, savonneries, etc.) qui souhaitaient une protection renforcée. On optera pour un moyen terme, censé mettre la Suisse en position favorable pour négocier le renouvellement de son traité avec la France.

Un compromis sera difficilement trouvé le 20 février 1882. La Suisse abaissa les droits d'entrée sur les vins français, abandonnant ses prétentions pour les tissus fins, les rideaux, l'horlogerie, etc., tandis que la France réduisait ses taxes sur les broderies, les machines à filer et à tisser, les machines agricoles, le papier, les articles de soie mélangée, tout en acceptant un relèvement des droits suisses, notamment sur l'alcool, les cuirs, les poteries, les ouvrages en fer, les filés et les tissus de laine. En gros, on avait sauvé le statu quo. Les deux pays conservaient par ailleurs leur liberté tarifaire pour de très nombreux produits.

Lors des débats précédant la ratification de cet accord, le radical neuchâtelois Jules Philippin insista sur le fait que le libre-échange concourait aussi à résoudre la question sociale: il est «l'un des moyens les plus certains d'arriver à la vie à bon marché», dans la mesure où, selon lui, l'industrie suisse était dans l'impossibilité d'augmenter les salaires. Le rapporteur du Conseil des Etats ira dans le même sens: ce ne sont pas des tarifs protecteurs qui sauveront les activités artisanales, mais une meilleure formation professionnelle et des progrès techni-

L'entrée en scène du consommateur

L'accord de 1882 arrivait à échéance dix ans plus tard. Or la plupart des pays pensaient résoudre les difficultés économiques de l'heure en majorant leurs droits de douane. Ce sera le cas par exemple des Etats-Unis avec les fameux tarifs Mac Kinley, votés en 1890. Dans ce contexte, et malgré la modération du conseiller fédéral neuchâtelois Numa Droz, le gouvernement suisse changea radicalement de politique. Le tarif voté par les Chambres en avril 1891 comportait 174 augmentations contre 21 diminutions! Ses adversaires formèrent une Ligue contre le renchérissement de la vie, qui lança un référendum contre la loi protectionniste. La votation populaire du 18 octobre 1891 se déroula dans un climat passionné et neuf, car c'était bien la première fois que l'on faisait appel au sentiment des consommateurs. Le canton de Neuchâtel et la ville de La Chaux-de-Fonds en particulier se distinguèrent à la tête du courant libre-échangiste, mais en vain.

Un arrangement sera finalement mis au point en juillet 1892 entre la France et la Suisse. On s'en réjouit, notamment dans la presse: «Deux nations qui ont tant d'aspirations communes, tant d'intérêts généraux identiques, ne peuvent pas se brouiller pour des questions de fromages, de montres ou de dentelles. Suisses et Français, nous sommes tous des Gaulois d'origine, nous sommes tous des républicains, nous sommes tous des hommes jaloux de notre indépendance et de notre liberté, nous représentons, au milieu de l'Europe réactionnaire et monarchique, deux foyers d'idées

libres, de passions généreuses.» (Lyon républicain, cité dans La revue, 27 juillet 1892)

DE LA GUERRE DES TARIFS À LA RÉCONCILIATION

Mais le Parlement français n'avait pas dit son dernier mot. Dominé par les groupes de pression protectionnistes, il rejeta l'accord en décembre 1892. C'était la rupture. Les autorités suisses répliquèrent par un tarif surélevé applicable aux seules marchandises françaises, contraire aux traditions helvétiques.

De la frontière franco-suisse, un député du Jura brosse en mars 1893 un tableau sans doute exagérément sombre, mais révélateur: «Aux frontières, c'est le morne silence qui résulte de l'application réciproque des hauts tarifs. Plus d'échanges, plus de relations de population à population; la sociabilité d'autrefois

a fait place à un isolement général, chacun vit chez soi, les routes sont désertes... Il ne nous reste aucun espoir de voir la situation actuelle changer de sitôt; en France on ne parle même plus de la chose, on est tout aux affaires intérieures, aux procès.»

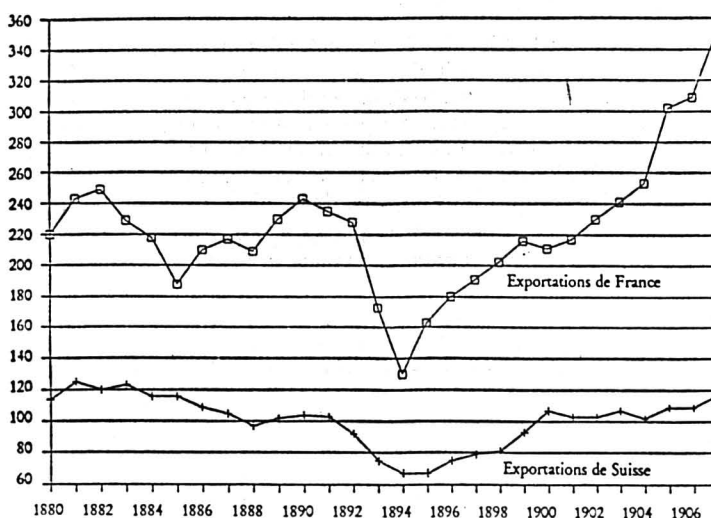
Le coût de la guerre semble avoir été plus lourd du côté français, alors que la balance commerciale de la Suisse s'améliorait, la Confédération n'achetant aux pays voisins que les deux cinquièmes de ce qu'elle importait précédemment de France. La grande puissance prit finalement l'initiative de pourparlers secrets, en novembre 1894. Le Parlement français accepta un *modus vivendi* corrigeant le tarif minimum pour certains produits – après de difficiles tractations comme de coutume – le 8 juillet 1895, tandis que le législatif suisse décidait de rétablir le tarif d'usage pour les

produits français. La Confédération avait remporté là un succès, modeste économiquement, mais moralement incontestable.

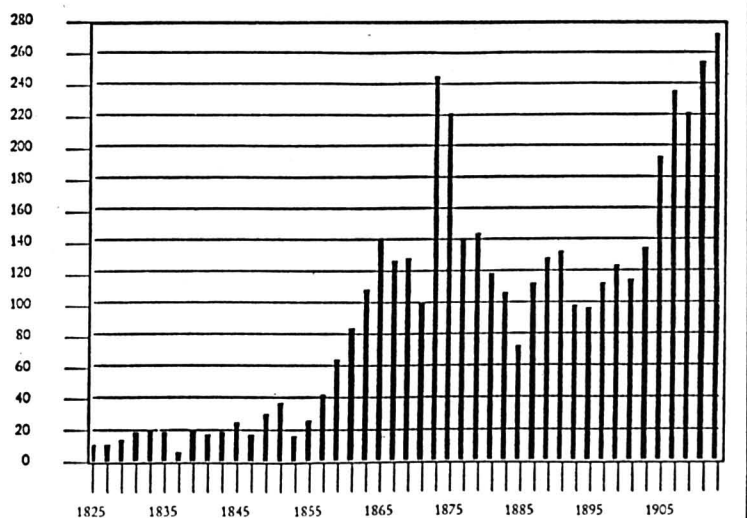
Pour se présenter en position de force lors de nouvelles négociations, la Suisse augmenta encore ses tarifs, acceptés par le peuple, après le lancement d'un référendum, le 15 mars 1903. La participation électorale avait été de 72%! Les nouvelles taxes douanières entraînaient pourtant une charge de 25 à 30 francs par an pour chaque contribuable: c'était pour l'époque le chiffre le plus élevé d'Europe. La France ne pouvait laisser la Suisse majorer ainsi ses taxes sans réagir. Les régions vinicoles, notamment, faisaient pression pour que les deux gouvernements engagent des négociations: le vin avait passé, du fait du nouveau tarif, de 3 francs 50 à 8 francs de taxe l'hectolitre!

Une convention sera finalement ratifiée à Berne le 19 et à

Paris le 21 novembre 1906. Comme en 1895, la question des soies était devenue le pivot des négociations. Comme toujours, personne ne veut assumer la responsabilité d'une rupture, mais préfère céder le moins et le plus tard possible. La France avait eu l'impression d'être lésée par l'accord, mais, comme le dit le rapporteur de la Commission des douanes au Sénat, Albert Gérard, la Suisse était en 1906 le quatrième client de la France – après l'Angleterre, la Belgique et l'Allemagne, mais avant la Russie, l'Italie et l'Espagne – et «le commerce suisse est de tout repos, les faillites y sont rares et la bonne foi des commerçants y est proverbiale.» Dont acte! Cet arrangement de 1906 allait régler les échanges franco-suisse jusqu'à la guerre de 1914-1918, qui bouleverserait de fond en comble l'ordre économique mondial. Mais cela est une autre histoire... Ph. R.



Exportations françaises et suisses.



Commerce de la Suisse avec la France; balance commerciale (1825-1913). (déficit en millions de francs).